

AUJOURD'HUI

Éditorial

Dans le secteur des pêches, il faut revenir à une gestion beaucoup plus respectueuse de la nature. L'éditorial d'Albert Juneau. Page 6

Des idées

Il y aurait une solution pour faire éclore la démocratie en Chine: fédérer, confédérer, régionaliser. Page 7



Lawrence Eagleburger

Noriega: recul des Américains ?

Washington préférerait bien mettre la main sur le général Manuel Noriega pour le traduire en justice aux États-Unis. Mais l'administration Bush serait prête à accepter son extradition dans un pays tiers. Page 4

Roumanie: Moscou avait approuvé

L'Union soviétique avait tacitement approuvé le renversement de Nicolae Ceausescu plusieurs semaines avant le succès de l'insurrection roumaine. Page 5

Grévistes dans l'attente

La grève de la faim des ressortissants latino-américains entrainé dans une période cruciale, alors qu'un des grévistes était transporté d'urgence à l'hôpital. Page 3

Wilson au FMI

Le ministre des Finances Michael Wilson est nommé président du Comité intérimaire des politiques du Fonds monétaire international. Page 9

Merrill Lynch cède à Wood Gundy

Merrill Lynch cède à Wood Gundy sa division de détail de valeurs mobilières au Canada. Page 9

Suède 5 Canada 4

En perdant contre la Suède, le Canada conserve néanmoins des chances de remporter l'or des Championnats mondiaux de hockey junior. Page 15

6000 couples soustraits à la loi

Monique Gagnon-Tremblay n'est pas la seule: près de 6000 couples mariés se sont soustraits à la loi 146 sur le partage du patrimoine familial que la ministre a fait adopter en pleine controverse voilà à peine six mois. Page 3

La FIQ fera chanter Québec

Déterminées à obtenir le retrait de la loi 160, les infirmières ont bien l'intention de tirer parti d'une coquille qui s'est glissée dans leur convention collective. Page 3

Québec propose aux Mohawks une forme d'autonomie judiciaire

Martin Pelchat

LE QUÉBEC propose aux Mohawks de Kahnawake une formule novatrice leur assurant une certaine autonomie dans l'administration de la justice. Une offre qui pourrait faire bouler de neige chez les autres nations autochtones, estime le ministre des Affaires indiennes et du Nord ca-

nadien, Pierre Cadieux.

Les parties espèrent en venir d'ici mars prochain à une entente de principe sur l'autonomie gouvernementale des Mohawks et à cette fin le rythme des négociations menées avec Kahnawake par Québec et Ottawa sera bientôt accéléré, a confié M. Cadieux.

En entrevue au DEVOIR, M. Cadieux a admis qu'un tel règlement avec les Mohawks de cette réserve

EXCLUSIF

de la région de Montréal aurait certainement un grand impact sur les négociations avec les autres communautés autochtones.

« Forcément, dit-il, une entente d'autonomie gouvernementale avec Kahnawake serait une étape majeure dans l'évolution des relations

entre les bandes et les gouvernements. »

Dans l'attente d'une nouvelle conférence constitutionnelle, le ministre Cadieux prône la négociation d'ententes particulières avec les autochtones sur la question de l'autonomie gouvernementale.

« Je suis d'opinion que si on est capable de négocier deux, cinq ou dix ententes particulières à travers le Canada, nous pourrions peut-être,

lorsque la grande conférence aura lieu, tirer les éléments les plus importants de ces exemples concrets qu'on aura pu mettre en place d'ici-là. »

Dans le cadre des négociations avec les Mohawks de Kahnawake, le ministre québécois délégué aux Affaires autochtones, John Ciaccia, a formulé une proposition très originale, explique M. Cadieux, qui refuse

Voir page 8: Mohawks

Ottawa approuve un médicament contre la maladie de Parkinson

Renée Rowan

D'ICI SIX semaines, les quelque 60 000 Canadiens atteints de la maladie de Parkinson auront accès au Déprenyl, un nouveau médicament prometteur qui ralentit la progression de la maladie sans toutefois la guérir.

Santé et Bien-être Canada vient en effet d'approuver la distribution dans les pharmacies du Déprenyl qui sera disponible sur prescription médicale. Jusqu'à maintenant, le médicament n'a été utilisé au Canada qu'à titre expérimental.

Les résultats d'une étude « multicentrique » nord-américaine impliquant 800 personnes (dont 20 Québécois) souffrant de la maladie de Parkinson montrent que le Déprenyl à dose de 10 mg par jour retarde de façon significative la progression de la maladie.

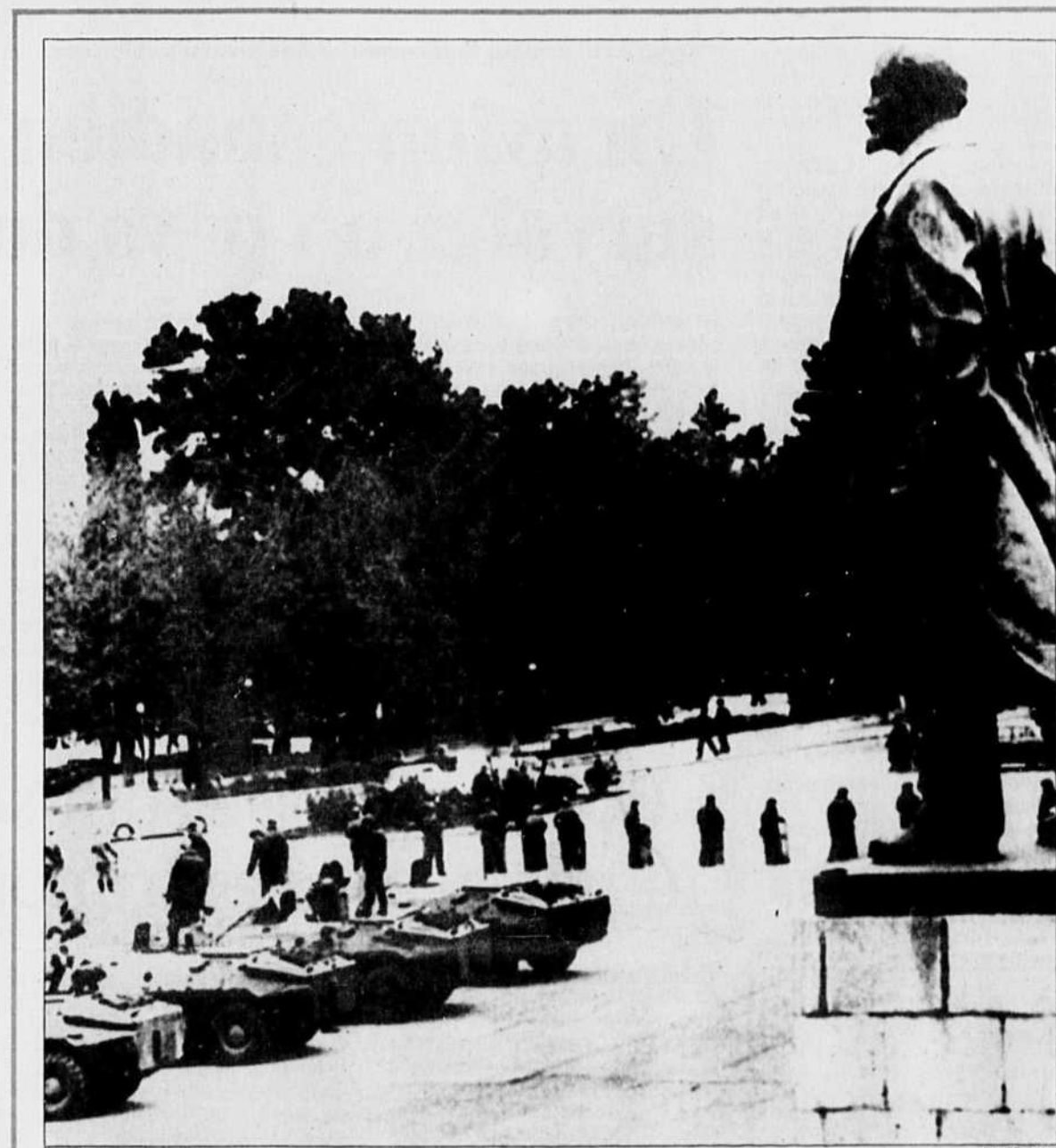
Les personnes atteintes de Parkinson souffrent d'un désordre du cerveau qui cause des tremblements, de la faiblesse musculaire, des difficultés d'élocution. La maladie, qui entraîne progressivement l'invalidité, est généralement diagnostiquée chez des personnes de 50 ans.

« L'accès au Déprenyl constitue une bonne nouvelle », estime Karen Watson, 45 ans, de Kanata, une des participantes à l'étude expérimentale dont les résultats ont été publiés à la mi-novembre dans le prestigieux *New England Journal of Medicine*.

Pris dès le tout début de la maladie, le nouveau médicament peut en retarder de façon significative la progression et repousser le temps où le malade, à cause des symptômes qui entravent le plus son fonctionnement, tels les tremblements, la rigidité, la perte d'équilibre — sera forcé de prendre un médicament plus fort (le Levodopa) qui peut supprimer les symptômes sans en retarder la progression.

Recrutés sur une base volontaire entre le 3 septembre 1987 et le 15 novembre 1988, les malades qui ont reçu du Déprenyl, devaient vraisemblablement atteindre une étape de non-fonctionnement un an plus tard que ceux qui ne recevaient pas de Déprenyl (26 mois pour atteindre le point de non fonctionnement alors que pour ceux qui n'ont pas pris de Déprenyl cela n'a pris que 15 mois).

De l'avis du Dr Serge Gauthier, directeur du Centre McGill pour études sur le vieillissement, qui a suivi la vingtaine de Québécois qui ont participé volontaire à l'étude clinique « multicentrique », il s'agit d'une « percée majeure » dans le traitement de la maladie de Parkinson.



A Stepanakert, capitale de l'enclave arménienne du Nagorny-Karabakh, en Azerbaïdjan, des blindés supplémentaires ont été envoyés par Moscou pour faire face aux tensions croissantes dans la région.

L'URSS envoie des renforts à la frontière de l'Azerbaïdjan

MOSCOU (AFP) — Un manifestant a été tué lors de heurts avec des garde-frontières soviétiques à la frontière entre l'URSS et l'Iran, selon un officier supérieur du KGB cité hier par l'agence TASS.

Les troubles se sont étendus du Nakhitchevan, une région d'Azerbaïdjan, à toute la frontière entre cette République transcaucasienne et l'Iran, a par ailleurs indiqué l'organe du gouvernement soviétique Izvestia.

Le général Nikolai Britvine, chef de la direction politique des garde-frontières, qui dépendent du

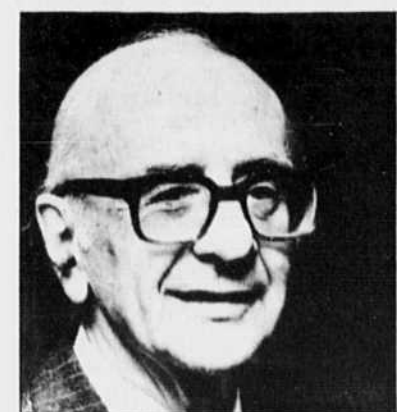
KGB, a déclaré lors d'une conférence de presse, selon TASS, que des renforts avaient été envoyés sur la frontière à la suite des attaques contre les installations frontalières soviétiques par des nationalistes azéris qui réclament l'ouverture des 800 km de frontière entre l'Azerbaïdjan soviétique et l'Iran.

Aucun garde-frontière n'a été blessé et aucun n'a fait usage de son arme, a déclaré le général, sans préciser dans quelles circonstances le manifestant a été tué.

Les affrontements ont commencé dimanche au Nakhitchevan, une région séparée du reste de l'Azerbaïdjan par une bande de territoire arménien, quand les manifestants ont commencé à couper les systèmes d'alarme à la frontière, a précisé le général Britvine.

Les dirigeants du Front populaire Azeri appelaient depuis fin novembre à l'ouverture de la frontière avec l'Iran et à la création d'un « grand Azerbaïdjan » regroupant les Azeris des deux côtés de

Voir page 8: Azerbaïdjan



Gérard Bergeron

GÉRARD BERGERON AU DEVOIR (1)

«Le Québec ne peut se permettre l'indépendance par accident»

Gilles Lesage
de notre Bureau de Québec

LE QUÉBEC ne peut se permettre de faire la séparation ou, si l'on préfère, l'indépendance par erreur, par accident, sans même envisager les coûts divers, mais inévitables, de l'opération. Le fait d'une double lassitude entre les deux groupes linguistiques serait-elle une raison suffi-

sante pour se séparer ?

D'un autre côté, les leaders politiques canadiens sont sous l'influence de la situation malsaine qui est en train de s'installer en ce pays.

Tel est l'avis, teinté de pessimisme, qu'exprime le politologue Gérard Bergeron, au cours d'une récente entrevue avec LE DEVOIR. Déjà, dans un entretien précédent (le samedi 11 novembre), le lauréat du Prix Léon-Gérin 1989 s'en était

pris, dans un rare moment d'humeur, à l'anachronisme et au caractère primitif des relations et conférences fédérales-provinciales; sans mandat ni mécanismes appropriés aux circonstances spéciales, deviennent des lieux de marchandage ou tournent même à la foire d'empoigne. Il estimait par ailleurs que les dirigeants politiques valent généralement mieux que les moyens institutionnels avec lesquelles ils doivent travailler.

Et si l'entente du Lac Meech finit par sombrer, le risque est grand d'un retour en arrière d'un demi-siècle, comme en 1939 exactement, avec une ligne de clivage divisant abruptement Canadiens anglais et Canadiens français.

Observateur sagace et passionné des relations entre le Québec et le reste du Canada depuis plus de 30 ans, le réputé professeur de l'ENAP

Voir page 8: Québec

L'ANNÉE POLITIQUE AU QUÉBEC

Ce livre s'adresse à tous ceux et celles qu'intéresse la politique québécoise. Personnes politiques, fonctionnaires, journalistes, leaders d'opinion et étudiants y trouveront des analyses concises et documentées de l'actualité et des tendances qui ont caractérisé l'année écoulée.



1988-1989

NOUVEAU

QUÉBEC/AMÉRIQUE - LE DEVOIR

VIENT DE PARAÎTRE - 316 PAGES - 59,95\$

Les libéraux figent toujours le projet de loi C-21 au Sénat

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

LES SÉNATEURS libéraux ont débuté leur année 1990 en poursuivant leur opposition au projet de loi C-21 sur l'assurance-chômage adopté l'an dernier par les élus de la Chambre des Communes.

Les audiences du comité sénatorial spécial sur le projet de loi conservateur ont repris hier à Ottawa même si le gouvernement Mulroney avait demandé aux libéraux, majoritaires au Sénat, à la fin de 1989, d'adopter le projet de modification du régime canadien d'assurance-chômage avant le 1er janvier 1990. Forts de la bénédiction de John Turner, les sénateurs libéraux ont invité plusieurs groupes, en majorité contre le projet conservateur, à venir témoigner au cours de ces audiences qui pourraient se poursuivre encore plusieurs semaines.

Cette décision libérale de retarder l'adoption du projet de loi C-21 signifie, dans l'immédiat, que les travailleurs habitant les régions ayant un taux de chômage supérieur à 9% devront, après le 6 janvier prochain, travailler durant au moins 14 semaines, plutôt que 10 jusqu'à maintenant, pour être éligibles aux prestations. Depuis les cinq dernières années, le gouvernement conservateur adoptait, de façon routinière, à la fin de chaque année, un projet de loi spécial permettant d'étendre les prestations aux chômeurs des régions plus défavorisées n'ayant travaillé que durant 10 semaines seulement. Les conservateurs ont refusé cette formule qui proposait pourtant les sénateurs libéraux cette année. Le gouvernement estime que le projet de loi C-21 doit remplacer la loi actuelle et que le Sénat doit se plier à la volonté majoritaire de la Chambre des Communes.

L'action libérale au Sénat a reçu un appui non-équivoque hier de l'Organisation nationale anti-pauvreté, un organisme qui représente les milieux les plus défavorisés de notre société. Pour la directrice Havi Echenberg, le gouvernement conservateur aurait pu adopter une loi provisoire permettant aux chômeurs touchés d'avoir droit à des prestations après dix semaines d'emploi. Le gouvernement l'a fait chaque année, dit-elle, et il n'y avait aucune raison pour ne pas le faire cette année. Elle demande même au Sénat de rejeter carrément le projet de loi C-21. Mme Echenberg dit compren-

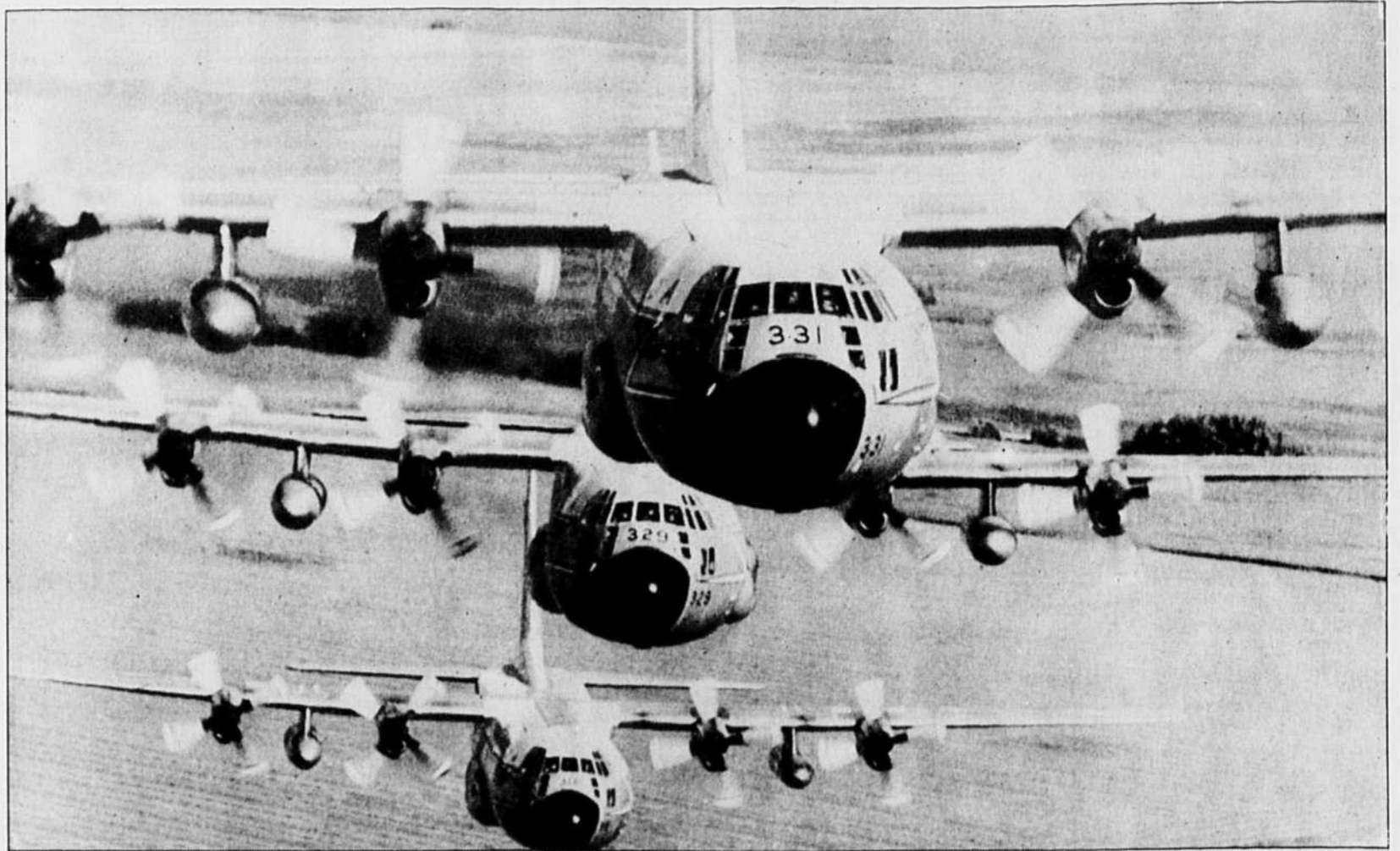
dre la partie de bras-de-fer entre la majorité conservatrice aux Communes et libérale au Sénat. Elle croit cependant utile de pouvoir présenter son point de vue devant un Sénat même non-élu. Le Sénat existe et a une existence légale, il joue son rôle, affirme-t-elle pour justifier son action, et le gouvernement punit les sans-travail pour pouvoir dire au Sénat qu'il ne peut agir comme il le fait.

L'importance de ces audiences publiques pour les sénateurs conservateurs était nettement visible hier après-midi durant le témoignage des représentants de l'Organisation nationale anti-pauvreté. Un seul sénateur conservateur faisait face aux cinq libéraux. Que pouvons-nous faire? se demande la sénatrice Brenda Robertson, conservatrice, qui admet être présente pour marquer le pas. Elle croit cependant que ce sont plutôt les libéraux du Sénat qui prolongent indûment les audiences publiques. Nous avons ce projet de loi devant le Sénat depuis le 7 novembre dernier, nous aurions pu entendre les témoins avant, de dire Mme Robertson qui reconnaît que le projet de loi n'est pas parfait, mais une loi parfaite existe-t-elle?

Le leader libéral au Sénat Allan MacEwen affirme plutôt que ce sont les conservateurs au Sénat qui ont retardé le début de l'étude du projet de loi C-21. Il admet cependant que les libéraux n'ont pas pressé le pas puisque leur opposition était bien connue. Il refuse cependant de dire maintenant si le Sénat, à majorité libérale, va endosser un projet de loi modifié. Il affirme, sans rire, que l'obstruction délibérée n'est pas notre objectif. Il veut plutôt entendre les témoins avant de dévoiler la voie que son parti suivra au Sénat.

En plus de resserrer les exigences d'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage qui fera entrer 1,3 milliard \$ de plus dans les coffres de l'État, le projet de loi C-21 permet au gouvernement conservateur de se retirer complètement du financement de l'assurance-chômage et d'en laisser entièrement le coût aux employeurs et aux employés. Le gouvernement compte ainsi récupérer 3 milliards \$ sur les 13 milliards \$ actuels du programme.

Au cours des audiences publiques menées l'été dernier par le comité de la Chambre des Communes durant quatre semaines, 202 groupes ont eu l'occasion de se prononcer sur ce projet de loi, une grande majorité s'y opposant.



C'est un avion Hercules C-130 semblable à ceux-ci qui aura l'honneur de survoler la Hongrie.

Un avion canadien sera le premier à survoler un pays du Pacte de Varsovie

OTTAWA (AFP) - Le Canada procédera samedi à un libre survol du territoire hongrois, une sorte de banc d'essai de ce qui pourra se passer à l'avenir entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie si les deux alliances se mettent d'accord sur la proposition Bush de « ciel ouvert », a annoncé mercredi le gouvernement canadien.

Dans un communiqué, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre de la Défense nationale, M. Bill McKnight, ont indiqué que l'objet de ce survol par un avion canadien non armé serait « de mettre à l'essai les procédures administratives et opérationnelles » qui seraient nécessaires à la conclusion d'un accord Est-Ouest dans ce domaine.

Les autorités hongroises à Budapest avaient déjà annoncé mercredi que, pour la première fois dans l'histoire de l'OTAN et du pacte de Varsovie, un avion militaire de l'Alliance atlantique survolerait officiellement un pays de l'Est, en l'occurrence la Hongrie.

Une conférence internationale sur la politique de ciel ouvert réunissant les ministres des Affaires étrangères et des experts des 16 pays membres de l'OTAN et des 7 membres du Pacte de Varsovie aura lieu à Ottawa du 12 au 28 février prochain. Elle sera suivie par une seconde un peu plus tard en Hongrie.

Le survol, ont précisé les deux ministres, se fera à l'aide d'un appareil Hercules C-130 des Forces canadiennes qui décollera le 4 janvier de la base canadienne de Lahr, en RFA, en direction de Budapest.

L'avion survolera dans la matinée du samedi 6 janvier pendant trois heures le territoire hongrois.

L'utilisation de détecteurs dans l'appareil sera interdite, conformément aux exigences de la proposition du président américain George Bush et « un délai suffisamment long permettra une liaison et une coordination complètes entre les autorités canadiennes et hongroises », selon le communiqué.

Le Canada a invité la Hongrie à procéder à un survol d'essai du même type sur le territoire canadien avant la conférence d'Ottawa.

La proposition Bush, formulée le 12 mai dernier à College Station, est une reprise de celle faite à Moscou en 1955 par le président Dwight Eisenhower. Elle vise à autoriser des vols de surveillance au-dessus des territoires du bloc militaire opposé par des avions non armés et moyennant un court préavis.

Le président Eisenhower avait limité sa proposition aux territoires américain et soviétique. M. Bush l'a étendue à l'OTAN et au Pacte de Varsovie, retenant ainsi une suggestion canadienne.

6 000 couples se sont soustraits au partage du patrimoine familial

par Suzanne Dansereau
de la Presse Canadienne

QUEBEC — Monique Gagnon-Tremblay n'est pas la seule: près de 6000 couples mariés se sont soustraits à la Loi 146 sur le partage du patrimoine familial que la ministre a fait adopter en pleine controverse voilà à peine six mois.

Au 24 décembre 1989, 5780 couples étaient allés chez le notaire pour s'assurer que la loi ne s'appliquerait pas à eux. « C'est énorme », dit-on au ministère de la Justice, section du tribunal des régimes matrimoniaux. La loi est soit mal comprise, soit impopulaire, tente-t-on d'expliquer.

Ce chiffre est effectivement énorme si on le compare avec le nombre habituel de changements de régimes matrimoniaux, qui se situe autour de 1500 par année. Ce qui apparaît certain, selon M. Jean-Yves Brosseau, du tribunal administratif des régimes matrimoniaux, c'est que le nombre de couples voulant fuir cette loi va augmenter en 1990. Lors de son entrée en vigueur, fin juin, à peine une centaine de couples ont rempli une convention d'exclusion pour se soustraire à la loi. Mais au fil des mois, les demandes ont augmenté sans cesse et on s'attend à ce qu'elles aient atteint 6000 au 31 décembre 1989.

C'est la loi même qui permet l'exclusion: les couples qui ne veulent pas y adhérer ont 18 mois, à partir du 1er juillet 1989, pour faire les démarches nécessaires auprès d'un notaire.

Rappelons que la Loi 146 oblige les couples à séparer en parts égales, lors de la dissolution du mariage, tous les objets qui font partie de ce qu'on appelle le patrimoine familial — lequel comprend notamment les résidences principale et secondaire, les meubles, la voiture et les régimes

de retraite. La ministre responsable de cette loi, Monique Gagnon-Tremblay, maintenant ministre de l'Immigration, s'est elle-même prévalue de ce droit d'exclusion pour son mariage. Embarrassée, elle avait répondu que sa situation était particulière.

La Chambre des notaires n'est pas surprise du nombre élevé de couples qui se soustraient à la loi. « Cela confirme que nous avions raison. Cette loi n'a pas d'allure », s'est exclamé hier le président de la Chambre, Me Jean Lambert. « Le législateur est venu perturber les relations matrimoniales. »

Selon lui, les Québécois ne veulent pas se faire imposer cette loi, qui bafoue le droit des couples de conclure le contrat de mariage qui leur convient.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi, la Chambre des notaires a eu plusieurs conversations avec des cou-

ples. « Lorsqu'ils apprennent le contenu de cette loi, ils sont très mécontents. C'est incroyable de voir la réaction négative que cette loi suscite, il y a un énorme malaise », commente-t-il.

La Chambre des notaires estime que la Loi 146 fera baisser le nombre de mariages au Québec, car si elle résout les problèmes du passé — celui des épouses à faibles revenus qui se retrouvaient dans la pauvreté après la dissolution du mariage —, elle ne convient pas au couple moderne. La Chambre craint également que la loi ne décourage les mariages en secondes noces. « Les gens âgés qui veulent se remarier mais qui veulent léguer leurs biens à leurs enfants et non à leur nouveau conjoint ne peuvent pas le faire avec la loi 146 », explique Me Lambert.

Lorsqu'il a été débattu, le projet de loi 146 était fortement approuvé par les groupes de femmes et par

l'Opposition péquiste. Peu de syndicats étaient intervenus, tandis que les groupes d'affaires étaient plutôt contre.

La Chambre des notaires était contre, elle aussi. « Mais nous nous faisons dire qu'être contre cette loi voulait dire être contre les femmes », souligne Me Lambert.

La controverse est survenue lorsque le public et les leaders d'opinion se sont prononcés contre, dans des lettres aux lecteurs ou les chroniques de journaux. La loi a quand même été adoptée, à la hâte, en pleine controverse.

Me Lambert estime que la loi n'a été adoptée que pour des motifs politiques. En cette année électorale, on voulait « offrir quelque chose » aux femmes et à défaut de pouvoir leur accorder l'entrée dans le Régime des rentes du Québec — une promesse des Libéraux datant de 1985 —, on est arrivé avec cette loi, résume-t-il.

La Chambre des notaires souhaite vivement que le gouvernement y apporte des amendements.

Au tribunal administratif des régimes matrimoniaux, on se dit également qu'une loi, « ça se change ».

Les pêcheurs de l'Atlantique voient déjà naître les villages fantômes

HALIFAX (PC) — Joe Casey ne se souvient pas avoir vu l'industrie de la pêche en si piteux état depuis 40 ans. Il croit même que le pire est à venir.

« C'est tout un mode de vie qui va disparaître », prétend l'homme de 71 ans dont la famille oeuvre dans l'industrie de la pêche du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse depuis plus d'un siècle.

« Vous allez bientôt voir apparaître des villages fantômes tout le long de la côte. » Le ministre des Pêches et Océans, Tom Siddon, a annoncé mardi des ré-

ductions importantes des quotas de pêche dans l'Atlantique, reconnaissant que cette mesure allait entraîner des pertes de revenus de l'ordre de plusieurs millions de dollars pour des entreprises qui devront en plus licencier des milliers de travailleurs de la région.

Les quotas de morue du nord — principale source de revenus des pêcheurs de l'Atlantique — ont été réduits de 25 % au cours des deux dernières années.

Pendant que le ministre Siddon promet d'aider la région à s'en sortir, M. Casey et d'autres de ses collègues estiment qu'il est déjà trop tard.

Les réserves de poissons ont été ravagées par une pêche trop intensive. L'une des causes de ce désastre est que les scientifiques fédéraux ont surestimé de près du double la quantité de poisson qui s'y trouvait.

« C'est une chance qu'ils n'aient pas été chargés du lancement d'une fusée spatiale, parce qu'elle se serait retrouvée à des milliers d'années-lumière de son objectif », a ironisé M. Casey, député libéral de la région.

« Ça va mal. C'est effrayant. Et je pense que la situation va aller en s'empirant. »

Les trois usines de poissons de M. Casey ne fonctionnent plus à plein régime comme elles le faisaient il y a trois ans.

Son usine de transformation de Shelburne, N.-E., qui employait jadis 50 travailleurs, n'en a plus besoin que d'un seul.

« Nous achetons tout ce qui vit sous l'eau », dit M. Casey, qui prédit que sa flotte de chalutiers sera réduite de moitié, ce qui entraînera 150 mises à pied. « A chaque année, il y a toujours un peu moins de poissons. »

Pendant que les réductions de quotas de morues et que les grandes compagnies comme la National Sea Products obtiennent toute l'attention, le reste de l'industrie est en train de mourir à petit feu dans l'indifférence du public, ajoute M. Casey.

Par exemple, les réserves d'aigle-fins ont été très sérieusement décimées au cours de la dernière décennie, selon le scientifique fédéral Kaas Zwanenburg.


« Il y a 200 ou 300 petites entreprises dans l'ouest de la Nouvelle-Ecosse », dit M. Casey. « Personne n'en parle. »

Premiers jumeaux de Québec

QUEBEC (PC) — Les premiers jumeaux à naître dans la région de Québec en 1990 ont vu le jour à 11h47 et 11h48, le matin du 1er janvier, à la grande joie de leurs parents, Mosont nés par césarienne à la maternité de l'hôpital Christ-Roi.

« Nous savions que nous étions pour avoir des jumeaux, parce qu'il y en a dans les deux familles. Je devais accoucher le 30 janvier, mais ils étaient à terme au 1er janvier. C'est un heureux hasard », a déclaré Mme

Bédard. Premiers enfants du couple, les jumeaux se portent à merveille. « Ils sont en pleine forme, mais nous avons encore de la difficulté à les différencier, même si ce ne sont pas des jumeaux identiques », a ajouté l'heureuse maman. Celle-ci prendra le temps de se reposer, avant de penser à retourner au travail, comme secrétaire-comptable chez un concessionnaire d'automobiles de Lévis.




RADIO CITE 107

LE DEVOIR

MALOFILM DISTRIBUTION

invitent 400 personnes à la première du film



AUSTRALIA

mettant en vedette
Fanny Ardant et Jeremy Irons

Mercredi, le 17 janvier 1990, à 19h30 au cinéma Complexe Desjardins

Pour participer:

- Complétez le coupon publié dans *Le Devoir* du 30 décembre 1989 au 6 janvier 1990 inclusivement, et retournez-le à l'adresse indiquée.
- La valeur totale des prix est de 2360 \$.
- Le tirage aura lieu à midi, le 9 janvier 1990, et 200 gagnants recevront par la poste un laissez-passer valable pour deux personnes.
- Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible chez Malofilm Distribution Inc.

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Âge: _____

Code postal: _____ Tél.: _____

CONCOURS AUSTRALIA
a/s Malofilm Distribution Inc.
1207 rue Saint-André, 4^e étage
Montréal (Québec) H2L 3S8

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....(514) 332-3891 ou (514) 844-5738

Québec.....(418) 845-2080

Extérieur — Indicateur 514.....1-800-361-6059

Indicateur 418.....1-800-463-4747

Indicateur 819.....1-800-361-5699

Indicateur 613.....1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Les infirmières feront chanter le gouvernement

Josée Boileau

UNE COQUILLE dans le contrat de travail ? Quel dommage, mais les paroles passent et les écrits restent et les infirmières ont bien l'intention d'en tirer tout le parti possible.

« Lors de négociations normales, les coquilles sont corrigées par de simples amendements à la convention collective approuvés au niveau local. Mais dans le contexte actuel, il est impensable que les infirmières acceptent une telle correction », affirme Mme Nancy Lavoie, vice-présidente aux négociations à la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ).

Loi 160 oblige, les infirmières n'ont pas à laisser passer cette occasion d'en négocier la suspension. « Nous, on dit au gouvernement:

vu le climat actuel, la convention s'applique telle quelle... Par contre, nous sommes ouvertes à toute suggestion », dit une porte-parole de la FIIQ, Mme Christine Marceau.

L'erreur, rendue publique hier par un quotidien montréalais, porte sur la prime de fin de semaine. Le texte de la convention collective stipule que cette prime se chiffre à « quatre pour cent du salaire de base » alors qu'il faudrait y lire « du salaire journalier de base ».

« Si on s'en tient uniquement à la définition du salaire de base, il s'agit, pour une infirmière qui a un diplôme collégial, du salaire hebdomadaire, et du salaire annuel pour une diplômée universitaire.

« Dans ce dernier cas, une infirmière qui travaille la fin de semaine arriverait grâce aux primes à un salaire annuel de 273 000 \$. Ce n'était évidemment pas le but visé par le

gouvernement... ni par le syndicat », s'exclame M. Jocelyn Dumas, porte-parole du président du Conseil du trésor M. Daniel Johnson.

Mais les infirmières n'en démordent pas. La convention ayant été ratifiée par les deux parties, l'écrit doit prévaloir sur l'esprit.

Les conventions collectives, dans leur longueur et leur complexité, ne sont pas à l'abri des coquilles ou des oublis qui désavantagent à tour de rôles l'une ou l'autre des parties.

« Les coquilles, ce sont des choses qui arrivent et dans ces cas-là on discute », affirmait la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, interrogée sur le sujet.

« Les erreurs, ça arrive des deux côtés et normalement on s'entend, on se fie à la bonne foi des parties. La vérification elle-même est un processus très long, presque une deuxième négociation », de dire M.

Gilles Giguère, porte-parole à la table de négociations des affaires sociales de la FTQ.

Personne n'a souvenir d'une erreur montée en épingle et négociée publiquement, encore moins d'une cause portée devant les tribunaux.

Me Jacques Desmarais, professeur en droit du travail à l'Université du Québec à Montréal, se rappelle vaguement d'une ambiguïté qui profitait à la partie syndicale lors des négociations du secteur public en 1976.

« Il était question de primes aux employés dans les institutions psychiatriques. L'offre du gouvernement se présentait sous une formulation alambiquée qui nous avantageait. Le gouvernement s'était finalement aperçu de son erreur et l'avait assumée. Mais c'était avant la signature de l'entente, alors que là... »

Là, les deux parties ont signé l'entente. On se retrouve donc dans une situation inédite... et totalement inattendue, comme en faisaient foi les réactions d'incrédulité au gouvernement face à la tournure que prend cette affaire.

« Ben voyons, on a tellement discuté des primes lors des négociations. On savait bien de part et d'autre de quoi il était question », lance M. Dumas.

Pourtant, cette malencontreuse coquille, qui pourrait coûter 50 \$ millions au gouvernement, fera peut-être jurisprudence puisque la FIIQ se dit prête à aller devant les tribunaux pour trancher la question.

« Si les hôpitaux n'appliquent pas la convention telle qu'elle est rédigée, les infirmières déposeront des griefs », de dire Mme Lavoie.

Le sujet sera bien sûr amplement

discuté au congrès de la FIIQ qui s'ouvrira la semaine prochaine à Québec et à moins d'une décision contraire des délégués, « nous, on ne bougera pas, c'est clair », ajoute Mme Lavoie.

« A quoi le gouvernement rétorque: « Il est hors de question de troquer quoi que ce soit pour une erreur technique », comme le dit le porte-parole de M. Johnson, et comme le rappelle un communiqué émis hier en fin de journée par le bureau du ministre de la Santé Marc-Yvan Côté.

« M. Johnson s'appuie sur les textes de loi pour contrer notre contestation de la loi 160, nous nous appuyons nous aussi sur la loi puisque que nous ne faisons que respecter le texte de notre convention », fait Christine Marceau.

A la guerre comme à la guerre...

La CEQ s'attaquera à la précarité de l'emploi

Josée Boileau

LA PRECARITE de l'emploi sera le principal cheval de bataille du syndicalisme des années 90, selon la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé. « Il faudra faire disparaître cette idée que la précarité est un mal nécessaire », a déclaré Mme Pagé, en admettant que certains syndicats avaient eux-mêmes contribué à créer deux catégories de travailleurs en signant des conventions accordant plus de droits aux anciens employés au détriment des jeunes recrues.

« Ce sera un type de revendications à laisser tomber », a dit Mme Pagé.

La reconnaissance des responsabilités parentales, le vieillissement des travailleurs et la mondialisation de l'économie seront également des enjeux majeurs des négociations syndicales de la prochaine décennie selon Mme Pagé.

La présidente de la CEQ a profité

de sa première conférence de presse de l'année pour exprimer sa satisfaction face à l'entente intervenue entre le gouvernement et les enseignants à la toute veille de Noël, une entente qui est d'ailleurs presque passée inaperçue.

« Cette année, les négociations se sont polarisées autour du dossier des infirmières », a expliqué Mme Pagé. Les autres groupes se sont situés en périphérie.

L'entente conclue avec les 80 000 enseignants que représente la centrale devrait être « le coup d'envoi qui permettra de compléter les négociations des autres groupes affiliés à la CEQ », a estimé Mme Pagé.

« Quelque 50 000 syndiqués du secteur public, dont le personnel de soutien dans les écoles, sont encore en attente d'une convention collective à la CEQ.

Si les discussions aux tables sectorielles avancent, les dossiers négociés conjointement par la CEQ et la CSN auprès du gouvernement ne semblent pas en voie d'un prochain règlement.

Ces négociations, qui concernent particulièrement les salaires et les régimes de retraite, achoppent surtout sur un enjeu de fond pour les syndicats: le partage des frais d'arbitrage.

« Ce dossier est d'une importance capitale pour nous, de dire Mme Pagé. Le gouvernement voudrait nous faire payer le fonctionnement du rôle d'arbitrage et le salaire des arbitres, alors qu'il finance entièrement le fonctionnement des tribunaux au Québec.

« Or, le système d'arbitrage a justement été créé pour désengorger les cours de justice. Si nous avions continué à débattre nos causes devant la Cour supérieure, la question ne se poserait même pas. Les discussions vont être animées », de conclure Mme Pagé.



Deux des Chiliens qui font la grève de la faim depuis 22 jours à Montréal, reçoivent ici les soins d'un médecin. La santé de plusieurs d'entre eux s'est gravement détériorée depuis quelques jours.

Le parrainage pourrait être une issue pour les latino-américains

Paul Cauchon

LA GRÈVE de la faim des ressortissants latino-américains entrainé dans une période cruciale hier: alors qu'un des grévistes était transporté d'urgence à l'hôpital, l'ensemble du groupe étudiait en soirée une proposition voulant qu'ils cessent leur grève en échange d'un parrainage personnalisé de quelques personnalités québécoises, dont des députés, chaque personnalité s'occupant d'un gréviste pour tenter de faire venir sa famille le plus rapidement possible.

Cette proposition, une idée de Nicole Boudreau, l'ancienne présidente de la Société St-Jean-Baptiste, a été présentée aux grévistes par l'écrivain et dramaturge Marco Micone hier après-midi.

En soirée on ne connaissait pas encore la réponse officielle de l'ensemble du groupe à cette proposition. En début de soirée également Benoît Tremblay, député fédéral du comté de Rosemont où se tient cette grève, intervenait pour la première fois en visitant les grévistes, déclarant qu'il fallait trouver une solution. Cette intervention était perçue comme un signe que le milieu politique commence à bouger.

Le député de Châteauguay Ricardo Lopez, seul député d'origine espagnole aux Communes, avait tenté la veille de créer un lien avec les grévistes, leur demandant avant toute chose de cesser leur grève, ce qui avait été refusé.

Les 14 ressortissants latino-américains, accompagnés de trois Qué-

bécos solidaires de leur démarche, font la grève de la faim pour convaincre le ministre de l'Immigration d'accorder à leur conjoint respectif et à leurs enfants un permis spécial pour les faire venir au Canada.

Hier, leur 22e journée de grève avait été fertile en émotions. Le pasteur Juan Inturriaga, porte-parole du groupe, avait d'abord tenu une conférence de presse pour rappeler les principaux éléments du dossier. Par la suite, Urgences-Santé s'est présenté sur les lieux afin de transporter à l'Hôpital Notre-Dame Harold Ortegarey, 28 ans, d'origine nicaraguayenne, qui souffre de déshydratation.

M. Ortegarey s'était joint au groupe entre Noël et le Jour de l'An et avait tenu une grève sèche (ne consommant aucun liquide). Le 29 décembre il avait été transporté une première fois à l'hôpital, en compagnie de deux autres grévistes. L'arrêt de consommation de liquide peut créer des dommages irréparables, particulièrement aux reins.

Trois autres grévistes, dont deux Québécois, décidaient hier de maintenir leur refus tout liquide. Plus tôt, le pasteur Inturriaga avait précisé sa position en déclarant qu'il « pêche le ciel mais essaie aussi d'aider les gens sur terre. J'aimerais que ces gens finissent leur grève, mais j'aimerais aussi qu'ils reçoivent une nouvelle, de la ministre, qui leur donne espoir ».

Voulant convaincre la population de la gravité de la situation, M. Inturriaga a expliqué que ces gens souffraient de la séparation avec leur fa-

mille et avaient souvent vécu des expériences affreuses depuis qu'ils sont partis d'urgence, leur vie menacée. « Certains ont vu leur femme attaquée, violée, leurs enfants perdus », dit-il.

« Nous ne voulons pas créer un précédent au ministère de l'Immigration, nous voulons chercher à solutionner un drame humain », a-t-il ajouté.

Au bureau montréalais d'Immigration-Canada où l'on s'occupe du programme de « Suppression de l'arrière », le programme spécial qui traite les 100 000 dossiers de demandeurs de refuge accumulés avant janvier 1989, Mme Denyse Gosselin, directrice adjointe, a rappelé qu'on avait offert aux grévistes de se rendre à partir du 15 janvier.

« Nous avons pris des mesures pour pouvoir traiter 10 personnes par jour à partir du 15 janvier, explique-t-elle. Le comité des parents réfugiés nous a informé qu'il y aurait éventuellement une cinquantaine de personnes qui voudraient ainsi retrouver leurs conjoints ou leurs enfants ».

Cette entrevue servirait à obtenir toutes les informations concernant les membres de la famille laissés sur place, continue-t-elle. Nous avons besoin de ces informations pour envoyer des télex à nos agents à l'étranger afin qu'ils retracent la famille. Nous pourrions alors émettre un permis de ministre. Mais il faut comprendre que nos ressources sont limitées, et que toutes les demandes traitées par nos agents en Amérique Latine sont considérées comme urgentes ».



Lorraine Pagé

Les immigrants versent plus qu'ils ne retirent

TORONTO (PC) — L'accueil d'immigrants constitue un investissement rentable pour le Canada, car ceux-ci versent davantage d'argent dans le trésor fédéral qu'ils n'en retirent, selon une étude réalisée récemment.

Ottawa devrait donc ouvrir ses portes toutes grandes aux immigrants, ce qui aiderait à payer la note de services gouvernementaux de plus en plus coûteux, a suggéré hier l'auteur de l'étude.

« Nous avons besoin d'une politique d'accueil plus généreuse », a dit M. Ather Akbari, professeur d'économie à l'université St. Mary de Halifax.

« Pour l'instant, on ne fait que discuter d'une politique d'immigration plus libérale... Mais il y a toujours des quotas. Il y a toujours de nombreuses restrictions sur l'immigration ».

M. Akbari a analysé les résultats du recensement de 1981 portant sur quelque 95 000 foyers canadiens, qu'ils soient immigrants ou non-immigrants.

Son étude révèle que durant leur 35 premières années de vie au Canada, les immigrants contribuent davantage au trésor fédéral qu'ils n'en tirent avantage. En quelque sorte, ils subventionnent les non-immigrants.

Les immigrants arrivés au pays depuis 1946 ont profité en moyenne de 3575 \$ en paiements de transferts et en services de santé et d'éducation pendant l'année 1980. Ils ont par contre payé 10 537 \$ en impôts, taxes de vente et autres taxes diverses, a découvert M. Akbari.

Les non-immigrants ont consommé environ le même montant en services, soit en moyenne 3651 \$, mais n'ont payé en retour que 8896 \$ en impôts et taxes.

Seuls les immigrants arrivés avant 1946 ont payé moins d'impôts que ce qu'ils ont retiré en services sociaux et autres.

La plupart des immigrants étant plus jeunes que les non-immigrants, et à un stade de leur carrière moins avancé, ils n'utilisent pas les services de santé de façon très intensive, tout en payant de lourdes taxes, a expliqué M. Akbari.

Plus de 200 000 cas de sida dans le monde

GENEVE (AP) — Le nombre des victimes du sida recensées à travers le monde a dépassé la barre des 200 000 au cours de l'année 1989 (203 599 cas) durant laquelle 36 942 nouveaux cas ont été enregistrés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le nombre des malades recensés l'an dernier est très en dessous de celui des années précédentes: 64 673 en 1988 et 47 582 en 1987. L'OMS considère cependant que la lutte contre le Sida va devenir plus

difficile durant la prochaine décennie.

Les Etats-Unis reste en tête pour le nombre des malades du sida, avec 113 211 victimes qui représentent 56 pour cent du total mondial. Des statistiques récentes du Brésil créditent ce pays de 8064 cas, ce qui lui donne le triste privilège d'arriver en seconde position et donc de dépasser la France qui compte 8025 cas.

Le record de la plus forte progression en Afrique revient à la

Côte d'Ivoire qui a vu le nombre de ses malades recensés bondir de 250 à 1010 cas au cours des deux dernières années. L'Ouganda serait le pays le plus touché du continent africain avec 7375 victimes de cette maladie.

Ces statistiques sous-estiment largement la réalité, car de très nombreux cas de Sida ne sont pas signalés à l'OMS, notamment en Afrique. De même que les chiffres de l'organisation, basée à Genève, ne comptent pas les personnes in-

fectées par le virus HIV, chez lesquels la maladie n'est pas encore apparue.

Le Pr Mann, directeur du programme de lutte contre le Sida à l'OMS, considère que le total des personnes malades du Sida dans les années 80 se situe aux environs des 600 000, dont la moitié seraient irrémédiablement condamnées. Il évalue à quelque cinq millions, le nombre de personnes infectées par le virus HIV au cours de la même décennie.




diffusion
stephanie bis

MONSIEUR • MADAME

75%

LIQUIDATION TOTALE
TOUTE OFFRE RAISONNABLE
SERA ACCEPTÉE

1110, rue Laurier Ouest
2030, rue Crescent

270-7797
844-0063

Arthur Quentin

Du 6 au 13 janvier

Arthur Quentin vous invite à profiter des prix réduits jusqu'à

50%

sur des articles sélectionnés

ARTHUR QUENTIN 3960 rue Saint-Denis Montréal (514) 843-7513

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Avant même le début de la révolution en Roumanie L'URSS appuyait les futurs insurgés

Des contacts avaient eu lieu à Moscou en novembre

d'après AFP et Reuter

TACITEMENT, l'Union soviétique avait approuvé le renversement de Nicolae Ceausescu plusieurs semaines avant qu'il ne se produise. C'est ce qu'a admis hier un responsable du Front de salut national, maintenant au pouvoir à Bucarest.

Selon Silviu Brucan, qui s'exprimait sur la chaîne de télévision britannique Channel Four, il avait obtenu cet appui tacite de la part des dirigeants du Kremlin lors d'un séjour à Moscou en novembre.

Brucan a par ailleurs qualifié la révolution roumaine « d'explosion de masse », spontanée et sans véritable direction politique, et a nié qu'une organisation détaillée du soulèvement se soit préparée avant qu'il ne survienne. Mais une élite alternative se tenait prête à occuper le pouvoir, et il en faisait partie.

Les dirigeants du Front se sont réunis pour la première fois alors que l'insurrection contre le régime de Ceausescu avait déjà commencé, a-t-il cependant tenu à dire.

Un réseau informel ayant pour nom « Front de salut national » existait, ont reconnu par contre quelques-uns des nouveaux dirigeants roumains, qui se sont contredits sur la question.

Le quotidien *Le Monde* avait fait état de son existence dans un article paru le 26 octobre 1988.

Mais le nouveau premier ministre Petre Roman avait démenti lundi une information analogue publiée le même jour par FR3 et affirmé que le Front était « un mouvement spontané et qu'il n'avait aucune organisation préalable ».

Dans une interview publiée hier par *le Figaro*, le commandant Mihail Lupoi, membre du Conseil du Front et nouveau ministre du Tourisme, a déclaré : « Le Front a été mis au point depuis longtemps, c'est vrai, mais il s'est constitué vraiment sur les barricades pendant l'insurrection contre Ceausescu ».

Prié de dire si Moscou avait promis son aide en cas de renversement de Ceausescu, Silviu Brucan a répondu : « C'était une promesse de soutien, mais très à contrecoeur. Moscou n'avait pas le choix, en raison de la nouvelle pensée, la nouvelle politique de non-ingérence, en particulier dans les affaires des pays de l'Est ».

Brucan, qui a servi comme ambassadeur de Roumanie aux Nations unies et à Washington, n'a pas identifié les hauts dirigeants soviétiques

qu'il avait vus mais a précisé qu'il n'avait pas été reçu par le président Mikhaïl Gorbatchev. On lui avait demandé de ne pas faire état de ses entretiens, a-t-il ajouté.

Brucan a insisté sur le caractère spontané de l'insurrection. « Le fait est que l'explosion de masse qui s'est produite le 22 décembre à Bucarest était 100 % spontanée, sans aucune direction politique », a-t-il dit.

Selon lui, ce n'est que ce soir-là que les dirigeants du Front eurent leur première réunion. Brucan a également déclaré que les membres du Bureau politique du Parti communiste roumain, aujourd'hui tous en détention, auraient un procès juste. Il a estimé que les crimes qu'ils avaient commis n'étaient pas de caractère politique et qu'il s'agissait souvent de malversation.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie soviétique, Edouard Chevardnadze, doit se rendre « dans les prochains jours » en visite officielle en Roumanie, une façon pour Moscou de témoigner à nouveau de son soutien à l'après-Ceausescu en Roumanie et de percevoir plus nettement les intentions de ses dirigeants.

Le voyage du ministre soviétique des Affaires étrangères en Rou-

manie avait été annoncé pour le 5 ou le 6 janvier, mais cette date n'a pas été confirmée par le porte-parole du ministère.

« Cette visite aura lieu dans les prochains jours », s'est borné à indiquer Guennadi Guerassimov au cours d'une rencontre avec la presse. Le nouveau ministre roumain des Affaires étrangères, Sergiu Celac, avait annoncé avoir invité M. Chevardnadze dans son pays « dans la première décennie de janvier ».

Le chef de la diplomatie soviétique devrait, en tous cas, être l'un des premiers dirigeants étrangers à se rendre en Roumanie depuis la chute du régime Ceausescu, après son homologue hongrois, Gyula Horn, reçu à Bucarest fin décembre, et Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale française, qui vient d'y effectuer une visite de 48 heures. Le ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas, est attendu le 10 janvier à Bucarest.

Par cette marque d'intérêt pour la nouvelle Roumanie, le Kremlin confirme son soutien total à la « juste cause du peuple roumain », manifesté publiquement par le Congrès des députés dès l'arrestation de Nicolae Ceausescu.

L'armée contrôle « totalement » la situation

BUCAREST (AFP) — L'armée roumaine contrôle « totalement » la situation dans le pays, où le calme est revenu et plusieurs milliers de membres de la Securitate ont été mis hors de combat ou arrêtés, a indiqué hier le général Vasile Ionel, chef d'État-major des armées.

Selon le général Ionel, qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse à Bucarest, l'armée a perdu au cours des combats de la révolution 196 officiers et sous-officiers, qui ont été tués, et compte 450 blessés actuellement soignés dans les hôpitaux.

Le général, qui est également premier adjoint du ministre de la Défense, n'a pas été en mesure de donner le nombre exact des victimes des combats, notamment au sein de la population civile. « Vous connaissez les chiffres qu'on a publiés de 60 000 morts, a-t-il dit, ce sont ceux de la tyranie » depuis qu'elle existe « mais nous ne savons pas encore combien de gens ont été tués pendant la révolution à Timisoara, Cibi, Bucarest et Brasov, nous savons seulement que dans tout le pays, le nombre des morts est très élevé ».

Le général Ionel a formellement démenti la présence de bateaux ou autres bâtiments étrangers qui auraient été depuis Constantza (sur la Mer Noire) servi de soutien logistique aux unités spéciales de la Securitate ou à des mercenaires venus de l'étranger, ou les auraient aidés à sortir du pays. « Les seuls navires étrangers, y compris militaires, qui sont arrivés ou vont arriver à Constantza, s'y trouvent pour acheminer l'aide de pays étrangers au nouveau régime roumain », a-t-il indiqué.

En ce qui concerne la présence éventuelle aux côtés des « terroristes » de mercenaires étrangers venus du Proche ou du Moyen-Orient, le général a indiqué qu'il n'existait aucune preuve en ce sens. « Nous avons découvert ici et là quelques cadavres avec une physionomie différente des Roumains, mais il est im-

possible d'en déduire quoi que ce soit, tous les corps retrouvés n'ayant sur eux aucun document d'identité ».

Le général a également démenti les informations selon lesquelles quelque 30 000 « terroristes » de la Securitate seraient actuellement réfugiés dans des bunkers des Carpates. « À ce que nous savons, a-t-il dit, cela est faux. Il est possible que des gens se soient enfuis individuellement mais c'est sans commune mesure avec ces chiffres. Il n'y a pas à notre connaissance de bunker dans cette région et l'armée contrôle les Carpates ».

« Dans l'ensemble du pays, a-t-il ajouté, tous ceux qui ont entrepris des actions terroristes sont actuellement paralysés et ne disposent plus d'armes ou de munitions ».

Quant aux membres des unités spéciales de la Securitate actuellement arrêtés, qu'il a évalués à plusieurs milliers de personnes chargées de la protection personnelle de Ceausescu et de ses proches, le général Ionel a indiqué que tous étaient actuellement interrogés.

« Les enquêtes ne sont pas terminées et le châtiement n'a pas été décidé mais nous voulons un jugement juste en ce qui les concerne ». Selon toute probabilité, les « membres de la Securitate ne devraient pas être condamnés à mort, la peine capitale ayant été abolie en Roumanie, comme l'a annoncé dans son discours de Nouvel An le numéro un du nouveau régime, M. Ion Iliescu ».

Évoquant enfin le calme revenu dans le pays, le général Ionel a précisé que l'armée continuait d'être vigilante et maintenait ses unités pour garder les objectifs les plus importants à Bucarest et dans l'ensemble du pays.

Le général Ionel, ancien officier du cadre de réserve, a été spécialement appelé à ce poste important pour remplacer le général Stefan Guse, récemment limogé pour acte de « haute gravité ».

Les Palestiniens cherchent à s'unir

NICOSIE (AFP) — Les organisations palestiniennes proches de la Syrie et hostiles à la politique de négociations menée par Yasser Arafat s'efforcent actuellement de rejoindre les principaux mouvements palestiniens regroupés au sein de la Direction de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP), ont indiqué hier des responsables palestiniens à Damas.

Cette évolution intervient au moment où il est de nouvelle question d'un rapprochement entre l'OLP et la Syrie, où l'Égypte et la Syrie rétablissent leurs relations diplomatiques, et où le soutien que l'Union soviétique apporte à ses alliés du Proche-Orient se fait plus pragmatique et moins systématique.

Réagissant aux informations en provenance de Damas, un dirigeant palestinien, M. Souleiman al-Najab, membre du Comité Exécutif de l'OLP, a aussitôt déclaré mercredi à Tunis que l'organisation palestinienne demeure ouverte aux mouvements qui la boycottent.

Ce retour des petites organisations contestataires vers les principaux mouvements qui forment l'ossature de l'OLP a été préconisé par M. Khaled al-Fahoum, président du Front de Salut National Palestinien (FSNP), organisme qui regroupe les quatre organisations hostiles au chef de l'OLP, et basées à Damas : le Front populaire de libération de la Palestine — Commandement général (FPLP-CG, d'Ahmad Jibril), le Fatah-Intifada d'Abou Moussa, la Saika, d'obédience syrienne, et le Parti communiste révolutionnaire de M. Arabi Awad.

Ces organisations ont créé le FSNP, à Damas en 1985, pour marquer leur opposition à la politique de Yasser Arafat qu'ils jugeaient dévotionniste. Leur hostilité n'a fait que s'accroître après la décision de l'OLP, prise à la fin de l'année 1988, d'accepter le principe de deux États — un juif et un arabe — coexistants sur le territoire de l'ancien mandat britannique de Palestine.

Il n'a pas encore été possible de savoir si le FSNP mettrait des conditions politiques pour son retour au sein de l'OLP dont les options sont en contradiction avec celles qu'il a suivies jusqu'à présent. Ainsi, il y a deux mois encore, le Fatah-Intifada voulait faire passer Yasser Arafat en jugement pour « haute trahison », parce qu'il « a reconnu l'ennemi israélien ».

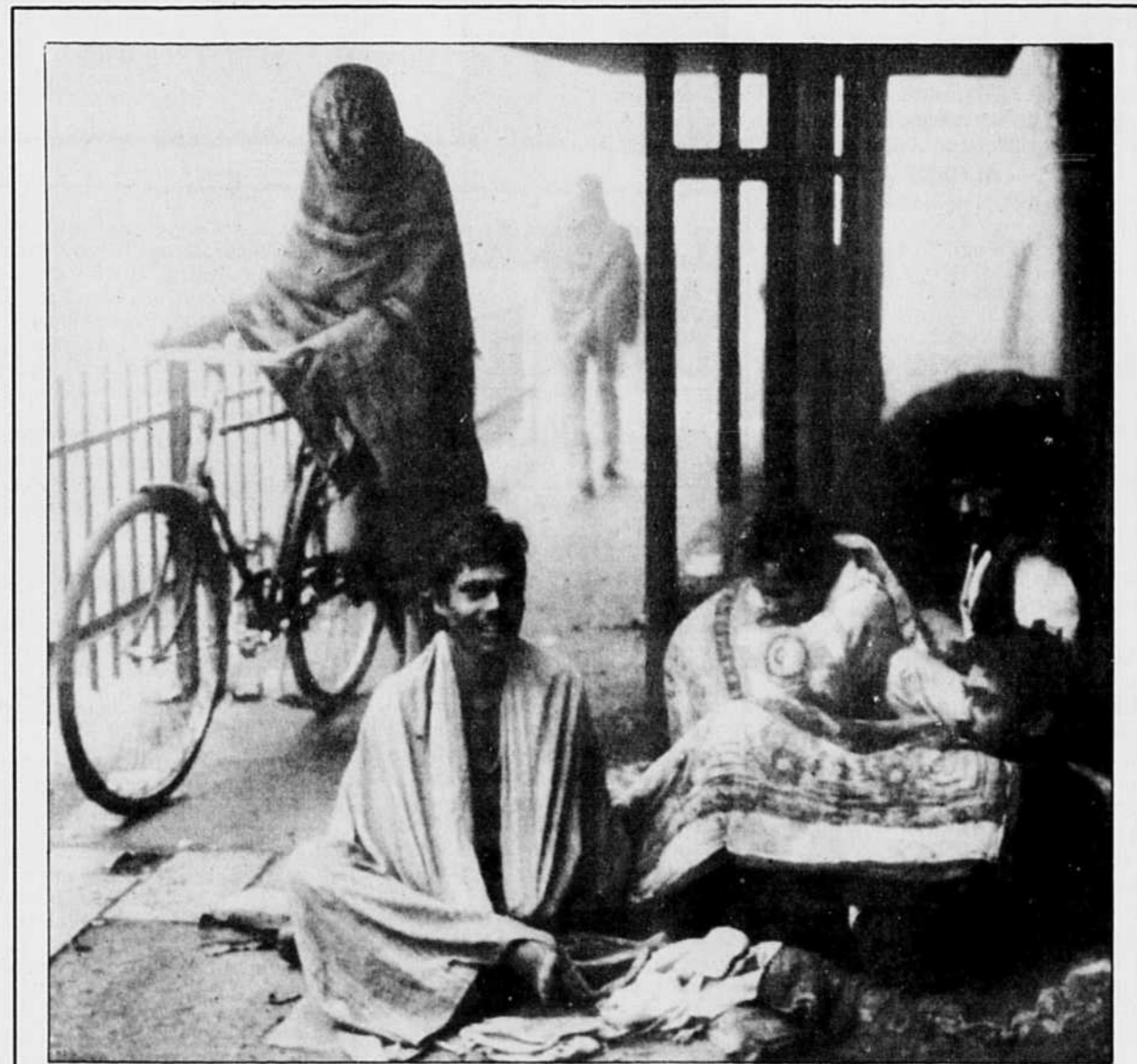
6500 morts au Salvador en 1989

SAN SALVADOR (Reuter) — La guerre civile au Salvador a fait plus de 6500 morts en 1989, estime un rapport de l'armée publié hier.

Selon le document, 1079 soldats ont été tués lors de combats contre la guérilla et 1908 blessés. Le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) a souffert 3697 victimes, morts et blessés.

La plupart des victimes sont tombées lors des violents combats qui ont débuté le 11 novembre avec l'offensive du FMLN et se sont poursuivies pendant six semaines.

En dix ans de guerre civile, environ 70 000 Salvadoriens sont morts. Le pays compte cinq millions d'habitants.



Froid exceptionnel en Inde

Cette rue de New Delhi sous zéro illustre la vague de froid sans précédent qui frappe depuis deux semaines le nord de l'Inde. 109 personnes au moins, pour la plupart sans abri, sont mortes victimes de ce froid.

Les communistes lituaniens tentent d'amadouer Moscou

Le PCL veut donner l'exemple aux autres de l'URSS

MOSCOU (Reuter) — Le secrétaire du Parti communiste lituanien, Algirdas Brazauskas, qui s'est prononcé le mois dernier pour une scission avec le PCUS, s'est rendu hier à Moscou, apparemment en prévision d'un voyage de Mikhaïl Gorbatchev la semaine prochaine en Lituanie.

Brazauskas, accompagné de plusieurs personnalités réformatrices lituaniennes, devait avoir aujourd'hui au Kremlin des entretiens consacrés à la décision historique prise en décembre par les communistes de la République balte, a-t-on précisé de source lituanienne.

Gorbatchev lui-même, a-t-on ajouté de même source, devrait entamer mardi prochain une visite de deux ou trois jours en Lituanie. À Moscou, les autorités soviétiques soulignaient cependant qu'aucune date définitive n'avait encore été arrêtée.

Brazauskas sera probablement soumis à de fortes pressions de la part du Kremlin, afin d'amener le Parti communiste lituanien à revenir sur sa décision, une telle scission étant sans précédent depuis la révolution bolchévique de 1917.

La semaine dernière, le comité central s'était montré très critique à l'égard du bouleversement décidé en Lituanie, qu'il considérait comme un premier pas vers un démantèlement de l'Union soviétique. Il avait néanmoins repoussé sa décision finale jusqu'à la fin du voyage de Gorbatchev.

Le journaliste lituanien Algis Cekuolis, membre du comité central du Parti rebelle, déclarait cependant hier par téléphone à Reuter qu'il n'était pas question pour celui-ci de changer d'avis. « Brazauskas, a-t-il déclaré de Vilnius, capitale de la Lituanie, soulignera que nous ne rompons pas nos relations fraternelles

avec le Parti soviétique. Nous ne faisons que nous en séparer, afin de devenir comme les partis communistes bulgare ou français ».

« Mais nous déclarerons aussi que nous ne pouvons modifier une décision prise par notre congrès », a-t-il ajouté. « La direction du Parti communiste lituanien ne peut revenir sur une décision du congrès ».

Brazauskas, a ajouté Cekuolis, plaidera également la cause d'une « solution lituanienne » pour l'ensemble du Parti communiste soviétique, aux termes de laquelle celui-ci renoncerait à sa structure unitaire actuelle pour devenir une « Union de Partis communistes égaux ».

Un tel discours n'est cependant guère susceptible de rencontrer l'assentiment de Mikhaïl Gorbatchev. Le président a en effet déclaré à de multiples reprises qu'il considérait un Parti communiste unitaire comme le seul élément pouvant

maintenir la cohésion des 15 Républiques constitutives de l'Union soviétique.

Brazauskas est notamment accompagné à Moscou par trois autres secrétaires du Parti lituanien et sept autres membres de son bureau politique et de son comité central. Plusieurs d'entre eux, a précisé Cekuolis, sont aussi membres du mouvement nationaliste Sajudis.

Par contre, la délégation ne comporte aucun membre de l'aile minoritaire et conservatrice du PC lituanien, essentiellement composée de Russes de souche, qui demeure opposée à une séparation de Moscou. D'après des journalistes lituaniens, un entretien séparé doit par ailleurs avoir lieu aujourd'hui à Moscou entre des ministres de Lituanie, d'Estonie et de Lettonie, à propos de l'application de l'indépendance économique accordée aux trois Républiques baltes.

Les antifascistes craignent la récupération

250 000 personnes dans la rue à Berlin-Est contre l'extrême-droite

BERLIN-EST (Reuter) — Plus de 250 000 Allemands de l'Est ont participé hier à une manifestation antifasciste organisée par le Parti communiste (SED-PDS), mais plusieurs d'entre eux ont mis en doute la sincérité de la lutte menée par les autorités contre la menace extrémiste. Le SED-PDS avait appelé à la manifestation pour protester contre la profanation ces derniers jours de plusieurs monuments par des inscriptions néo-nazies. Brandissant des banderoles, des drapeaux ou des bougies, la foule s'est rendue auprès d'un monument élevé à la mémoire de soldats soviétiques, souillé récemment par des croix gammées.

Mais la spontanéité de l'action anti-fasciste du Parti a été contestée par des centaines de manifestants qui ont quitté le défilé, avec le sentiment qu'il était en fait organisé par la Stasi (police secrète), principal instrument de la répression jusqu'à

la chute de l'ancienne direction communiste, en octobre.

« J'ai reconnu beaucoup de gens qui avaient l'air de membres de la Stasi et je ne veux pas être récupérée », a déclaré une manifestante, qui a requis l'anonymat, en quittant le défilé. De nombreux Allemands de l'Est ont le sentiment que la Stasi répand la menace extrémiste pour se garantir un rôle dans la sécurité de l'État.

Le gouvernement et les médias est-allemands, toujours dominés par les communistes en dépit du processus démocratique en cours, ont abondamment parlé ces derniers jours d'une recrudescence de l'activité extrémiste.

« Les extrémistes de droite représentent un danger que nous devons éliminer pour protéger l'évolution démocratique », a déclaré pendant la manifestation le chef du SED-PDS, Gregor Gysi.

3913
BLEU
NUIT

Du 6 au 13 janvier

Bleu Nuit vous invite à profiter des prix réduits jusqu'à

50% sur des articles sélectionnés

BLEU NUIT
3913, rue Saint-Denis
Montréal
(514) 843-5702

FORMER, C'EST MODERNISER L'ENTREPRISE

FORMATION DES FORMATEURS

ATELIER DE FORMATION

L'atelier s'adresse à toute personne qui désire acquérir les outils nécessaires pour mieux communiquer ses connaissances ou son expérience aux membres de son milieu de travail. Il intéressera le professionnel amené à assumer, à l'occasion, un rôle de formateur et le chef de service appelé à initier ses employés.

Les 7, 8, 9 février et 8, 9 mars de 9 h à 17 h.

Nombre d'inscriptions limité. Communiquez dès à présent avec le SERVICE AUX ENTREPRISES 343-5863

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Les pêches à l'agonie

Il faut revenir à une gestion respectueuse de la nature

LA RÉDUCTION des quotas de pêche dans l'Atlantique portera un autre coup dur à l'économie des Maritimes. Après la fermeture annoncée le mois dernier de quelques usines de la National Sea Products, concentrées en Nouvelle-Écosse, c'est maintenant au tour de la Fishery Products International et de ses installations terre-neuviennes d'être touchées. Les chambardements en cours pourraient entraîner au total la perte de 6000 emplois dans l'ensemble de la région. Une véritable saignée.

Malgré les douleurs qu'elle provoquera, la médecine imposée par le gouvernement fédéral s'avère dans les circonstances la seule appropriée. La réalité est incontournable : il n'y a plus assez de poissons pour alimenter les usines de transformation. S'obstiner à capturer des quantités qui dépassent les quotas autorisés mettrait en péril une industrie déjà sévèrement ébranlée. Après des années de surpêche, il importe maintenant de revenir à une gestion respectueuse de la nature, dans l'espoir que les stocks se reconstitueront avec les années.

Certes le gouvernement n'est pas sans faute. L'augmentation substantielle des réserves à la suite de l'élargissement de la zone de pêche à 200 milles en 1977 a laissé croire, à tort, que le développement de l'industrie pouvait être illimité. Effectivement, depuis cette date, le nombre d'employés dans les usines de transformation a presque triplé, pendant que le nombre de pêcheurs a doublé. Et pourtant, dès 1982, le rapport Kirby — issu d'un groupe d'étude chargé par Ottawa de définir une nouvelle politique des pêches de l'Atlantique — avait noté « que la capacité des usines et le nombre des pêcheurs se sont accrus excessivement depuis 1977... Pour beaucoup de stocks, les limites biologiques d'une récolte prudente sont maintenant atteintes, ou presque. »

Mais les pêcheurs — petits et grands — et les

usines de transformation ont aussi contribué à créer une surcapacité. Comme le signale le même rapport, les gouvernements ont cédé trop souvent dans le passé aux pressions des communautés et des groupes d'intérêts en consentant des aides financières aux installations en difficulté.

En réalité, le gouvernement fédéral est dans une impasse. La quantité des prises doit être nettement diminuée, mais sans asphyxier l'économie des Maritimes déjà mal en point. Ottawa a donc décidé de procéder par étape en fixant les nouveaux quotas de 1990 à 197 000 tonnes, soit bien au-dessus des 125 000 tonnes recommandées par une équipe de scientifiques du gouvernement fédéral.

Si les experts voient juste, il y aura donc encore une surexploitation de la ressource. Dans un tel cas, le gouvernement fédéral devrait continuer à réduire les quotas au cours des prochaines années, d'autant qu'il exige des pays européens qu'ils restreignent leurs quotas en dehors de la zone de 200 milles.

Manifestement, Ottawa et toute l'industrie ont péché par excès d'optimisme. Au-delà des problèmes d'évaluation des réserves qui se sont posés récemment, il aurait fallu, il y a déjà quelques années, se montrer beaucoup plus « conservateur » à l'égard de la ressource.

Pour l'heure, le gouvernement fédéral se doit d'apporter toute l'aide possible aux travailleurs mis à pied, en espérant qu'avec le temps une gestion efficace des stocks renverse la tendance en cours. Ottawa devra également continuer ses pressions auprès des pays européens afin de les convaincre d'éliminer la surpêche. Les quotas adoptés récemment par la Communauté européenne dépassent largement ceux suggérés par l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest, en dehors de la zone de 200 milles. Il ne faut pas s'y méprendre : les ressources sont limitées.

— ALBERT JUNEAU

Un émissaire à Paris

Québec doit immédiatement transmettre un message clair

LE GOUVERNEMENT du Québec doit tenter de replâtrer ses relations avec la France et la Belgique en passant à l'action dans les plus brefs délais. L'élection au poste de secrétaire-général de l'Agence de coopération culturelle et technique — l'Agence de la francophonie — de M. Jean-Louis Roy, ancien délégué général du Québec à Paris, a mis à rude épreuve les liens privilégiés cultivés avec Paris et Bruxelles.

On aura beau nous casser les oreilles avec la vertu du temps en diplomatie. Tout cela est vrai en soi, mais cela n'a rien à voir avec la situation particulière du Québec qui, en temps normal, pratique tout au plus une quasi-diplomatie.

En ce qui concerne le poste de délégué-général à Bruxelles, Québec aura mis exactement quatre mois à confirmer ce qui était un secret de Polichinelle : la nomination de l'ancien président de l'Assemblée nationale, M. Pierre Lorrain. Répéter le même exploit envers Paris relèverait de l'inconscience.

Le gouvernement du Québec doit choisir avec soin le prochain délégué général à Paris. Ce dernier aura pour mission première de rétablir les ponts avec une diplomatie et une classe politique

qui n'ont guère apprécié le cours adopté par Québec ces derniers mois.

Dans l'immédiat, Québec devrait dépêcher dans la capitale française un délégué intérimaire de très haut niveau qui puisse retrouver l'oreille de ceux qui comptent là-bas. Pareille démarche avait été suivie avec succès voilà quelques années au moment où la succession de Bruxelles s'annonçait difficile.

Québec devrait faire d'une pierre deux coups en désignant un ou l'autre des deux anciens délégués généraux en France qui maintiennent des liens avec la haute fonction publique. Il s'agit de M. Jean Chapelaine et de M. Jean Deschamps. Ces deux grands commis de l'État disposent à la fois de toutes les entrées souhaitables. L'arrivée d'un tel émissaire traduirait clairement l'importance que Québec attache toujours aux liens avec la France. Le message ne pourrait pas ne pas être entendu de l'autre côté de l'Atlantique.

Dernier avantage de la démarche : Québec pourrait choisir calmement un délégué de très haute stature pour ce qui demeure le premier poste de sa jeune diplomatie.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

La locomotive amochée

Une ronde qui paraît devoir se terminer en queue de poisson

COMME tous les trois ans, avec une régularité de métronome, les négociations dans les secteurs public et parapublic au Québec auront occupé le devant de la scène des relations du travail pendant presque toute l'année qui vient de se terminer.

Même que ce n'est pas encore tout à fait fini. En fait, personne ne sait quand ni comment cela finira. Peut-être sera-ce en queue de poisson pour certains groupes qui ont refusé de monter lorsque le train entrainait en gare.

Cet accaparement de l'attention en agace plus d'un chez les syndicats du secteur privé dont toute l'activité se trouve rejetée dans l'ombre. Ainsi en est-il du directeur québécois du Syndicat des métallos (FTQ), M. Clément Godbout, qui déclarait lors de la dernière assemblée annuelle de ce syndicat : « Il faut bien constater qu'à chaque négociation entre l'État et le secteur public, nous du secteur privé, qui représentons pourtant la majorité des syndiqués, nous nous voyons rapidement placés sur une voie d'évitement pour laisser passer la locomotive... »

M. Godbout exprimait également l'avis que « les dernières négociations du secteur public n'ont pas été les heures les plus glorieuses, ni les plus valorisantes pour l'ensemble du mouvement syndical ». Faisant exception pour les syndicats de la FTQ qui venaient de réussir « de façon fort habile et intelligente » à tirer leur épingle du jeu, le directeur des Métallos constatait que la CSN s'était fait « beurrer » et qu'elle risquait « d'en prendre pour son rhume ». Mais, en fait, concluait-il, « l'ensemble du mouvement syndical risque de faire un pas ou deux en arrière, et nous n'avions certainement pas besoin de cela ».

On aura noté qu'en cette fin de novembre, M. Godbout s'exprimait au passé.

Avec raison. En réalité, les négociations dans le secteur public étaient déjà bel et bien terminées peu avant les élections du 25 septembre alors qu'une stratégie assez suicidaire de la part de certains syndicats avaient forcé le gouvernement à déposer une ultime proposition globale. Ce qu'il avait fait à contrecœur tant il était devenu évident que ses offres allaient être refusées.

Depuis lors, il ne s'est rien passé aux tables de vraiment substantiel. Et il est probable qu'il ne s'y passera plus rien, sinon la conclusion d'arrangements qui permettront aux négociateurs syndicaux de ne pas trop perdre la face.

Un tel fiasco laissera des séquelles qu'on ne pourra évaluer que plus tard, et cela notamment dans le secteur de la santé.

Séquelles sur le climat de travail dans quelques établissements qui, en raison d'un certain flottement dans l'attitude de la direction, auront un peu plus de mal à se ressaisir. Dans la mesure où la qualité des services offerts repose sur une meilleure gestion des ressources humaines basée sur la participation de tout le personnel, cette dernière ronde pourrait marquer un recul sur les progrès accomplis au cours des dernières années.

Séquelles sur les syndicats. Les négociations de 1982-1983, lors de la récession et de la crise des finances publiques, avaient brisé les reins de la CEQ qui ne s'en est jamais tout à fait relevée. Ce pourrait être le tour de la Fédération des affaires sociales (CSN) où la grogne s'installe. Il pourrait s'ensuivre des révisions assez déchirantes. Mais n'anticipons pas.

Devant cet état de chose, on comprend mal pourquoi le gouvernement se refuse toujours à alléger l'atmosphère en retirant le décret, pris en vertu de la loi 160, qui impose une perte d'un an d'ancienneté pour chaque jour ou partie de jour de grève. Il n'est pas question de passer l'éponge, bien au contraire, mais de reconnaître que cette mesure spécifique a été une erreur. Rien ne justifie plus une attitude qu'il faut qualifier d'inutilement vindicative.

Après cette nouvelle déconfiture, il est inévitable qu'on soulève la question de savoir s'il ne faut pas — pour la première fois — modifier le régime de négociations dans les secteurs public et parapublic au Québec. C'est sans grand enthousiasme que l'opinion se laissera entraîner dans un débat assez peu prometteur. Après toutes ces années, n'a-t-on pas acquis la conviction que l'encadrement juridique de cette négociation n'y est pas pour grand-chose. De toute façon, le régime actuel s'est révélé d'une souplesse qu'on ne lui reconnaissait pas lors de son adoption en juin 1985.

Un peu plus de réalisme chez les uns ; chez les autres, une conviction plus ferme de l'importance de ne pas laisser se détériorer les conditions faites aux employés du secteur public en regard de ceux du secteur privé ; un petit effort supplémentaire de la part de l'Institut de recherche sur la rémunération (IRIR) pour offrir aux parties des comparaisons plus crédibles et au public un discours plus accessible ; voilà qui pourrait permettre d'affronter plus sereinement une nouvelle ronde.

Quant à l'idée d'interdire les négociations pendant la durée d'une campagne électorale, ça ne vaut pas son caca d'oie.

— JEAN FRANCOEUR

LES OMNIPRATICIENS ET LES SAGES-FEMMES!



REPRISE

LETTRES AU DEVOIR

Misère culturelle

Lettre à M. Alain Perreault, Association des étudiants de l'École polytechnique

L'ASSOCIATION canadienne des sociologues et anthropologues de langue française m'a prié de vous demander de transmettre, aux familles éprouvées par les tragi-ques événements du 6 décembre, les vœux de sincères condoléances de tous nos membres.

Ces événements manifestent, si besoin en est, que notre société nécessite un regard profond sur ce qu'elle est devenue; en dépit de progrès indéniables, les stéréotypes masculins et féminins perdurent, nos images de ce que signifie une « être femme », de ce qu'il faut entendre par « être homme », continuent d'être traversées par les symboles les plus inutiles et les plus outrageants; pire, nous avons peut-être oublié que ces stéréotypes sont encore et toujours transmis autant par les parents que par l'école elle-même et par les médias.

Nous occultons encore trop la violence faite aux femmes. Nous nous cachons la violence des hommes, celle que nous leur apprenons par les jeux, les vidéo-clips et les films dits d'actualité.

Nous avons besoin de nous réinterroger sur la transmission de tels stéréotypes, sur la complicité des médias dans les phénomènes de violence, sur les modèles culturels sous-jacents à de tels événements tragiques. Notre société d'abondance cache encore beaucoup de misère culturelle et de complexités.

— GILLES PRONOVOST
président
Montréal, le 18 décembre.

Donner un sens

Lettre au directeur de Poly

J'APPARTIENS à un groupe informel de dialogue judéo-chrétien à Montréal, et c'est dans un geste de solidarité que les quatre autres personnes impliquées dans nos activités se joignent à moi pour vous exprimer notre peine profonde et notre préoccupation devant de tels actes de violence incensée. Il s'agit de Jacques Langlais, du Centre interculturel Monchanin, du Dr. Hy Goldman de l'Université McGill, de Greg Bordan de l'étude Ogilvy et Renault et de Elaine Cohen des Tal-mud Torah Unis de Montréal.

Nous œuvrons dans un domaine où les tensions entre peuples, entretenues par des démagogues, ont conduit à l'holocauste de six millions de personnes d'origine juive, dont beaucoup étaient comme les 14 jeunes filles décédées la semaine dernière, jeunes et prometteuses pour l'ensemble du genre humain.

Il ne s'agit ici pas de mesurer l'ampleur des tragédies qui se sont abattues sur l'humanité ni de les comparer entre elles, mais de rappeler que la souffrance et l'injustice crient ont un caractère universel qui permet de partager et de compatir à partir d'une base commune.

L'espoir aussi peut jaillir et c'est pour cette raison que notre groupe existe et tente de tisser des liens entre chrétiens et Juifs, malgré un passé grevé de lourdes hypothèques.

Nous croyons au dialogue, au-delà de tous les obstacles appa-

rents, et souhaitons vivement que la violence faite aux femmes dans votre institution en ce jour funeste permette, une fois la peine apaisée, d'ouvrir éventuellement un espace de réflexion sérieuse face au rapport détérioré entre les hommes et les femmes au sein de notre société.[...]

— PIERRE ANCTIL
Programme d'études
canadiennes-françaises de McGill
Montréal, le 12 décembre.

Un gars brillant!

JE ME suis laissé toucher par les événements de Polytechnique. On a parlé de tout. On a politisé cet événement. Personne ne s'est arrêté au fait qu'un gars brillant est mort aussi!

Combien d'être humains avon-nous perdus parce que nous étions trop naïeux, trop occupés et pas assez instruits pour les comprendre au bon moment?

Nous sommes encore une société qui se permet le luxe de laisser partir ces gens stimulateurs d'évolution.

Nous sommes une société qui glorifie le monde ordinaire, l'expérience aux dépens de l'instruction; la facilité, la lâcheté aux dépens de l'effort et de la curiosité; et le manque d'études aux dépens de la connaissance.

Résultat: Marc Lépine n'a pas trouvé quelqu'un qui l'aide à résoudre sa colère refoulée depuis l'enfance. D'avoir perdu le droit de vivre sa colère avec sa mère, d'avoir eu un père absent (ce qui aurait pu arranger les choses!) il s'est retrouvé avec la rage, la haine et le mépris des femmes, dans sa réalité de tous les jours, un sentiment déconnecté, le désespoir de trouver une porte de sortie.

S'il devenait obligatoire pour tout citoyen de suivre un cours de base en psychologie des relations interpersonnelles pour chaque année d'étude, bien des drames et bien des sentiments profonds auraient une chance d'être résolus, bien des meurtres, des suicides, des violences de toutes sortes pourraient trouver une issue.

Bien des enfants et des adolescents pourraient enfin espérer en la vie.

— IRÈNE GIRARD
Québec, le 18 décembre.

Deuil d'enfant

PLUSIEURS personnes et institutions ont offert leur témoignage de sympathie aux familles des victimes ainsi qu'aux dirigeants de l'École polytechnique de l'Université de Montréal.

Nous désirons apporter aux pères et mères des victimes celui d'un groupe ayant tous vécu la perte d'un enfant.

La mort d'un enfant est toujours injuste et absurde. Une fois passées les funérailles, on se retrouve seul avec l'évidence de l'absence, meurtri, blessé dans son cœur, comme amputé, démuné. La douleur si vive qu'on en ressent peut aller jusqu'à la culpabilité ou jusqu'à la révolte.

Ces sentiments sont parfois si intenses qu'on choisit de se réfugier dans la solitude, convaincu que personne ne peut comprendre.

Les personnes qui ont déjà subi cette épreuve sont peut-être les plus en mesure d'aider efficacement à surmonter cette douleur. Certaines se sont regroupées pour partager leurs émotions, leurs expériences et faciliter le cheminement des autres dans le deuil.

Les amis compatissants (The Compassionate Friends) dans

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

plusieurs villes du Canada et des États-Unis, et Solidarité-Deuil d'enfant de Québec (C.P. 595, Sillery, Québec G1T 2W3, tél. 418 523-9999) sont de ces groupes.

De tels groupes peuvent aider les familles à surmonter leur chagrin, à redécouvrir un sens à la vie et à se sentir à l'aise face au souvenir de leur enfant. À entendre parler d'autres parents qui ont subi une perte semblable, nous comprenons que nous ne sommes pas seuls et que d'autres, avant nous, ont réussi à surmonter une telle épreuve.

C'est le message sincère d'espoir et de solidarité que nous adressons aux parents en deuil, les assurant de notre profonde sympathie.

— MARC LABEL
Sillery, le 20 décembre.

Le cas Perron

LE braconnier qui a tué le garde-chasse accidentellement avec une arbalète a été acquitté, faute de preuves. Pourtant, il y avait trois témoins oculaires à proximité, à quelques pieds à peine.

Dans le cas Gilles Perron : aucun témoin oculaire et aucune preuve directe. Le tout se solda par un très long procès d'intentions et un minimum de 25 ans de prison. Perron aurait pu jouer du même doute raisonnable que le braconnier.

Un nouveau procès s'impose donc, ainsi qu'une enquête publique sur le comportement des policiers de Laval, sur le procès d'intentions et les preuves circonstancielles incomplètes et nébuleuses, ainsi que sur la participation occulte du président des rotisseries St-Hubert.

En attendant, Perron devrait être libéré. Le poids de la preuve appartient à la couronne, non à l'accusé.

— GILLES BARIL
Montréal, le 12 décembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361. Abonnements: (514) 844-5736.

LE DEVOIR (USPS # 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La démocratie est-elle possible en Chine ?

Il y a une solution : fédérer, confédérer, régionaliser

HEPING

COUVERTS par les tumultes de l'Europe de l'Est, les bruits de la répression en Chine s'estompent. Le régime de Beijing jouit d'un répit certain, mais provisoire, mais salubre. La rééducation bat son plein et les auto-critiques réapparaissent, mais il y a désormais moins de conviction dans la légitimité de la « ligne juste » qu'il convient de défendre. Dans un an ou deux, disent les optimistes, ou cinq ajoutent les pessimistes, tout changera et le réveil de la Chine ne sera plus une vaine formule ou le cliché éculé repris à l'infini.

Derrière les sourires, les apparences d'une normalité retrouvée et l'image du bonheur planifié que retransmet la télévision, couve une opposition désarmée, désespérée mais omniprésente. La complexité est partout. Les regards entendus suffisent. Les Chinois par millions glissent fausement disciplinés comme des fluides très denses dans les rues étroites et les contre-allées pour bicyclettes. Partout le confucianisme, totalement intériorisé et souvent ignoré, domine. Conformité et résignation sont les comportements obligés. Ne pas lever la tête est désormais la règle, mais savoir mépriser est devenu un art subtil dans lequel chacun est de-

venu expert.

Tout peut arriver maintenant. L'armée va de plus en plus assurer le contrôle et la survie du régime mais la répression peut s'aggraver encore à la disparition du dernier empereur Deng Xiaoping. Les grands prêtres du régime sont attentifs à la démarche de ce dernier et guettent sa diction hésitante. Même si le secrétaire général du Parti, Jiang Zemin, assure aussi la direction de la Commission militaire centrale du Parti, le Président de la République Yan Shangkun en est le vice-président et a placé son jeune frère Yan Baibing au secrétariat général.

L'armée n'est pas sûre

Ces deux derniers sont les responsables les plus directs des massacres de juin dernier et ce sont eux qui contrôlent les forces armées. Jiang Zemin, propulsé au sommet par l'appareil du Parti ne serait qu'un homme de paille, un autre Hua Guofeng, personnage qui remplace Mao Zedong bien temporairement après la mort de ce dernier en 1976.

L'armée chinoise n'est toutefois plus tout à fait sûre, les hésitations d'une partie de ses officiers en juin dernier sont bien connues. Tirailler le peuple chinois, ce n'était pas habituel ; va pour tirer sur le Tibétains, va pour les musulmans de Xinkiang, mais sur les Han de Bei-



Manifestation d'étudiants sur la Place Tiananmen au début de juin dernier... avant que l'armée n'intervienne.

jing, sur les enfants des petits fonctionnaires du régime, cela rend fort perplexé. Témoignage : — un officier de l'armée de terre conseilla à ses proches de ne pas trop enlever le régime actuel dans les auto-critiques écrites... « il faut rester prudent pour l'avenir... ».

Ce qui peut arriver ne sera peut-être pas terriblement planifié mais résultera du hasard, d'un incident, des circonstances. Une fois encore les étudiants de Beijing seront en première ligne. Témoignage : « Nous avons trop improvisé, nous avons perdu le contrôle, nous n'avons pas su nous retirer à temps de la place Tiananmen. La prochaine fois ce sera différent... Maintenant le régime va nous récupérer et nous allons accepter. Pour servir la Chine, nous sommes presque tous d'accord — nous aimons la Chine plus que tout mais nous la changerons... ».

Changer, mais changer com-

ment ? La presque totalité des conversations intelligentes qui osent actuellement s'écarter du temps qu'il fait ou des thèmes culinaires habituels, cherchent à répondre inlassablement à cette question.

La démocratie, cela ne veut rien dire ici

Témoignage d'un dissident : « Même sans le Parti, il faudra peut-être encore recourir à la violence. Nous ne sommes pas mûrs pour la démocratie, cela ne veut rien dire ici. La démocratie dans un État de plus d'un milliard d'habitants, on ne l'a jamais vue encore, on ne sait pas comment on pourrait s'y prendre... ».

Pourtant il y a une solution, ou son début. Sujet tabou, un des plus difficiles à aborder celui de l'éclatement d'une entité non-viable d'un milliard... pour faire plus petit, fé-

dérer, confédérer, régionaliser... Depuis plus de deux mille ans, le régionalisme est la tendance la plus combattue en Chine puisque le mythe du grand empire doit survivre. Témoignage d'un fonctionnaire : « Zhao Ziyang (ancien secrétaire général du Parti) avait compris cela à nouveau, mais il voulait tout de même donner plus de pouvoirs aux régions... ce fut une des raisons principales de sa destitution ».

Les Chinois attendent conscients des conséquences des prochains mouvements. Les immenses masses paysannes sont attentives, mais prudentes ; leurs préoccupations se conjuguent au quotidien, mais elles accepteront tout mouvement de libéralisme qui viendra de Beijing, un mouvement dont l'ampleur et l'impact ne ressembleront en rien aux changements intervenus en Europe de l'Est ou en Union soviétique.

Les boules de cristal



André HAINS

▲ Au fait

LE DÉBUT d'une nouvelle année fournit aux économistes et autres spécialistes de la prévision l'occasion de regarder dans leur boule de cristal, afin de tenter d'y voir et d'annoncer au bon peuple ce que seront les douze prochains mois, que d'aucuns annoncent déjà fort mouvementés, du moins sur la scène internationale.

Une douzaine d'institutions et d'organismes du genre ont fait connaître jusqu'ici leurs prévisions pour 1990, avec des estimations pour l'année qui vient de se terminer et dont on n'aura les résultats définitifs que dans un mois ou deux.

Sans entrer dans les détails, il est intéressant de regarder les tableaux de bord dressés par ces organismes, de les comparer entre eux et d'essayer de tirer des moyennes, en n'oubliant pas le rôle ingrat et réducteur des moyennes. Avec une main dans l'eau bouillante et l'autre dans l'eau glacée, on doit être confortable en moyenne.

Premier cadran, la progression du produit intérieur brut (PIB), soit la somme de tous les biens et services produits au Canada. (On s'en tiendra ici aux prévisions canadiennes, dont le Québec ne saurait se démarquer sensiblement dans la plupart des secteurs.)

En dollars courants, nos spécialistes prévoient une progression de 6,1 % en 1990, contre une estimation de 7,5 % en 1989 ; en dollar constants, donc corrigés de l'inflation, 1,7 % en 1990 contre 2,5 % en 1989. Donc ralentissement de la croissance du PIB, mais croissance tout de même. Les économistes disent qu'il y a récession quand le PIB recule sur deux trimestres consécutifs. Le PIB a reculé légèrement en octobre ; est-ce à dire qu'il accusera un recul sur l'ensemble du trimestre d'automne ? Le problème avec la récession, c'est qu'on sait qu'on y est quand on a les deux pieds dedans.

En dollars constants, Informetrica donne la prévision la plus pessimiste avec 1,2 % seulement, suivie de Merrill Lynch avec 1,4 % ; la prévision la plus optimiste vient de Richardson Greenshields avec 2,4 %, suivie de la Caisse de dépôt avec 2 %.

Autre cadran, l'indice des prix à la consommation ou IPC, soit la mesure habituellement retenue de l'inflation. Moyenne estimée pour 1989 : 5 % ; prévision pour 1990 : 4,6 % donc un recul appréciable qui devrait plaire à John Crow. Merrill Lynch prévoit 5,3 % et la Banque Royale 5 %, alors que Informetrica annonce 4,1 % et l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) 4,2 %.

Troisième cadran, le taux de chômage, estimé à 7,5 % en 1989, et prévu à 8,1 % en 1990 par la moyenne de nos institutions, avec des écarts allant de 8,5 % chez Informetrica et 8,3 % chez Merrill Lynch et au Montréal Trust, à 7,7 % au Conference Board et à la Caisse de dépôt.

À noter ici que le Québec affiche généralement deux points de plus que la moyenne canadienne et quatre points de plus que l'Ontario. Avantage pour eux, avantage contre nous. Le prix de la différence ?

Quatrième point : les bénéfices des sociétés avant impôt, avec un recul estimé à 1,5 % en 1989 sur une année 1988 particulièrement surprenante, et une prévision moyenne de +0,7 % pour 1990, donc on rattrapera environ la moitié du terrain perdu cette année.

C'est ici que les écarts de prévisions sont les plus grands, avec une progression de 8,8 % au Conference Board et de 6,4 % chez Desjardins, contre des reculs prévus de 6 % à l'UQAM et de 5,5 % chez Informetrica. À croire que tout ce beau monde ne regarde pas la même réalité. Effet difficile à mesurer du libre-échange ?

Autre indicateur, les mises en chantier, estimées à 212 000 en 1989 et prévues en moyenne à 185 000 en 1990, un tassement de 12,7 %. Mais là aussi les écarts à la moyenne sont considérables avec 161 000 chez Informetrica et 195 000 aux banques Royales et Toronto-Dominion, une différence de 17 %, capable d'annuler ou de doubler le tassement prévu par la moyenne des prévisionnistes.

La balance commerciale du Canada aura augmenté de 6,4 % en 1989 selon les plus récentes estimations, et elle croitra de 7,7 % en 1990 selon la moyenne de nos experts, tandis que le dollar canadien à 86,5 cents US présentement baissera à 82,7 à la fin de l'an qui vient. Enfin le taux privilégié des banques (consenti à leurs meilleurs clients) se situe actuellement à 13,5 % et devrait baisser à 11,25 % sur un an.

Les prévisionnistes les plus sérieux rappellent que faire des prévisions, c'est l'art de dire ce qui va se produire, et d'expliquer ensuite pourquoi cela ne s'est pas produit.

L'interruption tragique de l'oeuvre d'Albert Camus

TÉMOIGNAGE

BICHO CHÉHADE

C'EST le 4 janvier de l'année 1960 que la Facel Vega conduite par Michel Gallimard devait s'écraser contre un arbre, interrompant à quarante-sept ans, de façon on ne peut plus abrupte, la vie d'Albert Camus. Du même coup c'est l'oeuvre d'une vie qui restera désespérément inachevée.

De cette sixième décennie du XX^e siècle, qui se révélera prodigieuse en bouleversements, Camus n'en aura en définitive vécu que quatre jours.

Je ne crois pas au destin, mais il m'arrive de me dire que c'est là un hasard on ne peut plus déplorable qui a fait accepter à Camus l'invitation de son ami Michel Gallimard de le ramener à Paris. Camus, qui n'affectionnait pas particulièrement les voyages en auto, avait réservé une place en train pour le retour. Son billet sera retrouvé dans la poche de son veston.

Je n'avais que six ans au moment

de la tragédie, qui coûta également la vie à Gallimard, aussi n'ai-je jamais vu Camus autrement qu'en photo. Et pourtant son regard me semble si familier...

Inachevée son oeuvre ? Là ne fut pas l'avis de tous, qui, après le prix Nobel qui lui fut décerné en 1957 et sa mort trois ans plus tard, trouverent qu'il n'avait de toute façon plus grand chose à dire. Ceux-là qui somme toute ne comprirent guère son oeuvre, ne comprendront pas davantage à quel point elle reste tragiquement inachevée.

Deux ans avant sa mort, Camus s'était décidé à rééditer chez Gallimard, pour le grand public, *L'Envers et l'Endroit* qui n'était disponible jusque-là qu'à de très rares exemplaires que seuls quelques fortunés pouvaient se procurer. Cet ouvrage était son premier livre, écrit alors qu'il n'avait que vingt-deux ans. Si l'on ne retient, à tort, de Camus aujourd'hui que le souvenir de l'auteur de *L'Étranger*, je crois que l'essentiel demeure en dehors de ce livre, plein de qualités sans nul doute mais qui éclipsent par trop le reste de son oeuvre.

L'Envers et l'Endroit fut donc sa

première vraie publication et, ironie du sort, la préface de la réédition de 1958 fut à toute fin pratique parmi ses dernières. Entre ce recueil de 125 pages et cette préface il y a toute une vie ; c'est à la fois l'acte de naissance et le testament.

Et que dit cette préface ?

Il y est consigné la confession d'un écrivain affirmant que son oeuvre « n'est même pas commencée ». Pour un Prix Nobel de littérature il faut reconnaître que c'est là une singulière déclaration. Mais qu'en est-il vraiment ?

Mis à part quelques rares exceptions, Camus n'aborda pas le thème de l'amour. Les personnages ainsi que les chapitres traitant du sujet furent supprimés dans les versions définitives de *L'Étranger* et de *La Peste*. Dans cette préface, il nous est révélé que son oeuvre à venir et dont il rêve, « ressemblera à *L'Envers et l'Endroit* d'une façon ou l'autre, et qu'elle parlera d'une certaine forme d'amour ». Et un peu plus loin : « Les secrets qui nous sont les plus chers, nous les livrons trop dans la maladresse et le désordre ; nous les trahissons, aussi bien, sous un déguise-

ment trop apprêté. Mieux vaut attendre d'être expert à leur donner une forme, sans cesser de faire entendre leur voix, de savoir nuire à doses à peu près égales le naturel et l'art ; d'être enfin ».

On peut croire que le prix Nobel fut pour lui comme une confirmation, dans le doute perpétuel des grands artistes, qu'il était maintenant enfin « expert à leur donner forme ». C'est en effet après cette consécration qu'il mit véritablement en chantier ce qui devait se révéler être son dernier ouvrage et par surcroît demeure inachevé. Je parle ici d'un livre qui se serait intitulé *Le Premier Homme* et dont une partie fut retrouvée sous forme manuscrite dans la serviette noire à soufflets, près du corps d'Albert Camus, à Villeblevin, ce 4 janvier 1960.

Ce livre, après le ton désabusé de *La Chute* (1956) et celui ou semble refléter par endroit l'espoir dans *L'Exil et le Royaume* (1957), s'annonçait comme une renaissance de Camus des premières années, celui de *Noces* et du soleil sur la Méditerranée, celui qui retrouve « par les détours de l'art les deux ou trois ima-

ges simples et grandes sur lesquelles le coeur, une première fois, s'est ouvert ».

Ces pages précieuses ne furent jamais publiées, la famille n'y voulant point donner son consentement. Aussi, aujourd'hui n'y a-t-il que quelques privilégiés qui auront pu contempler l'horizon de cette terre promise où Camus ne parvint jamais. L'on comprendra mieux le tragique de l'interruption de cette oeuvre en lisant dans cette même préface : « Si malgré tant d'efforts pour édifier un langage et faire vivre des mythes, je ne parviens pas à récrire *L'Envers et l'Endroit*, je ne serai jamais parvenu à rien ; voilà ma conviction obscure ».

Que mon témoignage ait donc un double objectif. Celui de demander, par l'intermédiaire de la maison Gallimard qui s'étend aujourd'hui au Québec, la publication de ce texte aussi inachevé soit-il ; et surtout de rendre hommage trente ans après sa mort, à Albert Camus, l'homme et l'écrivain, et dire avec tristesse à quel point, une génération plus tard, le vide qu'il a laissé n'a jamais été comblé.

L'Europe 1993 et le secteur des communications

JEAN MAJEAU

LES MESURES adoptées par la Communauté européenne dans le cadre du parachèvement de l'unification de son marché intérieur, et celles à venir, tant en matière normative qu'au niveau des services ou de l'ouverture des marchés publics, ont et auront certes des retombées sur les relations commerciales de celles-ci avec les pays tiers, dont le Québec.

C'est tout particulièrement le cas dans le domaine des communications, lequel était largement exclu de l'application effective des compétences communautaires depuis le début du traité instituant la CEE (traité de Rome de 1957) et qui se trouve aujourd'hui directement visé par l'objectif 1993.

Les enjeux

Les enjeux sont de taille et l'identification, l'évaluation des mesures et de leurs retombées éventuelles ainsi que les avenues possibles d'actions et/ou de réactions, de la part du gouvernement du Québec et de l'industrie, méritent donc toute notre attention.

En matière normative, par exemple, dans le domaine des communications, on a pu remarquer que les répercussions de l'élimination des entraves commerciales techniques à l'intérieur de la Communauté, sur le commerce avec les pays tiers, diffèrent selon que la Communauté, pour son marché intérieur, choisit la voie

de l'harmonisation ou de la reconnaissance mutuelle des normes de ses pays membres. Dans le premier cas, les produits exportés dans la Communauté devront répondre aux normes communautaires harmonisées.

Dans l'autre cas, le problème se pose quelque peu différemment. Un produit exporté du Québec devra normalement répondre à « une » norme de la CEE, mais celle-ci peut varier d'un pays à l'autre. Le principe général est qu'un produit exporté dans un pays de la Communauté peut circuler librement sur le marché de la CEE. Il peut donc s'avérer important pour un exportateur québécois de choisir soigneusement le pays de la Communauté par lequel il veut exporter un produit.

Dans le domaine des services, celui des télécommunications par exemple, la Communauté applique la méthode de l'harmonisation limitée et de la reconnaissance mutuelle des normes. Pour ce secteur, la Communauté est beaucoup moins disposée à ouvrir son marché intérieur aux entreprises étrangères.

En fait, si la Communauté décide d'ouvrir davantage son marché intérieur aux commerçants étrangers, elle en négociera certainement l'ouverture de façon à ce que les avantages de cette libéralisation puissent être reconnus sur une base de réciprocité et qu'elle débouche sur des niveaux comparables d'accès aux marchés étrangers. La Communauté adoptera sans doute également la même position en ce qui concerne

Pour bénéficier de l'ouverture du marché européen, les entreprises québécoises devront s'implanter dans le Vieux Continent

l'ouverture éventuelle de ses marchés publics en matière de télécommunications (jusqu'ici exclue du GATT) envers l'étranger.

Il faut rappeler cependant que les résultats de la ronde actuelle de négociation commerciale du GATT (Uruguay Round) risquent de changer considérablement ces perspectives s'ils aboutissent à l'inclusion de ces matières dans le champ d'application du GATT, lequel exige l'octroi d'un traitement national plutôt que réciproque, entre les partenaires commerciaux signataires. C'est dans ce contexte que les États-Unis ont proposé au GATT, le 23 octobre dernier, un accord-cadre sur la libéralisation du commerce des services, suggérant la possibilité d'arrangements spéciaux limités aux pays prêts à accepter les nouvelles règles du jeu.

Les Européens ont cependant jugé l'accord-cadre proposé trop restric-

tif dans le contexte des négociations commerciales multilatérales actuelles. À un niveau bilatéral cependant, le Québec pourrait peut-être considérer certaines options.

Le nombre important de mesures communautaires touchant le secteur des communications et la diversité de leur contenu et impact respectif devraient inciter le Québec, de concert avec les autorités fédérales compétentes, à adopter une stratégie sectorielle.

Ainsi, en ce qui concerne l'harmonisation des normes, le Québec ne pourrait-il pas envisager d'être consulté par la Communauté sur ces questions, notamment au titre de l'accord-cadre Canada-CEE (1976), afin d'influencer, si possible, l'adoption à venir de normes communes compatibles aux nôtres ou, à tout le moins, de faire connaître ses intérêts particuliers.

En ce qui a trait aux services, l'accès des entreprises québécoises au marché communautaire reste conditionné, notamment à l'établissement de celles-ci dans la Communauté. Le Québec, en collaboration avec les autorités fédérales, pourrait peut-être considérer et/ou offrir l'opportunité d'un accord bilatéral avec la Communauté pour certains secteurs, basé soit sur la règle du traitement national ou du traitement réciproque, tout comme dans le domaine des marchés publics.

Plus généralement, il pourrait être avantageux pour le Québec de procéder à une identification plus pous-

sée de ses interlocuteurs européens les plus valables en matière de communications. Cette action pourrait plus spécifiquement s'orchestrer au niveau du processus décisionnel européen. Étant donné le rôle accru du Parlement européen qui peut maintenant remettre en question l'adoption d'une mesure communautaire, il pourrait être utile de procéder à l'identification et l'établissement de nouveaux contacts avec les parlementaires européens, récemment élus, par l'entremise de nos délégations et ambassades.

Un marché unique

Enfin, plusieurs bénéfices communautaires peuvent être étendus à des pays tiers. Le Québec devrait peut-être considérer cette autre avenue. Il s'agit de tenter de la suppression des restrictions à la libre prestation des services à l'intérieur de la Communauté qui peut être étendue à des prestataires de services ressortissant d'un État tiers.

En fin de compte, même si pour le Québec, la compétition commerciale de l'Europe peut devenir plus sensible, les entreprises québécoises peuvent sans aucun doute bénéficier de l'ouverture du marché européen, mais elles devront s'installer en Europe, jusqu'à preuve du contraire, pour profiter pleinement des avantages offerts. Les exportateurs québécois pourront ainsi développer davantage leurs affaires dans un marché unique de plus de 320 millions de consommateurs potentiels.

LE DEVOIR VOUS OFFRE
LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE
SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
842-9645

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Québec

s'inquiète de l'ambiance de crise larvée qui agite ce pays, non seulement les cercles politiques du Québec. Il était donc tout indiqué de l'inviter à poursuivre sa réflexion, au début de 1990, pour le bénéfice de nos lecteurs. Plutôt que de rédiger quelques textes, comme il en a parsemé tout au long de sa carrière « journalistique », il a préféré procéder sous forme d'entretien.

À partir des thèmes suivants, dont les deux premiers sont d'inspiration shakespearienne; il y a quelque chose de malsain (et non de « pourri ») au « royaume » du Canada et la Comédie des erreurs, selon le titre d'une œuvre de jeunesse, *Comedy of Errors*; puis, au sujet de ce qu'il qualifie de la « terrible rationalité » de l'indépendance, il se demandera si l'on peut compter sur le « bon sens » des chefs politiques pour sortir du confus actuel et éviter l'erratique.

Ce qui est d'abord malsain en ce pays, c'est un grossissement des inévitables frictions ethno-linguistiques, contribuant ainsi au décentrage d'autres problèmes globaux et pressants: environnement, libre-échange, réforme fiscale (TPS) et ampleur de la dette, politiques sociales (dont les coûts sont déjà presque prohibitifs), retards à relever le défi technologique, etc. À quoi il faut ajouter, s'agissant du Québec: le vieillissement des équipements sociaux (Hydro-Québec, réseau routier), et, surtout, le déclin démographique, implacable et exactement mesurable, qualifié par d'aucuns de « pente suicidaire ».

Les derniers mois incitent à voir plus large. Alors qu'une moitié de l'Europe prend au sérieux le programme de sa fédération, que l'autre moitié se libère de sa compression et que les deux Allemagnes commencent à se recoller, le Canada, lui, territoire plus étendu que les deux Europes, donne l'impression d'un début de décollement, faute de saisir la chance, peut-être finale, de se re-fédérer pour de bon. « Nous nous chamaillons encore sur des questions de définition, ce qui était de saison lors de la gestation du système fédératif, entre 1864 et 1867. Comme si 120 ans de vie commune, et pas si malheureuse, tout compte fait, ne constituaient pas le terme, nécessaire et urgent, d'un préalable à n'en plus finir ! »

What does Quebec want ? Au moment où était accepté par les 10 autres gouvernements ce que le Québec voulait, voici que les satrapes de trois fédéralités régionalistes — Nouveau-Brunswick, Manitoba, Terre-Neuve, comprenant quelque 7 % de la population totale du Canada — disent que ce n'est pas acceptable. Entre autres objections, ils maximisent les limites d'un minimum tout ce qu'il y a de plus raisonnable: le concept d'un Québec comme société distincte. Cette discordance tardive, proprement abusive dans les circonstances particulières d'une partie à un seul coup, devient un chef-d'œuvre d'inopportunité de la part de MM. McKenna, Filmon, Wells, et de leurs législateurs.

Ces derniers refusent de compléter cette première partie, étape pourtant nécessaire pour ré-enclencher le processus, avant de jouer la seconde et les autres parties, alors qu'ils auront leur chance, comme

tous les autres, d'obtenir satisfaction dans leur désir sincère d'améliorer la constitution. Il n'y a rien de plus mentalement malsain, explique le professeur Bergeron, que l'auto-aveuglement pour des raisons d'une prudence et d'une lucidité s'estimant supérieures et s'imposant à autrui comme impérieuses. De l'action du trio récalcitrant, il ne peut sortir que de l'erratique dans les calculs et, surtout, dans les conséquences. Nous voilà lancés en pleine (shakespearienne) Comédie des erreurs, qui n'est pas tellement drôle, même si elle n'est pas encore tragique.

Deux cris d'impudence, exprimant davantage des mouvements du cœur que des opérations de l'esprit, se font entendre en même temps: « Let them go ! », d'une part et, de l'autre: « Ils ne veulent plus de nous ! »

M. Turner, demandant à des libéraux de Toronto si le Canada pouvait se passer du Québec, reçoit la réponse inattendue d'une volée de « Yes, Yes ! ». Certes, ce n'est pas un sondage; mais, tout de même, dans le parti de Laurier, Saint-Laurent, Trudeau... L'attitude négative des trois premiers ministres provinciaux ranime, accélère même, ce que le Canada anglais a toujours voulu empêcher et qui était en train de s'assoupir: un Québec centrifuge.

Leur Non risque ainsi de précipiter la séparation par erreur, abouissant à une espèce de pakistanisisation du Canada, à défaut d'une constitution parfaite, c'est-à-dire qui arrange aussi les trois fédéraux en question. Il ne faudrait tout de même pas oublier, rappelle M. Bergeron, que le recours à la clause dérogatoire (le « nonobstant ») dans la loi 178, pour sauvegarder la francisation précaire de Montréal, ne fut pas une invention du Québec mais d'autres provinces, nullement menacées en leur identité.

Trudeau a dû, bien à contrecœur, y consentir pour amadouer des provinces au sujet de la charte des droits. Odieuse, l'application de la clause n'a rien d'anticonstitutionnel. L'accord de Meech ne contient pas cette clause dérogatoire, mais une disposition, autrement plus civilisée, à savoir la clause interprétative de la « société distincte ».

Chez les Québécois francophones, par ailleurs, on entend de plus en plus souvent: « Ils ne veulent pas de nous autres ». Pour ne pas mentionner les ministres Bouchard, Benoit et Lucien, des fédéralistes au-dessus de tout soupçon (du Père Georges-Henri Lévesque à Jean-Claude Malépart, en passant par les ex-ministres Paul Gérin-Lajoie et Gilles Rocheleau) ne craignent pas de remettre publiquement en question leur allégeance canado-fédéraliste. Des sondages, se multipliant et convergent, indiquent que l'idée indépendantiste gagne du terrain petit à petit, mais de façon continue.

Le phénomène semble avoir plus de consistance qu'un ressentiment passager, opine M. Bergeron; il est susceptible de se cristalliser. D'autres font le travail de M. Parizeau, et mieux que sa rhétorique indépendantiste. « Nous risquons d'être engagés dans le processus de faire l'indépendance par erreur, sans trop nous en rendre compte, ni sans trop l'avoir voulu. » Ce serait la réponse erronée du Québec électoral, en phase de ressentiment, à l'impression que le reste du Canada s'accommode fort bien d'un Québec confiné à ses limites constitutionnelles depuis avril 1982.

Quand deux phénomènes concomitants (comme ceux de « Ils ne veulent pas de nous » et du « Let them go ! ») sont perçus comme réels et durables, ils finissent par devenir réels dans leurs conséquences. On pourrait citer un autre axiome de l'erratique, à peine plus subtil: faire les choses à moitié par habitude, c'est bien moins grave que de les rater à moitié en voulant les changer, conclut M. Bergeron sur ce point.

Dans l'autre partie de cet entretien, l'universitaire explique ce qu'il entend par la « terrible rationalité » de l'indépendance; il se demande, en outre, si l'on peut compter sur le « bon sens » des dirigeants politiques.

◆ Mohawks

d'en dévoiler le contenu.

Le plus grand secret est d'ailleurs observé par toutes les parties sur le déroulement de ces négociations, mais il semble que la formule mise au point par Québec est basée sur le principe des cours municipales, qui assurent par exemple le traitement d'offenses mineures en matière criminelle.

Interrogé par le DEVOIR peu avant les Fêtes, le ministre Ciaccia admettait pour sa part la nécessité d'accepter que le système judiciaire Mohawk puisse être administré de façon différente, selon des codes civil et criminel différents.

« Il faut s'assurer que ce qui existe sur leur territoire s'applique strictement au territoire et qu'il n'y ait pas de répercussions sur le nôtre, ajoutait-il. Et la même chose pour nous. Que nos lois s'appliquent à nous et qu'il n'y ait pas nécessairement interférence sur leur territoire. »

Quant au ministre Cadieux, il a rencontré quatre fois depuis l'été dernier le chef du Conseil de bande de Kahnawake, Joe Norton.

« Il y a des projets d'ententes qui sont déjà sur la table, dit-il, avec malheureusement certains items qui restent à régler, par exemple la question de la justice où je ne peux pas agir unilatéralement. »

Mais l'ouverture manifestée par le Québec et par l'Ontario quant à la question de l'administration de la justice dans les réserves indiennes suscite beaucoup d'espoir, dit M. Cadieux.

Même la Colombie-Britannique, qui se refuse à engager avec ses populations autochtones des négociations territoriales, est prête à mettre en place un projet pilote sur l'administration de la justice avec une de ses bandes indiennes.

M. Cadieux se rendra d'ailleurs sous peu dans cette province dans l'espoir de favoriser une harmonisa-

tion des projets formulés par les différentes provinces.

« Au Québec, dit M. Cadieux, il est facile de concevoir par exemple une cour à Kahnawake qui pourrait être comme la cour de Montréal. Mais en Colombie-Britannique, ils ont éliminé les cours municipales. Alors c'est assez difficile, en prenant pour acquis qu'on en arrive à ce concept, de le voir à travers le Canada où il y a des provinces qui ont aboli les cours municipales. »

Des ajustements pourront être faits, dit-il, mais en conservant le principe selon lequel le Conseil de bande joue le rôle d'un gouvernement. « Sujet bien sûr à l'encadrement des lois existantes tant fédérales que provinciales », précise le ministre.

« C'est là qu'on va peut-être voir de l'innovation ici si le Québec est intéressé à bouger un peu dans certains domaines de sa juridiction », poursuit-il.

Il en est ainsi en matière de chasse et pêche, mais également de loteries. Les traditionalistes Mohawks de Kahnawake notamment, refusent d'opérer leur bingo sous l'égide de la Régie des loteries et courses, qui impose une limite de 5000 \$ à la valeur des prix offerts. L'opiniâtreté des Mohawks se traduit par ce sujet dans une escalade avec la Sûreté du Québec.

La juridiction sur les loteries est provinciale, dit M. Cadieux. « Si le Québec décide d'augmenter la valeur (des prix), c'est leur juridiction. »

« On est loin de la coupe aux lèvres, mais on est quand même dans une démarche avec des échéanciers et des réalisations concrètes qui sont en train d'être mises en place, estime M. Cadieux. Est-ce qu'on va solutionner le problème à la satisfaction de tout le monde, le Conseil de bande et les Warriors (traditionalistes) ? Ça c'est autre chose. Je pense qu'on est quand même dans la bonne direction. »

La question des effectifs des services policiers autochtones fera par ailleurs l'objet d'une étude particulière, pan-canadienne. Mais des ententes pourront néanmoins être conclues pour régler les problèmes ponctuels, explique M. Cadieux.

À cet égard, le ministre admet que la situation de Kahnawake commande une approche spéciale.

Depuis la descente de la Gendarmerie royale du Canada à Kahnawake et le blocage du pont Mercier par les traditionalistes, on a plusieurs fois frôlé des affrontements sur la réserve, où les policiers placés sous l'autorité du Conseil de bande, les *Peacekeepers*, se trouvent dans une situation inconfortable.

« Je pense qu'il y a une situation particulière à Kahnawake qui a amené les gouvernements à s'asseoir et regarder la situation », admet M. Cadieux.

Ainsi, le ministre Ciaccia, de même que des représentants du ministère des Affaires indiennes du Canada, du Conseil de bande de Kahnawake et des Warriors ont pris part le 18 décembre dernier à une réunion spéciale à Montréal.

« Ça va donner suite à d'autres rencontres dans un avenir rapproché et on espère en arriver à des solutions ponctuelles d'une part, mais aussi à long terme », explique M. Cadieux.

Enfin, Ottawa oppose une fin de non-recevoir aux revendications territoriales des Mohawks de Kahnawake.

« On ne peut pas empêcher le Québec de leur reconnaître un territoire, s'il veut leur fournir les terres appropriées », lance M. Cadieux.

Les Mohawks affirment leur souveraineté sur un domaine englobant la Seigneurie de Saint-Louis, comprenant en tout ou en partie quelque neuf municipalités de la Rive-Sud, de Châteauguay à Brossard.

◆ Azerbaïdjan

la frontière, a ajouté le général.

« Les événements avaient commencé le 4 décembre quand les gens se sont réunis à la frontière, dialoguant par mégaphones avec les Iraniens de l'autre côté de la frontière, appelant à la réunion de l'Azerbaïdjan du nord (en URSS) et du sud (en Iran) », a indiqué pour sa part le chef des troupes frontalières du Caucase, cité hier par les Izvestia.

« Les réunions se sont répétées pacifiquement le 12 décembre. Mais deux semaines après, le Front populaire du Nakhitchevan a envoyé un ultimatum aux troupes frontalières pour que toute formalité soit levée d'ici le 31 décembre », et a appelé à « une semaine d'action », a ajouté l'officier I. Petrovas.

Pour stabiliser la situation, « la direction des troupes frontalières a décidé de permettre à la population locale de passer la frontière à des fins commerciales », a précisé l'officier.

Selon I. Petrovas, « le 30 décembre, des négociations avec le Front populaire n'ont mené à rien ». Les « extrémistes ont stocké de l'essence et agité la population, puis le 31 décembre une foule de 4000 personnes s'est rassemblée à la frontière, où elle a détruit des installations frontalières ».

« Armés de pistolets et de fusils de chasse, ils ont menacé les garde-frontières, et ont recommencé les autres jours », a-t-il ajouté.

« Les troupes iraniennes se sont mises en position défensive », et ont protesté auprès de l'URSS, estimant que ces actions « violent l'accord frontalier du 14 mai 1957 ».

« Nous avons agi très mesurément afin d'éviter l'utilisation des armes », bien que le 3 janvier la population ait continué « ses actes illégaux ».

Il y a environ 7,5 millions \$US de dégâts, a-t-il précisé.

Selon nos informations, des événements se sont produits à Zangueilanski, Pouchkinski, et

Le latin connaît un regain dans les écoles secondaires

Jean-Pierre Proulx

Le latin est une langue morte qui refuse de mourir. La preuve ? Quelques milliers de jeunes Québécois l'étudient encore dans une vingtaine d'écoles secondaires, surtout privées. Mais combien sont-ils exactement ? Nul n'a fait à ce jour le décompte exact.

Le latin connaît, dans le secteur public, un certain regain. Depuis deux ans, la CÉCM l'a remis au programme dans cinq de ses écoles après l'avoir abandonné pendant dix ans: 279 élèves y ont inscrits en première secondaire et 114 en deuxième.

Mme Lise Cloutier a fait enquête pour le compte de la Société d'études anciennes du Québec, la SEAQ. Ses résultats sont partiels mais indicatifs. À la Commission scolaire Baldwin-Cartier, on compte 13 classes de latin, un record. À Sault-Saint-Louis et à Sainte-Croix on compte trois classes, à South Shore, quatre.

Dans le secteur privé, l'étude du latin n'est jamais totalement disparue depuis la suppression des collèges classiques au milieu des années 1960. La commission Parent, bien que très critique, avait d'ailleurs soutenu qu'elle ne voulait pas « mettre au rancart l'étude du latin et du grec ». Elle recommandait d'en commencer l'étude après la 11e année, donc au cégep. « Le latin, écrit-elle, serait tout indiqué pour celui qui a une vocation ecclésiastique, pour le futur linguiste, ou pour le futur philosophe ». Paradoxalement, le programme officiel du MEQ le propose en première secondaire alors qu'il est complètement disparu du collège!

Le latin est même demeuré matière obligatoire dans quelques institutions privées. C'est le cas chez les Eudistes de Rosemont, au Mont-Saint-Louis, à Regina Assumpta, à Saint-Jean-Vianney. Dans la région

de Québec, on compterait jusqu'à une douzaine de collèges qui donnent le latin. Au total, le tiers des établissements privés le maintiennent encore au programme.

En pratique toutefois, cet enseignement ne dure guère plus que deux ans. Théoriquement, il pourrait continuer en troisième et quatrième secondaire mais la grille-horaire ne laisse guère de place aux options. Au collège Mont-Saint-Louis, où enseigne M. Serge Robillard, le président de la Société d'histoire ancienne du Québec, deux tiers des élèves ont choisi de continuer en troisième secondaire.

Du point de vue des méthodes, deux écoles se disputent le terrain. Au secteur privé, explique M. Serge Robillard, le président de la SEAQ, on a adapté les méthodes traditionnelles. Des professeurs du collège Brébeuf ont d'ailleurs publié une méthode. Dans les écoles publiques, on utilise davantage la méthode dite de Cambridge qui part d'un centre d'intérêt: la vie à Pompéi.

De son côté, l'Université de Montréal a relancé cette année son secteur des études anciennes en le fusionnant avec l'Institut d'études médiévales. En est sorti le nouveau département d'études classiques et médiévales. L'Université, précise son directeur M. Claude Sutto, « était convaincue qu'il fallait conserver les études classiques ».

L'Université de Montréal se retrouve la seule institution en Amérique du Nord à posséder un tel département. M. Sutto trouve cette fusion heureuse car, dit-il, « de l'antiquité jusqu'à la fin du moyen-âge, la langue de culture était le latin ».

Quarante-cinq étudiants sont donc inscrits à la majeure en études classiques. Le niveau de latin qu'on y enseigne, précise M. Sutto, se compare à celui qu'on atteignait en Belles-Lettres à l'époque du collège classique.

Pour certains, cette majeure fait partie d'une formation en lettres ou en histoire. Pour d'autres, elle est le

premier pas vers des études supérieures à la section médiévale où le latin, particulièrement en philosophie, demeure une langue fort utile, voire nécessaire. Mais chose certaine, précise M. Sutto, le nouveau département n'est pas « une école Berlitz du latin ou du grec ».

Il y a trente ans, on justifiait l'étude du latin par son « inutilité ». Tout au plus, servait-elle de « gymnastique » pour l'esprit. À l'Université de Montréal, on a plutôt une approche culturelle. L'étude du latin a pour principal objectif de garder le contact avec les racines de notre civilisation, explique M. Sutto. « On ne peut, par exemple, connaître notre littérature sans connaître ses sources ». Il cite à cet égard le théâtre de Racine qui puise ses thèmes dans l'antiquité.

Mme Sylvie Drolet, une jeune femme de 25 ans, enseigne le latin à l'école Paul-Gérin-Lajoie à Outremont et se dit « étonnée de l'intérêt des jeunes. Je suis enchantée ».

Ses étudiants ont librement choisi cette option. « Leurs raisons ne sont pas toujours très nettes, explique-t-elle. Je sens chez certains une sorte de curiosité pour la civilisation antique ».

Pour le président de la SEAQ, M. Serge Robillard, l'étude du latin s'inscrit aussi « dans la vague du retour à la formation fondamentale ».

Il y a aussi et surtout la tradition: « Les parents y tiennent, raconte M. Robillard. Le latin fait partie de l'enseignement qu'ils ont reçu. Il leur apparaît comme une matière de base ». Mme Drolet corrobore.

La plupart des « bons » collèges privés, poursuit M. Robillard, ont gardé le latin. À la CÉCM, dit Mme Coulombe, le latin fait partie de « l'enrichissement » des études et Mme Drolet, de Paul-Gérin-Lajoie, note que certains de ses élèves ont le sentiment « d'être un peu à part ».

À l'évidence, le latin constitue un symbole d'excellence. Aussi se pourrait-il que sa principale fonction soit avant tout sociale, comme les BMW!

◆ Maroc

magé par la tempête ». Il a par ailleurs précisé que le pétrolier était dirigé vers les îles du Cap Vert, pour être mis à l'abri.

Rabat et Madrid ont été amenés à ce sujet à réfuter les déclarations de la firme néerlandaise, qui leur imputaient la responsabilité des tribulations du bateau. Un responsable espagnol a indiqué que l'Espagne avait seulement « posé certaines conditions » pour que le bateau soit amarré dans un des ports, mais n'avait pas reçu de réponse.

Quant au ministre marocain des Pêches maritimes, M. Bensalem Smili, il a contre-attaqué en dénonçant la « carence » de Smit Tak. Il a révélé que le gouvernement marocain avait engagé une démarche officielle auprès du gouvernement de La Haye pour qu'il invite la société « à mettre fin à ses tergiversations ».

Par ailleurs, les autorités de Rabat ont fait savoir qu'elles envisageaient d'assigner l'armateur iranien du Kharg 5. Des démarches ont été effectuées auprès des assurances maritimes à Londres.

Même si le pétrole n'a toujours

pas touché les côtes, les responsables marocains estiment que le préjudice subi est déjà « important ». Les pêcheurs au Sud de Casablanca, notamment, ont été contraints de rester au port et le reste à évaluer les dégâts occasionnés à la flore et à la faune marines.

La communauté internationale a répondu à l'appel d'assistance lancé par le Maroc. L'avion d'observation Cessna, dont l'envoi a été décidé par le secrétaire d'État français à l'Environnement Brice Lalonde au terme d'une mission de deux jours au Maroc, est arrivé hier après-midi à Casablanca.

Des experts de la CEE ainsi que de pays tels que la France, l'Espagne et la Grande-Bretagne sont sur place. Tous les pays européens ainsi que les États-Unis et le Canada se sont déclarés prêts à envoyer du matériel et du personnel, si nécessaire, pour lutter contre la pollution.

Enfin, comme l'a indiqué M. Lalonde, le problème de l'intervention des États hors de leurs eaux territoriales lorsqu'il y a un danger pour l'environnement et que les entreprises privées sont défaillantes, est désormais posé.

4 janvier

par la PC et l'AP

1989: des appareils américains abattent deux chasseurs libyens au-dessus de la Méditerranée.

1988: le Canada enlève la médaille d'or au Championnat mondial de hockey junior à Moscou.

1987: au Championnat mondial de hockey junior, en Tchécoslovaquie, le Canada et l'Union soviétique sont disqualifiés à la suite d'une mêlée générale lors de la finale.

1984: réouverture des frontières nigérianes quatre jours après le coup d'État militaire du général Mohamed Buhari.

1980: les Flyers de Philadelphie établissent un record de la Ligue nationale de hockey en demeurant invaincus pendant 34 matches de suite.

1973: des cambrioleurs s'emparent de nombreux tableaux au Musée des Beaux-Arts de Montréal, dont un Rembrandt, évalué à un million de dollars.

1971: Francis Simard et les frères Paul et Jacques Rose sont tenus criminellement responsables de la mort de l'ex-ministre québécois Pierre Laporte.

1960: mort de l'écrivain français Albert Camus, né en 1913.

1948: indépendance de la Birmanie.

1945: début de la conférence de Yalta réunissant Churchill, Roosevelt et Staline.

1932: Inde: le parti du Congrès est déclaré illégal par les Britanniques; arrestation du Mahatma Gandhi.

1924: les flammes endommagent l'hospice Gamelin à Montréal.

1908: Moulay Hafid est proclamé sultan du Maroc, à Fès.

1891: décès du curé Antoine Labelle, apôtre de la colonisation des Laurentides, à l'âge de 57 ans.

1797: victoire de Bonaparte sur les Autrichiens à Rivoli, en Italie.

Il s'agit d'un quatre janvier l'écrivain allemand Jacob Grimm (1785-1863); Louis Braille, inventeur français d'un système d'écriture pour les aveugles (1809-1852); le poète, dialoguiste et scénariste français Jacques Prévert (1900-1977); l'acteur, auteur et réalisateur français Robert Lamoureux (1920-).

LA
SOCIÉTÉ
D'ARTHRITE
DONNEZ...
une leur
d'espoir

Merrill Lynch Canada cède sa division de détail

Les parquets piétinent

TORONTO (CP) — Merrill Lynch s'est retirée du courtage au détail des valeurs mobilières au Canada en annonçant hier qu'elle vendait sa division de détail à une des plus importantes firmes canadiennes de courtage.

Les dirigeants de la firme newyorkaise ont tenu une conférence de presse hier pour révéler qu'ils vendaient cette division à Wood Gundy. Le montant de la transaction n'a pas été rendu public.

« Merrill Lynch and Co. procède actuellement à une évaluation de toutes ses filiales œuvrant à travers le monde afin de recentrer ses principales activités », a expliqué M. Michael Sanderson, président du conseil d'administration de la filiale canadienne du courtier américain.

Cette vente, instiguée par Merrill Lynch, fera en sorte que 685 employés, incluant des courtiers et du personnel de soutien, se reporteront à Wood Gundy, a indiqué M. Ed King, président du conseil de Wood Gundy.

Merrill Lynch conserve sa division des ventes institutionnelles et ses activités de banque d'affaires. Le courtier continuera de faire des transactions pour son propre compte et maintiendra son service de recherche.

On prévoit des mises à pied parmi les employés de soutien, mais on ne connaît pas les détails de ces licenciements que dans six ou neuf mois, a précisé M. Wayne Fox de Wood Gundy.

Merrill Lynch Canada est une filiale à part entière de la société mère américaine qui, depuis le krach de 1987, a procédé à de nombreuses mi-



M. Michael Sanderson, président du conseil de Merrill Lynch Canada, s'entretient quelques instants avec son homologue de Wood Gundy, M. Ed King.

ses à pied. L'an dernier, le courtier a réduit ses effectifs de 550 personnes, ce qui a porté à 5500 le total des licenciements que la firme a effectués depuis la fin de 1987.

Ses effectifs au Canada sont passés de 1500 avant le krach à 1225 à la fin de 1989.

Wood Gundy s'est engagée à reconnaître l'ancienneté des employés qu'elle accueillera, a souligné M. Tony de Werth, premier vice-président de Merrill Lynch. En outre, puisque Wood Gundy est la propriétaire à 62 % de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, les nouveaux arrivants pourront postuler à des

postes qui s'ouvriront à la banque, a-t-il précisé.

Selon M. Sanderson, Merrill Lynch aurait eu de la difficulté à concurrencer une association comme celle de Wood Gundy et de la CIBC. « Stratégiquement, nous avons senti que que nous ne pourrions atteindre la masse critique nécessaire pour continuer à maintenir un réseau de distribution au détail sans avoir accès au système bancaire canadien », a-t-il observé.

Cette transaction, qui doit être approuvée par les organismes réglementaires, portera à 2500 le nombre d'employés de Wood Gundy.

L'industrie de la construction en 1989

Une meilleure année que prévu

Serge Truffaut

EN 1989, l'industrie québécoise de la construction aura eu un comportement plus énergique que celui qui avait été envisagé il y a douze mois par les analystes qui avaient étudié cette sphère d'activité. Si l'on s'appuie en effet sur les plus récentes statistiques compilées par le Service de recherche de la Commission de la construction du Québec (CCQ), la croissance aura été de 5,5 % sur 1988.

Pour quantifier le rythme de croissance propre à l'industrie de la construction, les économistes de cet organisme gouvernemental se sont fiés au nombre d'heures travaillées qui auraient atteint les 118 millions, soit 4 % de plus que prévu.

Selon l'argumentation développée par les économistes de la Commission, la bonne tenue affichée par l'ensemble de l'industrie n'est pas attribuable à un phénomène particulier mais bien à une conjugaison de facteurs favorables.

Ainsi au chapitre des mises en

d'ores et déjà été enclenchés.

Ce montant correspond principalement à l'ouverture du chantier de l'aluminerie Alouette. À elle seule, la première phase de ce projet commencée en mai 1989, entraînera un investissement total de l'ordre de 1 milliard \$. Incidemment, la construction ou la rénovation d'alumineries animera intensément le secteur non-résidentiel au cours des prochaines années avec des investissements globaux de 3 milliards \$.

Le projet Alouette mis à part, on se souviendra que l'octroi de contrats d'un montant de 780 millions \$ pour LG1, de 480 millions \$ pour La Forge et de 200 millions \$ pour la rénovation et la modernisation d'Union Carbide ont été les principaux mandats alloués dans le secteur industriel.

Dans les créneaux du commercial et de l'institutionnel, des chutes respectives de 44 % et de 31 % des contrats accordés au troisième trimestre de 1989 comparativement au trimestre correspondant de 1988 ont totalement inversé les tendances ob-

« Cette prévision, de poursuivre la CCQ, repose, d'une part, sur une amélioration de la construction résidentielle. Le nombre des mises en chantier prévu est de 51 000. La réduction anticipée des taux hypothécaires combinée à l'effet des attentes des consommateurs relativement à l'introduction ultérieure de la TPS sont les principaux éléments qui expliquent cette croissance. Cette dernière considération devrait avoir davantage d'effet sur la construction de résidences unifamiliales ».

Outre une amélioration de la situation dans le résidentiel, l'activité sur les chantiers bénéficiera en 1990 d'un accroissement du rythme des investissements dans le secteur des travaux de génie ou l'ensemble des secteurs non-résidentiels. Ainsi, le sous-secteur de l'énergie poursuivra sa croissance à un taux proche de 15 %.

C'est dans le sous-secteur du pétrole et du gaz que sera enregistrée la hausse la plus notable grâce au projet Soligaz. « Toutefois, ce domaine d'activité demeurera, en 1990,

Projets de 30 millions et plus démarrés vers le troisième trimestre

System M.A. Inc.	40 millions	Immeuble à bureaux
D.M. Turcotte	50 millions	Développement résidentiel et commercial
P.P.G. Canada	30 millions	Modernisation d'usine
Steico	30 millions	Agrandissement d'usine
Weston Foods	55 millions	Usine
Candeler-Promont	55 millions	Immeuble à bureaux
Union Carbide du Canada	200 millions	Rénovation et modernisation d'usine
MontRose	30 millions	Centre commercial
Consortium Alouette	1 500 millions	Aluminerie
Ville de Shawinigan	45 millions	Assainissement des eaux

chantier, la baisse anticipée aura été moins prononcée que celle qui avait été appréhendée. À cet égard, on prévoit que le nombre d'unités d'habitation aura atteint les 48 500 logements, soit une chute de 16,5 % sur 1988.

En fait, à l'exception du secteur résidentiel pratiquement tous les autres secteurs de la construction ont réalisé des bonds sur l'année antérieure. En effet, la valeur totale des contrats accordés dans le secteur non résidentiel a enregistré une forte augmentation de 49 %, de 1,3 milliard \$ à plus de 2 milliards \$. À cet égard, il faut souligner que les résultats du quatrième trimestre n'étant pas encore disponibles, les chiffres fournis concernent seulement les neuf premiers mois de 1989.

Cette progression de 49 % de l'ensemble des secteurs non résidentiels découle avant tout d'une progression vertigineuse de plus de 1000 % dans le sous-secteur de l'électricité. Au sein de ce dernier, des travaux d'un montant total de 1,3 milliard \$ ont

servés au cours du premier semestre.

Selon les économistes de la Commission, « alors qu'à la fin du premier semestre les contrats accordés enregistraient des hausses de 26 % dans le commercial et de 6 % dans l'institutionnel, les données compilées pour les trois quarts de l'année indiquent une baisse de 3 % et de 8 % respectivement. Il faut préciser qu'à l'exception des écoles, tous les types de construction inclus dans ces deux sous-secteurs ont connu des diminutions durant ce trimestre ». Après les neuf premiers mois de 89, la somme des contrats accordés dans le commercial était de 1,631 milliards \$, et de 347 millions \$ dans l'institutionnel.

Pour 1990, la CCQ prévoit une huitième année de croissance de l'activité. Une année qui cependant évoluera à un rythme plus lent que celui enregistré l'an dernier. Selon les économistes de la CCQ, le nombre d'heures travaillées passera de 118 millions à 122 millions, soit une hausse de 3,4 % sur 1989.

un des plus petits en termes d'investissement avec moins de 2 % des dépenses totales d'immobilisations en construction ».

Selon les observations formulées par la CCQ, « l'intérêt du projet Soligaz réside davantage dans les effets d'entraînement qu'il peut générer pour l'avenir de l'ensemble de l'industrie de la construction, voire de l'économie québécoise ».

Pour le secteur non-résidentiel, l'année qui commence sera celle de la stabilité. Le scénario élaboré par les analystes de la CCQ prévoit des baisses simultanées dans le commercial et l'institutionnel qui seront entièrement contrebalancées par la bonne santé de l'industriel.

« Facteur très intéressant pour l'économie québécoise, les dépenses dans le sous-secteur industriel atteindront en 1990 leur niveau le plus élevé (en dollars constants de 1981) depuis au moins 20 ans. La succession de mégaprojets dans le domaine des alumineries est responsable de cette situation ».

GM construit une voiture électrique

LOS ANGELES (AFP) — General Motors a construit une voiture électrique capable d'atteindre 100 km/h en 8 secondes, a annoncé hier à Los Angeles le président de la société américaine, M. Roger Smith, qui estime qu'il s'agit du prototype de ce genre de plus perfectionné du monde.

Au cours d'une conférence de presse, M. Smith a estimé que ce véhicule biplace, baptisé Impact, pou-

vait avoir un grand avenir pour les déplacements urbains. « Il n'est pas fait pour aller à New York (à partir de Los Angeles), mais pour circuler en ville, c'est parfait », a-t-il dit.

Le responsable a indiqué qu'il faudrait faire des études de marché avant de lancer la production éventuelle de ce modèle, dont le seuil de rentabilité nécessiterait une produc-

tion annuelle de 100 000 véhicules.

La batterie de l'Impact doit être rechargée tous les 200 km et remplacée tous les 32 000 km, ce qui provoquerait des coûts d'entretien deux fois supérieurs à un véhicule courant. Toutefois, M. Smith estime qu'avec les progrès de la technique, ce coût supplémentaire pourrait pratiquement être éliminé d'ici à trois ans.



L'objectif visé : l'élimination des émanations de dioxine et de furane par les papeteries.

Ottawa s'attaque à la pollution des papeteries

TORONTO (PC) — Le gouvernement fédéral annoncera cette semaine une nouvelle réglementation concernant l'industrie des pâtes et papiers destinée à freiner la pollution dont elle serait responsable, a révélé hier le quotidien Toronto Star.

Le ministre de l'Environnement Lucien Bouchard doit imposer de sévères règlements dans le cadre de la Loi sur l'évaluation environnementale canadienne, dont le but est d'éliminer les émanations de dioxine et de furane par les papeteries, a indiqué le Star dans une dépêche en provenance d'Ottawa.

Les règlements seront graduellement introduits dès le printemps, leur mise en vigueur devant être complétée en 1994, apprend-on dans une lettre du ministre Bouchard aux responsables des compagnies de pâtes et papiers à travers le Canada. Le Star a indiqué avoir obtenu une copie de cette lettre.

Les nouvelles mesures prévoient des tests de toxicité et des lignes de conduite strictes afin de contrôler les organochlorés, produits chimiques émis lors du blanchiment du papier.

Des modifications seront également apportées aux règlements sur les eaux usées, créés en 1971 dans le cadre de la Loi sur les pêcheries, limitant les types et les quantités de déversements par les usines canadiennes dans le réseau hydrographique.

« Au sein des industries canadiennes, celle des pâtes et papiers est liée à la plus importante quantité d'eau fraîche utilisée et d'eaux usées déversées dans les réseaux hydrographiques du pays », avance M. Bouchard dans sa lettre.

« Comme vous le savez, en un certain nombre d'occasions, les effluents des papeteries ont affecté les ressources d'eau et compromis leur valeur intrinsèque et économique et leur utilisation par d'autres secteurs comme les pêcheries et le tourisme. »

Les dioxines, les furanes et autres organochlorés font partie des 210 composés qui sont source de cancer et de malformations à la naissance. Des tests effectués sur des animaux de laboratoire ont démontré leur extrême toxicité.

Tembec et Jefferson Smurfit associées dans Temboard

(PC) — Les compagnies québécoise Tembec et américaine Jefferson Smurfit Corporation sont désormais associées à parts égales dans la société en commandite Temboard.

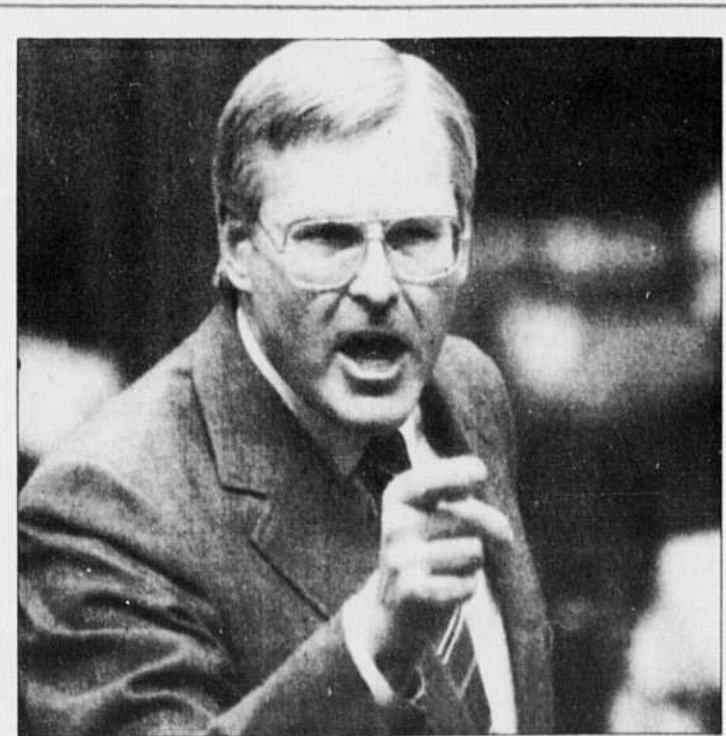
Une entente conclue à cette fin le 19 décembre dernier a été rendue publique hier par James Malloy, président et chef de l'exploitation de JSC et Frank Dottori, président et chef de la direction de Tembec.

Selon un communiqué émis par Tembec, celle-ci fournira les services de gestion et JSC les services techniques. Temboard est une société en commandite qui a été créée en vue de la construction et de l'ex-

ploitation d'une fabrique de carton léger blanchi couché au Témiscamingue.

Cette nouvelle unité est située près des usines de pâtes de Tembec. L'usine de Temboard produira annuellement 140 000 tonnes de carton à trois plis entièrement blanchi, destiné au segment haut de gamme des marchés internationaux du carton.

JSC, de Saint-Louis (Missouri) est le plus important producteur de carton pour boîtes plantées en Amérique du Nord. De ses usines sortent annuellement 726 000 tonnes de carton dont 158 000 tonnes de carton couché blanchi.



Wilson au FMI

est de conseiller le FMI sur les systèmes financiers internationaux, de prévenir et de s'occuper des situations susceptibles de mettre en péril la stabilité de l'économie internationale.

M. Wilson, qui continuera d'être ministre des Finances dans le gouvernement canadien, remplacera son homologue hollandais, M. Onno Ruding, qui a quitté le poste en novembre dernier. Le poste de président du Comité intérimaire du FMI a déjà été occupé en 1981 par l'ex-ministre des Finances dans le dernier gouvernement libéral, M. Allan MacEachen.

Le Comité intérimaire des politiques, mis sur pied en 1974, est composé de 22 membres. Son rôle principal

est de conseiller le FMI sur les systèmes financiers internationaux, de prévenir et de s'occuper des situations susceptibles de mettre en péril la stabilité de l'économie internationale.

M. Wilson, qui continuera d'être ministre des Finances dans le gouvernement canadien, remplacera son homologue hollandais, M. Onno Ruding, qui a quitté le poste en novembre dernier. Le poste de président du Comité intérimaire du FMI a déjà été occupé en 1981 par l'ex-ministre des Finances dans le dernier gouvernement libéral, M. Allan MacEachen.

Glaude Turcotte

UNE TRÈS LÉGÈRE baisse de l'indice Dow Jones à New York, ainsi que des hausses aux bourses de Montréal et de Toronto hier semblent confirmer la tendance qui s'est manifestée de façon plutôt spectaculaire mardi, à savoir que les investisseurs maintiennent une confiance prudente en ce début d'année 1990.

Selon toute vraisemblance, cette confiance s'appuie à la fois sur des considérations politiques et économiques. Tout d'abord, sur le plan de la politique internationale, l'évolution extrêmement rapide dans les pays de l'Est laisse entrevoir des possibilités importantes d'affaires pour les entreprises industrielles et commerciales. Parallèlement à cela, certains rapports laissent présager que même l'économie américaine pourrait éviter la récession que certains prévoient depuis quelques années déjà et qui, selon eux, aurait encore plus de probabilité de survenir en 1990.

Toutefois, les investisseurs ne versent pas dans l'optimisme béat et les indices boursiers établissent qu'on investit essentiellement dans les blue chips, c'est-à-dire les actions de grandes compagnies au rendement relativement stable même si une récession devait survenir, d'où la prudence dans le choix des titres, explique M. Michel Tessier, analyste à la maison de courtage Tassé et associés. M. Tessier souligne que l'indice Dow Jones porte essentiellement sur un groupe de sociétés « sécuritaires », par exemple IBM. En revanche, d'autres indices newyorkais comme ceux de Standard & Poors et NYSE, qui portent sur un éventail différents d'entreprises, n'ont pas connu le bond important de 57 points du Dow Jones mardi, ce qui lui permettait de toucher un nouveau sommet à 2810,15.

Tout le monde se demandait hier matin si cette poussée allait se poursuivre. En fait, l'indice Dow Jones a fluctué dans une fourchette de 11 points en hausse et 3 points en baisse pour clôturer à 2809,73, en baisse de 0,42 point sur un marché plus actif que la veille.

Quelque 194 millions d'actions ont été échangées, comparativement à 162 millions mardi. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 878 contre 725 et 397 titres ont été inchangés. Selon les analystes, la demande qui a porté l'indice au niveau record de 2815,10 avec un gain de 56,95 points, mardi, s'est maintenue mais les prises de bénéfices, stimulées par les inquiétudes relatives à la conjoncture économique, ont contenu l'élan de la reprise. Les titres des compagnies pétrolières ont été déprimés malgré la poursuite de la hausse des cours du pétrole et les aurifères ont été faibles en raison de la forte baisse des cours de l'or.

Parmi les facteurs qui ont sans doute influencé les investisseurs, il y a eu l'annonce d'une hausse beaucoup plus forte que prévu des ventes de logements neufs aux États-Unis en novembre (plus 9,6 %), a souligné un cambiste de la Citibank à New York. Ce chiffre, qui confirme une reprise dans la construction, pourrait écarter, au moins dans l'immédiat, un nouvel assouplissement de la politique de crédit de la Réserve fédérale (Fed), a-t-on estimé de même source. Par ailleurs, le marché obligataire a chuté.

À la Bourse de Toronto, l'indice TSE 300 a lui aussi grimpé sensiblement de 34,58 points mardi pour atteindre 4004,37, la hausse s'est maintenue hier avec cette fois un gain minime de 5,10 et clôturer à 4009,47. Le volume des échanges a grossi et atteint 24,9 millions d'actions comparativement à 16,4 millions, mardi.

À Montréal, l'indice XXM qui avait monté 23,31 points mardi a confirmé hier encore une hausse des cours. L'indice général a clôturé la séance sur un gain de 6,76 points à 2060,90. Environ 5,3 millions d'actions ont changé de main au lieu de 2,3 millions le jour précédent. Les bancaires ont monté de 12,13 à 2005,81, les pétrolières de 9,74 à 1755,15, les services publics de 9,61 à 1650,93, les forestières de 4,46 à 2658,14 et les industrielles de 3,03 à 1666,74 tandis que les minières reculaient de 18,61 à 2127,51.

En mettant les choses en perspective, M. Tessier rappelle que le chute de 190 points de l'indice Dow Jones le 13 octobre dernier a depuis été graduellement éliminée. Le bond surprenant de 57 points avant-hier ne peut pas s'expliquer par l'impatience des investisseurs d'acheter des actions pendant quelques jours. Si c'était le cas, la même réaction aurait dû se produire au cours des années passées. Par exemple, le 3 janvier 1989, l'indice Dow Jones a connu une baisse de 23,9 points et le lendemain il enregistrait une remontée de 33 points.

Ce qu'il faudra surveiller maintenant, selon M. Tessier, c'est la publication des rapports financiers trimestriels des entreprises à la fin de ce mois. Des résultats plus ou moins satisfaisants témoignent de la santé financière de ces compagnies et auront vraisemblablement une influence assez forte sur les choix des investisseurs qui auront très certainement conservé leur attitude de prudence.

LES PARTS PERMANENTES DESJARDINS

DES AVANTAGES FISCAUX INDÉNIABLES

UNE GRANDE NOUVEAUTÉ.
Les caisses Desjardins procèdent à une émission de 150 millions de dollars de parts permanentes. C'est un tout nouveau véhicule de placement qui vous permet de réaliser des économies d'impôt tout en investissant dans le capital coopératif de votre caisse.

Minimum d'achat: 100 \$
Maximum d'achat: 1 000 \$
par année

Les parts permanentes sont admissibles au Régime d'épargne parts permanentes des caisses (REPPC). Aussi, vous pouvez déduire 100 % de leur coût d'achat (maximum 1 000 \$) de votre revenu imposable provincial.

LES PARTS
PERMANENTES
DESJARDINS

Déduction de
100 %
au provincial
+100 %
à titre de REER

Les parts acquises entre le 4 janvier et le 1^{er} mars 1990 inclusivement peuvent donner droit à une déduction pour l'année d'imposition 1989 ou 1990, à votre choix.

De plus, vous pouvez inclure vos parts permanentes dans votre REER ou dans celui de votre conjoint et bénéficier de déductions provinciale et fédérale pouvant atteindre 100 %, à titre de cotisation à un REER.

Une occasion à ne pas manquer. Informez-vous auprès du représentant du courtier, les Services d'investissement Trustco Desjardins inc., à votre caisse*.

* Dans les caisses participantes seulement.

UN PLACEMENT À PART

Les Services d'investissement Trustco Desjardins inc.



LA VIE ÉCONOMIQUE

La réduction des dépenses militaires stimulera les économies occidentales

Éric Le Boucher
du journal Le Monde

IL NE SE PASSE plus un jour sans que ne soit annoncé un projet d'investissement ou une société commune Est-Ouest. Les firmes américaines, allemandes, japonaises et quelques françaises « se précipitent » pour reprendre le mot de M. Roger

Fauroux, ministre de l'Industrie, afin de profiter des nouveaux marchés qui éclosent. Même s'il faut se garder des illusions et croire que le développement économique ira aussi vite qu'est allée la libéralisation politique, l'impact sur l'Occident devrait être important. La perestroïka va provoquer une croissance « extensive » du capitalisme au-delà du rideau de fer, tout comme la colonisa-

tion l'avait fait au 19^e siècle.

Mais la conséquence peut-être la plus importante devrait naître du désarmement. La diminution des dépenses militaires va modifier directement les économies de l'Ouest et favoriser leur développement interne. Les pays occidentaux ont, à l'évidence, des charges de dépense proportionnellement moins lourdes que l'Union soviétique et ses alliés : l'URSS y consacre plus de 16 % de son PNB (autant qu'on puisse savoir) et les États-Unis seulement 6,5 %. C'est notamment ce poids excessif qui a d'ailleurs poussé M. Gorbatchev vers le désarmement. Mais il reste que l'économie américaine depuis la deuxième guerre mondiale et les économies européennes depuis la première ont été marquées en profondeur par la préparation des conflits et leur dissuasion. Les crédits de la défense représentent 19 % des dépenses de l'État en France et 25 % aux États-Unis. Le désarmement devrait donc avoir un impact à moyen terme sur les grands équilibres budgétaires et financiers et à plus long terme sur la productivité elle-même des économies à partir d'un regain des investissements et des innovations civiles.

Dans l'immédiat, on assiste aux premières réflexions sur la baisse des budgets de la défense. Prudente, la France révisera éventuellement ses programmes seulement après 1991, a décidé M. Mitterrand (*Le Monde* du 28 novembre).

Aux États-Unis, M. Richard Cheney, secrétaire d'État, a annoncé qu'il allait proposer une coupe sur les cinq ans à venir en raison de la diminution de la menace des pays du pacte de Varsovie et, d'autre part, du déficit budgétaire de son pays (*Le Monde* du 22 novembre). Il a avancé le chiffre de 180 milliards \$ d'économies entre 1992 et 1994. Prolongeant les courbes, cela signifie, hors inflation, un gain par rapport à la tendance actuelle de 20 % à la fin de la prochaine décennie. La réduction pourrait atteindre 50 % en l'an 2000, selon plusieurs experts américains, notamment M. William Kaufmann, qui s'exprime dans un rapport du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

L'avantage le plus direct sera de limiter le trop célèbre déficit budgétaire des États-Unis quasi incompressible avec 150 milliards \$ par an. Il pourrait même être annulé en 1998 avec les seules économies proposées par M. Cheney, d'après les calculs de l'organisme américain DRI cités par l'hebdomadaire *Business Week*.

Autrement dit, juste renvoi de balle, M. Gorbatchev va aider M. Bush à résoudre le véritable casse-

tête budgétaire que lui a laissé son prédécesseur, M. Reagan. Le puissant complexe militaro-industriel américain ne manquera sans doute pas d'arguments à lui opposer, mais on voit mal comment le président américain pourra se priver de coupes dans les programmes du Pentagone.

Les effets positifs se feront sentir d'abord sur le coût de l'argent — le taux d'intérêt des fonds fédéraux redescendrait à 5,5 % d'après DRI, — sur la construction immobilière, sur la consommation des ménages et sur les investissements. Si toutes les industries civiles devraient en tirer bénéfice, il n'en sera pas de même bien sûr pour les entreprises vivant des commandes militaires. Ce secteur, déjà en restructuration du fait des scandales aux États-Unis et surtout de l'élévation des frais de recherche des armes électroniques nouvelles, devrait voir sa mutation s'accélérer très vivement.

Un nouveau marché, celui du contrôle du désarmement, s'ouvre (grâce aux satellites, notamment), mais les entreprises de munitions, d'artillerie, de chars ou d'avions vont souffrir.

Le bilan restera pourtant largement positif. Simplement avec les propositions Cheney, le PNB américain gagnerait une croissance supérieure d'un demi-point selon DRI. Mais encore faudrait-il prendre en compte les effets cumulés de réductions militaires mondiales. Ce qui est sûr, c'est que, le déficit américain comblé, l'une des principales causes des déséquilibres monétaires de la planète disparaîtrait.

À plus longue échéance, les effets d'un retour au civil sont plus complexes. On tombe dans le débat lancé ces dernières années autour de l'impact économique des dépenses militaires, qui serait devenu négatif. L'exemple du Japon a, en effet, convaincu nombre d'économistes, notamment américains, que les innovations sont plus désormais de source civile que militaire. L'Amérique, et partant l'Occident, souffriraient comme l'URSS, toutes proportions gardées, d'un Pentagone pesant sur le budget, mais aussi sur l'inflation et sur la productivité globale. C'est ce qui expliquerait en partie que, malgré le retour de la croissance mondiale et des investissements à la fin des années 80, les gains de productivité des économies restent inférieurs de moitié à ce qu'ils étaient dans les années 50 et 60. La crise aurait marqué une sorte d'épuisement socio-technique « du capitalisme occidental, provoqué en particulier par un excès de dépenses improductives comme les armes.

REPERES ÉCONOMIQUES

Confiance en baisse aux États-Unis

LA CONFIANCE des consommateurs en l'économie américaine a de nouveau légèrement reculé en décembre mais demeure à un niveau « rassurant » sur l'évolution de la conjoncture dans les prochains mois, indique une enquête publiée par le Conference Board, principal organisme d'études du patronat. L'indice de confiance (base 100 en 1985), calculé chaque mois par cet institut grâce à une enquête auprès de 5000 foyers américains, a baissé de deux points en décembre pour tomber à 113,1 points contre 115,1 en novembre (et 117 en octobre). L'avis des consommateurs sur la situation actuelle est « un peu moins favorable » mais ceux-ci « continuent à être aussi optimistes » quant à l'évolution de la conjoncture dans les six prochains mois, a précisé le Conference Board. 25,1 % des personnes interrogées — contre 26,2 % en novembre — jugent « bonne » la situation présente (57,8 % la trouvant « normale » contre 58,6 % précédemment). Elles sont en revanche légèrement plus nombreuses — 18,1 % contre 17,6 % en novembre — à tabler sur une amélioration dans les six prochains mois. « La perte combinée de quatre points de l'indice de confiance en novembre et en décembre est relativement insignifiante », a affirmé un responsable du Conference Board, M. Fabian Linden, en soulignant que la confiance reste à un niveau « rassurant » malgré les signes de ralentissement de la croissance américaine. « Le niveau actuel de confiance des consommateurs révèle une économie raisonnablement soutenue en ce début de 1990 », a estimé M. Linden.

Ventes de logements en hausse aux É.-U.

LES VENTES de logements neufs aux États-Unis ont progressé de 9,6 % en novembre, enregistrant ainsi leur plus forte hausse depuis juillet dernier (+ 14,1 %) et confirmant une reprise dans la construction, a annoncé mercredi le département du Commerce. Les ventes de logements avaient augmenté de 0,9 % en octobre mais chuté de 11,2 % en septembre, a indiqué le département du Commerce qui a révisé ses précédentes estimations faisant état d'un recul de 0,5 % en octobre et de 10,2 % le mois précédent. La remontée des ventes en novembre, due principalement à la baisse des taux d'intérêt, est beaucoup plus forte que prévue puisque les experts tablaient généralement sur une augmentation limitée à 2,5 %. Elle vient confirmer un mouvement de reprise dans le secteur de la construction qui avait été durement touché au début de l'année par la montée des taux d'intérêt, soulignent les experts. Cette reprise constitue une bonne nouvelle pour l'économie américaine confrontée actuellement à un sérieux ralentissement de la croissance en raison principalement de la faiblesse de l'industrie, ajoute-t-on de mêmes sources. Le département du Commerce avait déjà annoncé mardi une hausse de 1,5 % des dépenses de construction en novembre, contre une baisse de 0,1 % en octobre. Malgré le bon chiffre de novembre, les ventes de logements neufs demeurent en baisse de 3,5 % pour l'ensemble des onze premiers mois de 1989 par rapport à la même période de 1988, a indiqué le département du Commerce. En novembre, les ventes de logements ont grimpé à 710 000 unités en rythme annuel corrigé des variations saisonnières. La forte reprise des ventes s'est accompagnée d'une augmentation de 3,3 % du prix médian des logements qui est monté à 127 000 \$US en novembre contre 123 000 \$US en octobre, a précisé le département.

Inflation de 1225 % en Yougoslavie

LE TAUX d'inflation en Yougoslavie s'est élevé à 1225 % pour l'année 1989, a annoncé mercredi l'Office fédéral des statistiques, cité par l'agence Tanjug. L'inflation s'est cependant accélérée au cours des derniers mois, évoluant à un rythme annuel de 2500 %, selon des sources officielles. Le gouvernement a adopté fin décembre un nouveau plan prévoyant de ramener l'inflation à 13 % en 1990. Les prix des produits industriels ont progressé de 1230 % et ceux des produits agricoles de 1067 %, selon les données de l'Office pour 1989. Le produit national brut a enregistré une hausse réelle de 0,8 %, et la production industrielle et agricole respectivement de 1,9 % et 3 %. Les salaires ont augmenté réellement de 6,5 % et nominalement de 1587 %, a encore indiqué l'Office des statistiques.

VIE DES ENTREPRISES

Baisse des profits d'ADS

EN 1989, le chiffre d'affaires d'ADS associés a stagné par rapport à l'année précédente, la compagnie ayant réalisé des revenus de 33,39 millions \$ comparativement à 33,49 millions \$ en 1988. ADS a toutefois fermé ou vendu certaines entités, des mesures liées à la réorganisation du groupe. Le bénéfice net d'ADS a fléchi, se situant à 351 340 \$, ou 4 cents par action, contre 447 867 \$ en 1988. Au cours de l'exercice, les secteurs ingénierie et technologie se sont surtout orientés vers la consolidation de leurs activités et le raffermissement de leur position. La situation qui prévaut actuellement dans l'industrie de la construction a causé un certain ralentissement du secteur construction, souligne la compagnie. Au cours des derniers mois, ADS a mis l'accent sur la restructuration de la mise en marché. Afin d'assurer la progression actuelle du secteur manufacturier, un important projet d'investissement est en cours, ce qui permettra d'augmenter substantiellement la capacité de production ainsi que l'efficacité du processus de fabrication, a révélé l'entreprise.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

SWABEY
OGILVY RENAULT

Intégrant le bureau

SWABEY, MITCHELL, HOULE,
MARCoux & SHER

AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES
DE COMMERCE

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Télex: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389

MONTRÉAL OTTAWA

XEROX 5090 - 9900 - CANON LASER

TOUTES LES PHOTOCOPIES...

... ET LES IMPRIMÉS

ULTRA-RAPIDE
PRIX AVANTAGEUX
OUVREZ UN COMPTE COURANT

SCRIBEC

45, rue Jerry est, Montréal
385-9400

Ciel 98,5

Écoutez Ciel et parcourez le monde

Écoutez Ciel MF et identifiez la combinaison du jour... vous pourriez vous retrouver sous le ciel de la Thaïlande!

HONG-KONG BANGKOK PHUKET

Remplissez et retournez à:
Ciel, C.P. 98,5 — Longueuil, J4H 3Z3

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone résidence _____ Téléphone bureau _____

Combinaison du jour _____ Date de diffusion _____

Tirage le 14 février 1990

LA BANQUE ROYALE
DU CANADA

Dividendes

AVIS est par les présentes donné que le dividende n° 410 sur les actions ordinaires de cette Banque a été déclaré pour le trimestre actuel; ce dividende, d'un montant de \$0,58 par action ordinaire en circulation à la fermeture des bureaux le 24 janvier 1990, sera payable à la Banque et à ses succursales à compter du 23 février 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 janvier 1990. Sous réserve de l'approbation des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque et du ministre des Finances, les actions ordinaires de la Banque seront fractionnées à raison de deux pour une le ou vers le 9 février 1990. Toutefois, le dividende n° 410 ne sera payable qu'à l'égard du nombre d'actions ordinaires détenues à la date de clôture des registres, soit le 24 janvier 1990, compte non tenu du fractionnement d'actions.

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de cette Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 23 février 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 janvier 1990 comme il suit:

1. Dividende n° 36 d'un montant de \$0,47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif de \$1,88, série A;
2. Dividende n° 27 d'un montant de \$0,3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif de \$1,45, série B;
3. Dividende n° 23 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série C, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions; et
4. Dividende n° 23 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, série D, d'un montant qui doit être déterminé conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions.

Les détenteurs d'actions ordinaires et les détenteurs d'actions privilégiées des catégories mentionnées ci-dessus, sauf les détenteurs d'actions de la catégorie mentionnée au paragraphe 4, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions ordinaires de la Banque au lieu d'en espèces conformément au régime de dividendes-actions et d'achat d'actions de la Banque.

AVIS est par les présentes donné que les dividendes n° 46, 47 et 48 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant ajusté au cours, série E de cette Banque ont été déclarés pour les mois de février, mars et avril 1990; ils seront payables les 12 mars, 12 avril et 11 mai 1990, respectivement, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux les 28 février, 30 mars et 30 avril 1990, respectivement, conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions.

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation suivantes de la Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à la Banque et à ses succursales à compter du 31 janvier 1990 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 janvier 1990 comme il suit:

1. Dividende n° 2 d'un montant de \$0,5625 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F; et
2. Dividende n° 2 d'un montant de \$0,53125 par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série G.

Par ordre du conseil d'administration

Jane E. Lawson
La vice-présidente et secrétaire
Montréal, le 5 décembre 1989

LA BANQUE ROYALE
DU CANADA

CONVOCAZIONE À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES DÉTENEURS D' ACTIONS ORDINAIRES ET À L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES DÉTENEURS D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE PREMIER RANG

Aux détenteurs:

- d'actions ordinaires
- d'actions privilégiées de premier rang (Séries A, B, C, D, E, F et G)

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE l'assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada et l'assemblée extraordinaire des détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de la Banque Royale du Canada auront lieu dans Le Grand Salon de l'hôtel Le Reine Elizabeth, 900, boul. René-Lévesque ouest, Montréal (Québec), Canada, le jeudi 11 janvier 1990 à 10 h 30, aux fins suivantes:

A. En ce qui concerne les détenteurs d'actions ordinaires:

- (1) recevoir les états financiers de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 1989 et le rapport des vérificateurs s'y rapportant;
- (2) élire les administrateurs;
- (3) nommer des vérificateurs;
- (4) fixer la rémunération des vérificateurs;
- (5) examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution spéciale ratifiant la modification du paragraphe 1.1 du Règlement Deux augmentant la rémunération totale maximale payable aux administrateurs de la Banque et portant cette rémunération de \$1,250,000 à \$1,650,000; le texte intégral de cette résolution spéciale est reproduit sous la rubrique "Modification des Règlements - Rémunération des administrateurs" dans la circulaire de la direction de la Banque (*);
- (6) examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution spéciale changeant la dénomination sociale de la Banque qui est actuellement "The Royal Bank of Canada" en la forme anglaise et "La Banque Royale du Canada" en la forme française pour celles de "Royal Bank of Canada" et de "Banque Royale du Canada", respectivement; le texte intégral de cette résolution est reproduit sous la rubrique "Modification de la dénomination sociale" dans la circulaire de la direction de la Banque (*);
- (7) examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution spéciale ratifiant le Règlement spécial A (1990) modifiant le capital social autorisé de la Banque (actions ordinaires: d'un nombre maximal de 250,000,000 et d'une contrepartie globale maximale de \$3,000,000,000 à un nombre illimité et à \$10,000,000,000, respectivement; actions privilégiées de premier rang et actions privilégiées de deuxième rang, dans chaque cas: d'un nombre maximal de 50,000,000 et d'une contrepartie globale maximale de \$1,250,000,000 à un nombre illimité et à \$5,000,000,000, respectivement) et donnant effet au fractionnement des actions ordinaires en circulation de la Banque à raison de deux pour une; le texte intégral de cette résolution spéciale et de ce Règlement spécial A (1990) est reproduit sous la rubrique "Modification du capital social autorisé de la Banque et fractionnement des actions ordinaires en circulation de la Banque à raison de deux pour une" dans la circulaire de la direction de la Banque (*); et
- (8) examiner toute autre question qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque.

B. En ce qui concerne les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de la Banque, examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution spéciale pour autoriser les modifications à apporter au capital social autorisé de la Banque à l'égard des actions privilégiées de premier rang (d'un nombre maximal de 50,000,000 et d'une contrepartie globale maximale de \$1,250,000,000 à un nombre illimité et à \$5,000,000,000, respectivement); le texte intégral de cette résolution spéciale est reproduit sous la rubrique "Modification du capital social autorisé de la Banque et fractionnement des actions ordinaires en circulation de la Banque à raison de deux pour une" dans la circulaire de la direction de la Banque (*); les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang voteront séparément sur cette question.

Par ordre du conseil d'administration

La vice-présidente et secrétaire
J.E. Lawson
Montréal, le 5 décembre 1989

*On peut se procurer gratuitement des exemplaires de la circulaire de la direction auprès de la secrétaire de la Banque, au 1, Place Ville Marie, 3^e étage, aile Nord, Montréal (Québec) Canada H3C 3A9 (téléphone: (514) 874-6678).

L'ACTUALITE BOURSIERE

MONTREAL

Hausse des cours

MONTREAL (PC) — La hausse des cours s'est poursuivie, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général xxm a clôturé la séance sur un gain de 6,76 points à 2060,90.

Environ 5,3 millions d'actions ont changé de main au lieu de 2,3 millions le jour précédent.

Les bancaires ont monté de 12,13 à 2005,81, les pétroliers de 9,74 à 1755,15, les services publics de 9,61 à 1650,93, les forestiers de 4,46 à 2658,14 et les industriels de 3,03 à 1666,74 tandis que les minières reculaient de 18,61 à 2127,51.

L'industrielle B.C. Telephone, inchangée à 18 11-8 s'est traitée à 207 108 exemplaires. La minière Ranger Oil a monté de 3-8 à 7,25 et 201 700 actions ont changé de main.

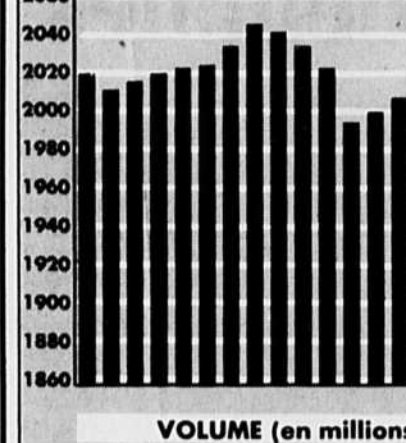
Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, Banque de Montréal a gagné 1-2 à 32-8, BCE 1-2 à 46-1,8, Alcan 1 à 28,25, Inco 1-8 à 31-7-8, Canadian Pacific 1-4 à 26-3-8 et Laidlaw B 1-8 à 27,75.

Northern Telecom était inchangée à 28.

Sur 518 titres mis en jeu 168 étaient en hausse, 185 en baisse et 165 stables.

MONTREAL

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)



CD

Table of stock prices for various companies under the 'CD' section, including Alcan, BCE, and others.

Q.R

Table of stock prices for various companies under the 'Q.R' section, including Quebecor and others.

OPTIONS TRANS CANADA TRANSIGEEES

Table of options prices for various companies under the 'Options' section.

Summary table of market indices: XXM (2060,90), VALEURS INDUSTRIELLES (1666,74), BANCAIRE (2005,81), PRODUITS FORESTIERS (2658,14), SERVICES PUBLICS (9,61), MINES ET METAUX (2127,51), INDICE REA R.C.M.P. (7,25), INDICE DES TITRES (168), and VARIATION DES TITRES (165, 185).

AB

Table of stock prices for various companies under the 'AB' section, including Alcan and BCE.

EF

Table of stock prices for various companies under the 'EF' section, including Enbridge and others.

UV

Table of stock prices for various companies under the 'UV' section, including Ultramar and others.

WX

Table of stock prices for various companies under the 'WX' section, including Westcoast and others.

TORONTO

Activité modérée

TORONTO (PC) — Le marché était en hausse et l'activité modérée, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE-300 a fini la journée sur un gain de 5,10 points à 4009,47.

Le volume des échanges a grossi et atteignait 24,9 millions d'actions comparativement à 16,4 millions, mardi.

Dans les industrielles, Alcan a gagné 3-4 à 28-1-8, Canadian Pacific -4 à 26-3-8, BCE 3-8 à 46-1-8, Trimage 1-2 à 6,75 et Mackenzie Financial 1-8. Inco a perdu 1-4 à 31-7-8, j.ksh-Pr De V3Hsua 7ck+ De -b+ bd 1PH&-; Louvem Placer 5-8 à 9-5-8 et Kerr Addison 5-8 à 21-1-8. Teck Corp. B a cédé 3-4 à 25-7-8, Miner Dome 1-2 à 21-8 et Pegasus Gold 1-2 à 15-1-8.

Dans les pétroles, Total Petroleum gagne 5-8 à 33-8, Chauvo A 5-8 à 12-25 et North Canadian Oils 1-2 à 23-8. PanCanadian Petroleum abandonne 3-4 à 28, Ocelot Industries B 1-2 à 9,75 et Cabre Exploration 1-8 à 6.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of mutual fund prices and performance under the 'FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS' section.

GH

Table of stock prices for various companies under the 'GH' section, including General Motors and others.

Partiel

Table of stock prices for various companies under the 'Partiel' section.

CAE

Table of stock prices for various companies under the 'CAE' section, including Canadian Airlines.

Summary table of market indices: TSE 300 (4009,47), VALEURS INDUSTRIELLES (2009,99), PRODUITS DE CONSOMMATION (5525,77), COMMUNICATIONS (8269,26), HAUTE TECHNOLOGIE (807,68), AERIFIQUES (7106,96), PETROLE ET GAZ (4490,99), and VARIATION DES TITRES (331, 328).

NEW YORK

Marché actif

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué dans une fourchette de 11 points en hausse et 3 points en baisse, hier, Wall Street, pour clôturer à 2809,73, en baisse de 0,42 point sur un marché actif.

Quelque 194 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 878 contre 725 et 397 titres ont été échangés.

Selon les analystes, la demande qui a porté l'indice au niveau record de 2815,10 avec un gain de 56,95 points, mardi, s'est maintenue mais les prises de bénéfice, stimulées par les inquiétudes relatives à la conjoncture économique, ont contenu l'élan de la reprise.

Les titres des compagnies pétrolières ont été déprimés malgré la poursuite de la hausse des cours du pétrole, les aeriennes étant faibles en raison de la forte baisse des cours de l'or.

UAL a perdu 7-8 à 163-1-8; Atlantic Richfield a cédé 2-1-8 à 110-5-8 et CBS est tombé de 2,75 à 184.

Digital Equipment a progressé de 1,75 à 85-7-8; Loews a gagné 1,50 à 126,25 et Boeing est monté de 1,50 à 63.

Du côté des valeurs canadiennes, Alcan a gagné 5-8 à 24,25, BCE 1-2 à 39-7-8 et Varsity Corp. 1-4 à 2,75. Becton Dickinson a cédé 5-8 à 62 et Inco 1-8 à 27-5-8.

Summary table of market indices: DOW JONES INDUSTRIEL (2809,73), DOW JONES 65 TITRES (1049,69), DOW JONES TRANSPORT (1191,50), SERVICES PUBLICS (234,15), S ET P 500 (358,76), S ET P 400 (410,40), NYSE (197,80), and VARIATION DES TITRES (878, 395, 726).

NEW YORK

Marché actif

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué dans une fourchette de 11 points en hausse et 3 points en baisse, hier, Wall Street, pour clôturer à 2809,73, en baisse de 0,42 point sur un marché actif.

Quelque 194 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 878 contre 725 et 397 titres ont été échangés.

Selon les analystes, la demande qui a porté l'indice au niveau record de 2815,10 avec un gain de 56,95 points, mardi, s'est maintenue mais les prises de bénéfice, stimulées par les inquiétudes relatives à la conjoncture économique, ont contenu l'élan de la reprise.

Les titres des compagnies pétrolières ont été déprimés malgré la poursuite de la hausse des cours du pétrole, les aeriennes étant faibles en raison de la forte baisse des cours de l'or.

UAL a perdu 7-8 à 163-1-8; Atlantic Richfield a cédé 2-1-8 à 110-5-8 et CBS est tombé de 2,75 à 184.

Digital Equipment a progressé de 1,75 à 85-7-8; Loews a gagné 1,50 à 126,25 et Boeing est monté de 1,50 à 63.

Du côté des valeurs canadiennes, Alcan a gagné 5-8 à 24,25, BCE 1-2 à 39-7-8 et Varsity Corp. 1-4 à 2,75. Becton Dickinson a cédé 5-8 à 62 et Inco 1-8 à 27-5-8.

NEW YORK

Marché actif

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué dans une fourchette de 11 points en hausse et 3 points en baisse, hier, Wall Street, pour clôturer à 2809,73, en baisse de 0,42 point sur un marché actif.

Quelque 194 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 878 contre 725 et 397 titres ont été échangés.

Selon les analystes, la demande qui a porté l'indice au niveau record de 2815,10 avec un gain de 56,95 points, mardi, s'est maintenue mais les prises de bénéfice, stimulées par les inquiétudes relatives à la conjoncture économique, ont contenu l'élan de la reprise.

Les titres des compagnies pétrolières ont été déprimés malgré la poursuite de la hausse des cours du pétrole, les aeriennes étant faibles en raison de la forte baisse des cours de l'or.

UAL a perdu 7-8 à 163-1-8; Atlantic Richfield a cédé 2-1-8 à 110-5-8 et CBS est tombé de 2,75 à 184.

Digital Equipment a progressé de 1,75 à 85-7-8; Loews a gagné 1,50 à 126,25 et Boeing est monté de 1,50 à 63.

Du côté des valeurs canadiennes, Alcan a gagné 5-8 à 24,25, BCE 1-2 à 39-7-8 et Varsity Corp. 1-4 à 2,75. Becton Dickinson a cédé 5-8 à 62 et Inco 1-8 à 27-5-8.

NEW YORK

Marché actif

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué dans une fourchette de 11 points en hausse et 3 points en baisse, hier, Wall Street, pour clôturer à 2809,73, en baisse de 0,42 point sur un marché actif.

Quelque 194 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 878 contre 725 et 397 titres ont été échangés.

Selon les analystes, la demande qui a porté l'indice au niveau record de 2815,10 avec un gain de 56,95 points, mardi, s'est maintenue mais les prises de bénéfice, stimulées par les inquiétudes relatives à la conjoncture économique, ont contenu l'élan de la reprise.

Les titres des compagnies pétrolières ont été déprimés malgré la poursuite de la hausse des cours du pétrole, les aeriennes étant faibles en raison de la forte baisse des cours de l'or.

UAL a perdu 7-8 à 163-1-8; Atlantic Richfield a cédé 2-1-8 à 110-5-8 et CBS est tombé de 2,75 à 184.

Digital Equipment a progressé de 1,75 à 85-7-8; Loews a gagné 1,50 à 126,25 et Boeing est monté de 1,50 à 63.

Du côté des valeurs canadiennes, Alcan a gagné 5-8 à 24,25, BCE 1-2 à 39-7-8 et Varsity Corp. 1-4 à 2,75. Becton Dickinson a cédé 5-8 à 62 et Inco 1-8 à 27-5-8.

NEW YORK

Marché actif

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué dans une fourchette de 11 points en hausse et 3 points en baisse, hier, Wall Street, pour clôturer à 2809,73, en baisse de 0,42 point sur un marché actif.

Quelque 194 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 878 contre 725 et 397 titres ont été échangés.

Selon les analystes, la demande qui a porté l'indice au niveau record de 2815,10 avec un gain de 56,95 points, mardi, s'est maintenue mais les prises de bénéfice, stimulées par les inquiétudes relatives à la conjoncture économique, ont contenu l'élan de la reprise.

Les titres des compagnies pétrolières ont été déprimés malgré la poursuite de la hausse des cours du pétrole, les aeriennes étant faibles en raison de la forte baisse des cours de l'or.

UAL a perdu 7-8 à 163-1-8; Atlantic Richfield a cédé 2-1-8 à 110-5-8 et CBS est tombé de 2,75 à 184.

Digital Equipment a progressé de 1,75 à 85-7-8; Loews a gagné 1,50 à 126,25 et Boeing est monté de 1,50 à 63.

Du côté des valeurs canadiennes, Alcan a gagné 5-8 à 24,25, BCE 1-2 à 39-7-8 et Varsity Corp. 1-4 à 2,75. Becton Dickinson a cédé 5-8 à 62 et Inco 1-8 à 27-5-8.

DEVICES

Voici les taux des devises étrangers tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Table of exchange rates for various countries: Afrique du Sud, Afrique Franc, Allemagne-Ouest, Antilles Angl., Australie, Autriche, Bahamas, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Hollande, Hong Kong, Inde, Israël, Japon, Jamaïque, Mexique, Norvège, Océanie, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Venezuela, Dollar, Roupie, Sheqels, Lire, Dollar, Yen, Livre, Peso, Couronne, Dollar, Franc, Drachme, Florin, etc.

LE DOLLAR CANADIEN

Table of exchange rates for the Canadian Dollar against various currencies: L'OR A LONDRES, L'ARGENT AU CANADA, L'OR AU CANADA.

LE DOLLAR CANADIEN

Table of exchange rates for the Canadian Dollar against various currencies: L'OR A LONDRES, L'ARGENT AU CANADA, L'OR AU CANADA.

LE DOLLAR CANADIEN

Table of exchange rates for the Canadian Dollar against various currencies: L'OR A LONDRES, L'ARGENT AU CANADA, L'OR AU CANADA.

OPTIONS SUR L'OR

Table of options prices for gold under the 'Options sur l'Or' section.

LE DOLLAR CANADIEN

Table of exchange rates for the Canadian Dollar against various currencies: L'OR A LONDRES, L'ARGENT AU CANADA, L'OR AU CANADA.

LE DOLLAR CANADIEN

Table of exchange rates for the Canadian Dollar against various currencies: L'OR A LONDRES, L'ARGENT AU CANADA, L'OR AU CANADA.

LE DOLLAR CANADIEN

Table of exchange rates for the Canadian Dollar against various currencies: L'OR A LONDRES, L'ARGENT AU CANADA, L'OR AU CANADA.

LE DOLLAR CANADIEN

Table of exchange rates for the Canadian Dollar against various currencies: L'OR A LONDRES, L'ARGENT AU CANADA, L'OR AU CANADA.

LE DOLLAR CANADIEN

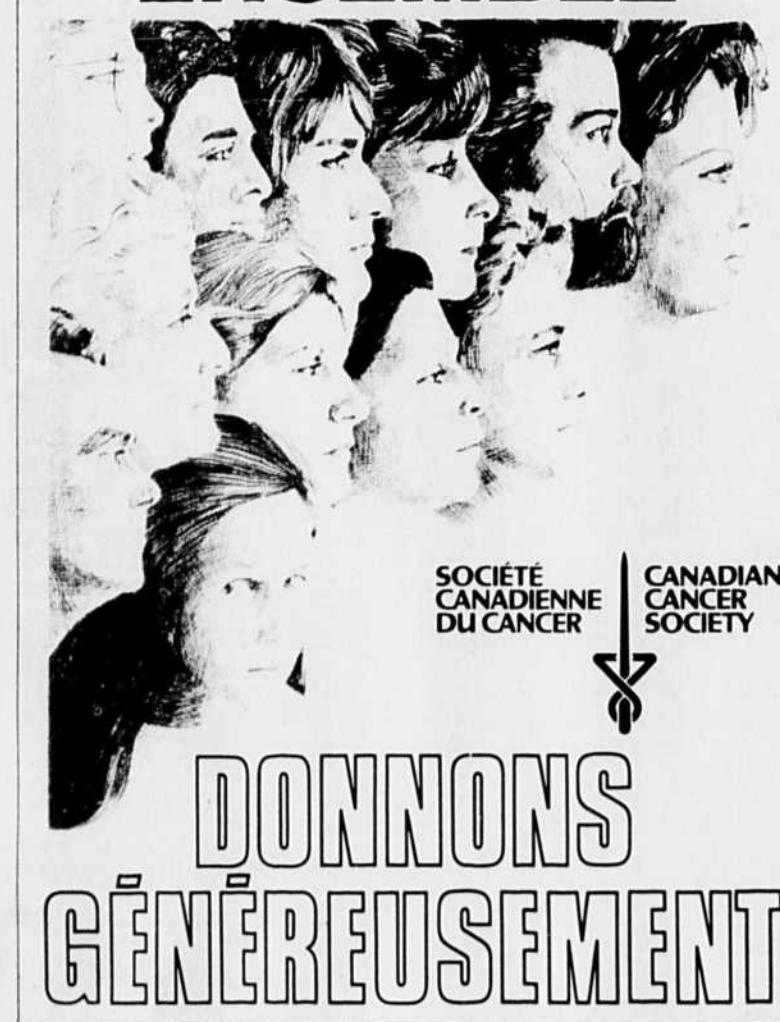
Table of exchange rates for the Canadian Dollar against various currencies: L'OR A LONDRES, L'ARGENT AU CANADA, L'OR AU CANADA.

L'ACTUALITE BOURSIERE

Suite de la page 13

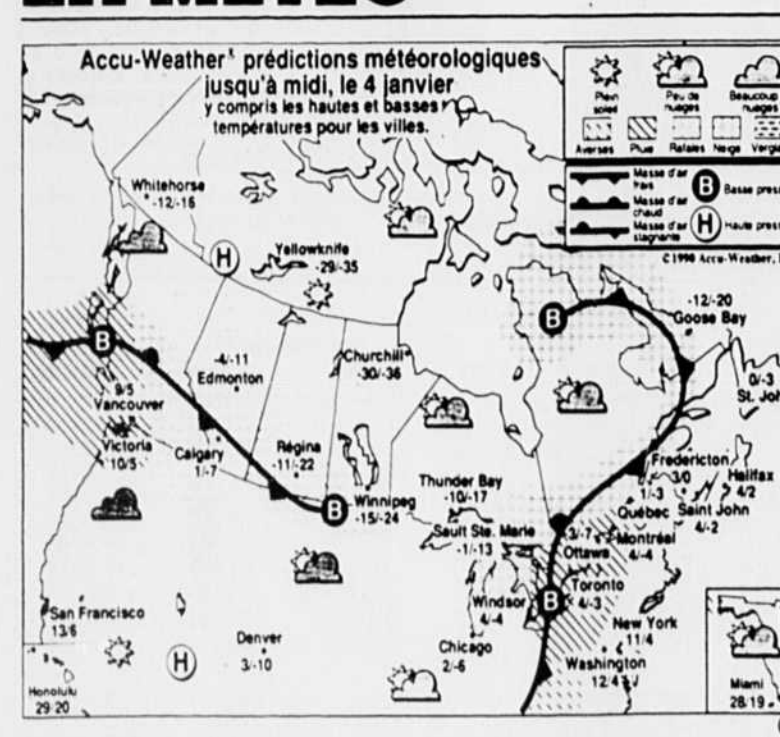
Table of stock market data including indices like S&P 500, NYSE, and various sector indices.

ON PEUT VAINCRE LE CANCER ENSEMBLE



Text for the cancer awareness campaign, including the logo of the Canadian Cancer Society and the slogan 'DONNONS GÉNÉREUSEMENT'.

LA METEO



Textual weather forecast for Montreal, Quebec, and other regions, detailing temperature and precipitation probabilities.

Additional weather information and forecasts for specific locations like Montreal and Quebec.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES: A list of classified advertisements categorized by industry and price range.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR: Advertisement for 'Le Devoir' newspaper's classifieds, including contact information and a phone number.

LE DEVOIR REPRESENTANT(E)S: Advertisement for a temporary promotion on university campuses, listing conditions and contact details.

101 Propriétés à vendre: Real estate listing for a bungalow in Vimont, featuring 3 bedrooms and a swimming pool.

105 Propriétés à louer: Real estate listing for a bungalow in Chomedey, suitable for rental.

113 Propriétés à vendre: Real estate listing for a condo in Ste-Marthé, located near the lake.

118 Copropriétés à vendre: Real estate listing for a condo in Bord de l'eau, featuring a lake view.

121 Condos à louer: Real estate listing for a condo in Ave. Mont-Royal, offering modern amenities.

122 Condos à vendre: Real estate listing for a condo in Ve. St-Lambert, near the lake.

125 Chalets à louer: Real estate listing for a chalet in St-Adolphe, ideal for winter recreation.

126 Chalets à louer: Real estate listing for a chalet in St-Adolphe, offering a peaceful winter retreat.

128 Chalets à louer: Real estate listing for a chalet in Bois Rond, near St-Donat.

129 Chalets à louer: Real estate listing for a chalet in Ste-Marguerite, featuring a lake view.

149 Terrains à vendre: Real estate listing for a large lot in Ville de Sutton, suitable for development.

160 App. et log. à louer: Real estate listing for an apartment in St-Louis-de-Richelieu, near the lake.

168 A vendre hors frontières: Real estate listing for a property in Maroc, offering investment opportunities.

169 Chambres ou pensions à louer: Real estate listing for a room in Résidence Spacieuse, near the lake.

173 Maisons repos/retraite: Real estate listing for a house in Longueuil, ideal for retirement.

174 Maisons repos/retraite: Real estate listing for a house in Longueuil, offering a peaceful retirement home.

259 Espaces commerciaux à louer: Real estate listing for commercial space in Libré, suitable for business.

268 Espaces industriels à louer: Real estate listing for industrial space in Westmount, near the lake.

275 Locaux à louer: Real estate listing for office space in AA 2080 Boul. St-Laurent, near the lake.

283 Commerces à vendre: Real estate listing for a business in Billard, offering a profitable investment.

371 Ordinateurs: Advertisement for computer services and hardware.

375 Instruments de musique: Advertisement for musical instruments and accessories.

391 Antiquités: Advertisement for antique items and art collections.

395 Oeuvres d'art: Advertisement for art pieces and decorative items.

Offrez le plus beau cadeau du monde ... le don de vie

Text for the organ donation campaign, explaining the importance of organ donation.

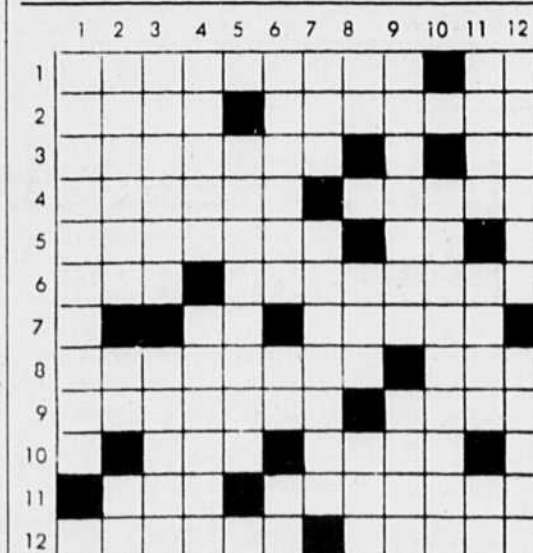
Text for the organ donation campaign, sharing the story of Mélanie Giroux and her donation.

Text for the organ donation campaign, providing information on how to donate and the benefits.



Text for the organ donation campaign, discussing the medical and ethical aspects of organ donation.

LES MOTS CROISES



- A list of crossword puzzle clues in both horizontal and vertical orientations, including words like 'Dysgénésie' and 'Rapière'.

NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC EN 1989

Les Québécois ont encore vécu le « psychodrame triennal »

Lia LEVESQUE
de la Presse Canadienne

EN 1989, LES NÉGOCIATIONS dans le secteur public ont été marquées par des événements inhabituels: une offre d'augmentation ferme de 4%; une élection générale au beau milieu, l'équité salariale pour les femmes et les sanctions de la Loi 160.

C'est feu le premier ministre René Lévesque qui avait déjà qualifié ces rondes de négociation dans le secteur public de « psychodrame triennal des Québécois ».

Quelque 350 000 travailleurs syndiqués y négocient les conditions de leurs 106 conventions collectives à 90 tables distinctes, autant avec le Conseil du trésor qu'avec les associations patronales (cégeps, hôpitaux, commissions scolaires, etc.). L'enjeu est de 11 milliards \$ et la ronde de négociation coûte à elle seule 32 millions \$ au gouvernement.

Pour la première fois, la Centrale de l'enseignement du Québec est la plus importante centrale, avec 130 000 membres, grâce à sa percée de 13 000 membres dans le domaine de la santé. La Confédération des syndicats nationaux suit avec 125 000 membres.

Les syndicats s'étaient promis de faire de la négociation de 1989 la ronde de l'équité salariale pour les femmes.

Par différentes méthodes, on veut revaloriser les emplois traditionnellement occupés par des femmes: emplois de bureau, services, soins de santé.

Pour ce faire, on adopte de nouveaux critères d'évaluation et on compare des emplois différents mais équivalents. Le but: rehausser les échelles de salaire des femmes sans abaisser celles des hommes.

Le gouvernement lance le bal dès 1988 en annonçant que les augmentations de salaire seront limitées à quatre pour cent en 1989, jusqu'à concurrence de cinq pour cent, selon l'indice du coût de la vie. L'offre est ferme.

La Fédération des travailleurs du Québec, la Centrale des syndicats démocratiques et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) acceptent l'offre pour 1989. La Fédération des infirmières règle à quatre pour cent, mais les membres touchent en plus des montants forfaitaires.

La CSN et la CEQ rejettent l'offre. La CSN demandait initialement 8,7 %, 7,7 % puis 7,55 % en 1989, 1990

et 1991. La CEQ revendiquait 11,9 % pour cent en 1989, puis 6,4 pour cent en 1990 et 1991. Ces demandes sont toutefois abaissées, du moins officieusement.

Le président du Conseil du trésor Daniel Johnson dénonce ces demandes salariales « qui rejoignent des plateaux ionosphériques » comparativement au secteur privé.

Comme à chaque ronde de négociation vient alors l'escalade des moyens de pression: pauses-café prolongées, refus de porter l'uniforme, piquets de grève dressés à l'heure du midi, puis grèves sporadiques de 24 heures, etc.

Les syndicats votent donc en faveur de la grève, dès la rentrée d'automne.

Le 12 septembre, la toute puissante Fédération des affaires sociales de la CSN — 95 000 membres — enclenche le mouvement de débrayage. Suivent les employés de soutien et des organismes gouvernementaux; les enseignants; et tous les autres. Parfois il s'agit d'une grève illimitée, parfois de quelques jours, comme chez les enseignants de la CEQ.

Dans les établissements de santé, les services essentiels doivent être assurés. Ils le sont en tous points, jure la CSN. Ils ne le sont pas vraiment, soutiennent les employeurs.

Le 13 septembre, le Conseil des services essentiels ordonne le retour au travail, en vain.

A son tour, le gouvernement adopte les décrets qui donnent toute sa force à la Loi 160: une année d'ancienneté perdue pour chaque jour de grève illégale; une journée de salaire enlevée en plus de la journée impayée et arrêt de la retenue des cotisations syndicales sur les chèques de paie.

Devant l'imminence des élections générales, les syndicats entreprennent un marathon de négociation avec le Conseil du trésor. Après un douloureux débat, la FAS accepte d'interrompre sa grève pour prouver sa bonne foi. Rien n'y fait.

Il devient évident qu'il n'y aura pas d'entente avant le scrutin. Des militants sont en colère, croient qu'ils n'auraient jamais dû faire de trêve lorsque le rapport de force jouait en leur faveur.

Le 22 septembre, les négociations sont suspendues. Le 25, les électeurs reconfirment leur appui à Robert Bourassa et son gouvernement. Les discussions reprennent à quelques tables, dans les jours qui suivent le scrutin.

Le 4 octobre, le ministre Johnson rencontre personnellement Mmes Pagé et Simard, toute la journée, pour tenter de débloquer le dossier. On progresse à pas de tortue.

Durant la nuit, deux ententes de principe sont signées à la FTQ — 45 000 membres — et au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du gouvernement — 43 600 membres.

Sur le plan salarial, les deux accords prévoient les mêmes augmentations: quatre pour cent en 1989; de 5 à 6 % en 1990, (selon l'indice de prix à la consommation) et de quatre à six pour cent en 1991.

Sans le dire nommément, les syndiqués de la CEQ et de la CSN craignent que le gouvernement mette désormais moins d'ardeur à négocier, puisque que le « pattern » vient d'être établi par la FTQ et le SFPQ.

Le 2 novembre, la CSN exige du gouvernement le dépôt d'offres globales. Le Trésor maintient ses offres. La centrale en recommande le rejet. Le 14 décembre, Mme Simard annonce en conférence de presse que ses membres ont rejeté ces offres dans une proportion de 87 %, mais 25 % des membres se sont prononcés.

On revient donc à la case départ. La CSN espère convaincre le ministre Johnson de reprendre les discussions là où elles ont été laissées.

Entre-temps, les projecteurs se déplacent vers la Loi 160.

La CSN, qui compte 95 000 syndiqués dans le secteur de la santé, est la plus durement frappée par les sanctions contre les grévistes illégaux. La cessation des retenues à la source des cotisations syndicales, notamment, la prive temporairement de millions de dollars.

La réduction de l'ancienneté fait très mal aux membres; c'est elle qui

permet aux milliers d'employés à statut précaire d'espérer un jour obtenir un emploi stable.

Le secteur public combat la Loi 160 par tous les moyens, dont la contestation devant les tribunaux. Rien n'y fait. Presque partout, les établissements de santé appliquent les sanctions, mais avec une sévérité très variable.

Plusieurs jurent que la Loi 160 laissera de profondes cicatrices, qui ne sont pas près de s'effacer; qu'elle collera au gouvernement libéral comme les décrets de 1982 ont collé au Parti québécois.



Les négociations dans le secteur public québécois ont été marquées par de nouveaux enjeux et une élection générale.

L'interrogatoire « cognitif » en aide à la police

NEW YORK (AP et PC) — Les recherches sur la mémoire menées en laboratoire sont aujourd'hui utilisées par certains policiers américains, qui peuvent ainsi aider les témoins d'un crime à se souvenir parfaitement de ce qu'ils ont vu.

L'interrogatoire « cognitif », comme l'appellent les policiers, a fait ses preuves au service de police de Metro-Dade, à Miami. Il y a quelques semaines, interrogée par les policiers, une femme ne parvenait pas

à se souvenir si le suspect qu'elle avait aperçu à proximité du lieu du crime portait un bijou. Mais quelques minutes plus tard, comme elle se remémorait la scène, elle s'est soudainement rappelée qu'il portait une boucle d'oreille. Ce souvenir a permis de résoudre l'affaire, explique Ronald Fisher, un psychologue dont les travaux ont fait l'objet d'un article dans le *Journal of Applied Psychology*, en octobre dernier.

Grâce à l'analyse des interrogatoires de victimes de vols ou de témoins, sept policiers rompus à cette technique sont parvenus à élucider 47 % d'affaires en plus, et 63 % de plus que neuf de leurs collègues qui n'avaient pas été entraînés à mener ce type d'interrogatoire.

La méthode consiste à poser moins de questions que dans un interrogatoire traditionnel et à obliger le témoin à rechercher lui-même dans sa mémoire plutôt que de répondre simplement à des questions,

explique M. Fisher. Le policier orientera ses questions selon, par exemple, les habitudes ou le métier du témoin. Un dessinateur de mode sera probablement plus à même de se souvenir des vêtements que le suspect portait.

Les policiers de Metro-Dade interrogent également le témoin sur les sensations qu'il a ressenties en assistant au crime ou au délit. Cette technique permet, selon eux, de stimuler la mémoire du témoin.

SPORTS



Le Suédois Peter Englund égale le pointage à 4-4 en déjouant le gardien canadien Stéphane Fiset, hier.

MONDIAUX DE HOCKEY JUNIOR

La Suède bat le Canada 5-4

HELSINKI (PC) — Un but de Ulf Mattiasolsson, à 10:04 du troisième vingt, a couronné une remontée de trois buts et la Suède a battu le Canada 5-4 aux Championnats mondiaux de hockey junior, hier.

Dave Chyzowski et Eric Lindros ont compté deux buts chacun.

À la suite de sa défaite, le Canada doit maintenant obtenir de l'aide de la Suède s'il veut terminer au premier rang.

Les Canadiens doivent battre la Tchécoslovaquie aujourd'hui tandis que les Suédois doivent obtenir un moins un match nul contre l'Union soviétique pour donner la médaille d'or au Canada.

La Tchécoslovaquie et l'URSS ont des fiches de 5-1. Le Canada présente

un dossier de 4-1-1 et la Suède a une fiche de 4-2. Advenant une égalité entre le Canada et l'URSS, le Canada méritera le titre pour avoir battu les Soviétiques 6-4 le Jour de l'An.

Chris Draper, un des membres du programme olympique canadien, a dit que les joueurs pensaient trop au match de jeudi.

« Plusieurs d'entre nous pensions au match contre la Tchécoslovaquie et nous considérons que la rencontre contre la Suède n'était qu'un match comme les autres. »

L'entraîneur Guy Charron a dit que ses joueurs « n'avaient pas pris le match en mains. »

« Nous sommes tellement habitués à établir le rythme du match que nous avons de la difficulté quand

l'autre équipe s'en occupe. »

« Les gars savaient qu'il fallait une victoire, mais après avoir pris une avance de deux buts, ils se sont assis. »

Les deux équipes étaient à égalité 2-2 après la première période et aucun but n'a été marqué au deuxième vingt.

Lindros, des Generals d'Oshawa, a compté son deuxième but du match à 3:14 de la troisième période et Chyzowski, un joueur prêt par les Islanders de New York, a marqué son deuxième but du match et son neuvième du tournoi, une minute et demie plus tard, pour donner l'avance au Canada, 4-2.

Mais les Suédois ont marqué trois buts en 96 secondes pour ravir la victoire.

Durant une pénalité à Steven Rice, des Rangers de Kitchener, Niklas Brannstrom a touché la cible à 8:28. Ensuite, une attaque à trois contre un a permis à Patric Englund de créer l'égalité, à 9:40. Mattiasolsson a marqué le but gagnant à l'aide d'un tir du poignet de 30 pieds qui a trompé la vigilance du gardien Stéphane Fiset, des Tigres de Victoriaville.

Le Canada a raté une chance d'égaliser le compte à 16:48 lorsqu'un lancer frappé de Dan Ratushny, de l'Université Cornell, a touché le poteau.

Les Leafs étonnent

TORONTO (PC) — Même si leurs Maple Leafs affichent un dossier inférieur à .500 (19-21-1), les amateurs de hockey de Toronto ont repris goût à leur équipe qui leur offre un spectacle de qualité depuis le début de la saison.

Les Leafs étaient installés au deuxième rang de la section Norris après 41 matchs, hier, et selon l'ailier gauche Vincent Damphousse, c'est l'arrivée du pilote Doug Carpenter qui a passablement modifié l'image de l'équipe.

« La venue de Doug nous a permis de jouer selon un système précis, ce que nous n'avions pas sous le régime de John Brophy. De plus, Doug est un excellent professeur et c'est ce que les nombreux jeunes joueurs de l'équipe avaient besoin pour s'améliorer », a analysé l'ancien porte-couleurs du Titan de Laval, hier matin.

L'attaque des Leafs impressionne depuis quelque temps, occupant le deuxième rang de la LNH, derrière celle des Kings de Los Angeles.

LNF: Infante choisi l'entraîneur de l'année

GREEN BAY, Wis. (AP) — L'entraîneur Lindy Infante, des Packers de Green Bay, a été proclamé hier l'entraîneur de l'année dans la Ligue nationale de football par l'Associated Press.

« Je pense que c'est un honneur pour tout le monde ici et je suis sûrement honoré d'avoir été choisi, mais je pense que cet honneur devrait refléter le travail d'équipe que nous avons accompli. »

Infante a obtenu 23 votes pour devancer Dan Reeves, des Broncos de Denver, qui a récolté 17 votes et demi, et George Siefert, des 49ers de San Francisco, qui a reçu 16 votes.

Ont également été considérés Bill Parcells, des Giants de New

York (5), Art Shell, des Raiders de Los Angeles (4), Marty Schottenheimer, des Chiefs de Kansas City (3 1/2) et Chuck Noll, des Steelers de Pittsburgh (1).

Agé de 49 ans, Infante s'est joint aux Packers en 1988 après avoir quitté le poste de coordonnateur offensif avec les Browns de Cleveland. Il est le troisième entraîneur des Packers à être proclamé l'entraîneur de l'année. Les autres sont Vince Lombardi, en 1959, et Dan Devine, en 1972.

Cette année, les Packers ont affiché un dossier de 10-6, le même que les Vikings du Minnesota qui ont été proclamés champions pour avoir conservé un meilleur dossier contre les équipes de leur section.

Barma absente au mont Gabriel

MONT GABRIEL (PC) — Les spécialistes du ballet Lucie Barma et Nancy Wankling manquent cette semaine les compétitions de ski acrobatique du mont Gabriel, comptant pour la Coupe du monde de la discipline.

Barma, 27 ans, de Lac Beauport, a subi une opération exploratoire au genou durant le temps des Fêtes et elle sera à l'écart de la compétition pour deux semaines. Wankling, 24 ans, de Winnipeg, a subi une mauvaise blessure au genou en France, le mois dernier.

Tanya Clarke, 26 ans, de Youbou,

en Colombie-Britannique, est en santé et va compétitionner.

L'entraîneur Peter Judge a dit que l'équipe masculine devrait bien faire après des performances moyennes le mois dernier à La Plagne, en France. Craig Young, 25 ans, de Toronto, a pris la sixième place. Richard Peirce, 23 ans, de Toronto, a terminé septième et Dave Walker, 25 ans, de Thunder Bay, a pris la 11e place.

Les épreuves de ballet commenceront demain. Les épreuves de bosses et des sauts seront présentées samedi et dimanche.

EN BREF...

Étoiles: Robitaille devance Gretzky

(PC) — Pour la deuxième année d'affilée, l'ailier gauche Luc Robitaille, des Kings de Los Angeles, a obtenu plus de votes que son célèbre coéquipier, le centre Wayne Gretzky, pour mener le scrutin populaire dans la Conférence Clarence-Campbell en vue du 41e match des étoiles. Robitaille, qui domine chez les Kings avec 31 buts, a obtenu 298 914 votes en vue du match du 21 janvier au Civic Arena de Pittsburgh. Il a recueilli trois fois plus de votes que celui qui a pris la deuxième place, Gerald Gallant, des Red Wings de Detroit. Gretzky, qui a battu le record de points en carrière que détenait Gordie Howe et qui est le meilleur pointeur de la LNH, a totalisé 276 980 votes, deux fois plus que Steve Yzerman, des Red Wings de Detroit. La première équipe est complétée par le gardien Mike Vernon et le défenseur Al MacInnis, l'ailier droit Brett Hull et le défenseur Kevin Lowe.

Mogilny n'a pas joué contre les Soviétiques

BUFFALO (AP) — Le Soviétique Alexander Mogilny, qui a quitté son pays au printemps dernier pour se joindre aux Sabres de Buffalo, n'était pas en uniforme hier soir pour affronter le Dynamo de Moscou. Le directeur général des Sabres, Gerry Meehan, a dit que John Ziegler a demandé à ce que l'équipe n'utilise pas Mogilny pour « éviter d'être dans l'embarras ».

Mike Liut opéré au genou

HARTFORD (AP) — Le gardien Mike Liut, des Whalers de Hartford, doit subir aujourd'hui une opération arthroscopique pour réparer des ligaments endommagés au genou, a annoncé l'équipe de la Ligue nationale. Liut, qui affiche la meilleure moyenne de buts alloués cette saison, s'est blessé le 20 décembre lors d'un match contre les Kings de Los Angeles. On a d'abord diagnostiqué une sévère meurtrissure, puis d'autres tests ont démontré qu'il s'agissait de ligaments tordus. Le médecin des Whalers, le Dr Vincent Turco, a recommandé un repos complet ou un arthroscopie. Il pratiquera l'opération au Centre médical de l'Université de Boston.

FOOTBALL

Ligue nationale

Séries éliminatoires

Meilleurs deuxièmes

Dimanche
Rams 21, Philadelphie 7
Pittsburgh 26, Houston 23

Demi-finales

Samedi
Buffalo à Cleveland
Minnesota à S. Francisco

Dimanche
Rams à Giants
Pittsburgh à Denver

HOCKEY

Ligue nationale

Mardi

Boston 5, Pittsburgh 2
Islanders 5, L. Angeles 3
Detroit 4, Vancouver 1
New Jersey 5, Buffalo 3
Edmonton 6, St. Louis 4
Phil'pnie 4, Calgary 4

Hier

Winnipeg à Hartford
Québec à Toronto
Wash'ton à Rangers
Edmonton à Chicago

Les meneurs

Parties d'hier non incluses

	b	a	pts
Gretzky, LA	21	65	85
Lemieux, Pit	26	52	78
Nicholls, LA	27	41	68
Messier, Edm	23	40	63
Robitaille, LA	31	29	60
Yzerman, Det	29	30	59
Hull, St. L.	35	21	56
Lafon'ne, Isl	35	20	55
Turgeon, Buf.	19	36	55
Oates, St. L.	12	42	54
Francis, Har	17	34	51
Savard, Chi	16	35	51
Kurri, Edm.	20	30	50
Tocchet, Phi	20	30	50
Leeman, Tor	24	25	49
Muller, NJ	18	31	49
Bourque, Bos.	6	42	48
Nieuw'dyk, Cal.	25	21	46
Richer, Mtl	21	25	46
Bullard, Phi	19	27	46

URSS c. Montréal

Ce soir

Québec à Detroit

Winnipeg à Boston

Vancouver à Pittsburgh

L. Angeles au New Jersey

Phil'pnie à St. Louis

Rangers au Minnesota

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	p	g	a	bp	bc	pts
BUFFALO	41	23	12	6	143	126
BOSTON	40	22	15	3	145	123
MONTREAL	42	20	17	5	132	121
HARTFORD	39	19	18	2	133	134
QUEBEC	38	7	25	6	119	179

Section Lester Patrick

NEW JERSEY	41	19	18	4	161	159
PHILADELPHIE	41	18	17	6	148	131
WASHINGTON	38	18	16	4	129	124
NY RANGERS	41	15	19	7	132	138
ISLANDERS NY	41	16	21	4	140	156
PITTSBURGH	39	16	20	3	159	171

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	40	22	15	3	160	147
TORONTO	41	19	21	1	174	185
MINNESOTA	41	18	20	3	141	142
ST. LOUIS	40	16	18	6	139	134
DETROIT	40	13	21	6	130	154

Section Connie Smythe

EDMONTON	41	22	12	7	164	132
CALGARY	41	17	13	11	165	138
LOS ANGELES	40	20	16	4	183	163
WINNIPEG	37	17	15	5	120	129
VANCOUVER	40	12	20	8	122	143

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — Always 23 déc. au 4 janv. 1 h 10, 3 h 45, 7 h, 9 h 30
ASTRE II: — Back to the Future no 2 23 déc. au 4 janv. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
ASTRE III: — War of the Roses 23 déc. au 4 janv. 12 h 30, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
ASTRE IV: — Wizard 23 déc. au 4 janv. 1 h, 3 h, 5 h — She Devil 23 déc. au 4 janv. 7 h, 9 h

CINEMA ÉGYPTIEN 3: — Back to the Future no 2 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 30
CINEMA JEAN-TALON: MII — Bye Bye chaperon rouge 1 h, 3 h, 5 h — Family Business fr. 7 h, 9 h 25
CINEMA OMEGA 1: — La famille Yen 7 h 15, 9 h 45 — Tous les chiens vont au paradis 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15
CINEMA OMEGA 2: — Blaze (fr.) 7 h, 9 h 30, 11 h 30 — Bye Bye chaperon rouge 1 h, 3 h, 5 h

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — Crimes et délits 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
COMPLEXE DESJARDINS II: — Cruising Bar 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
COMPLEXE DESJARDINS III: — Révolution française Les Années Lumières 1 h 15, 5 h 15, 8 h 30
COMPLEXE DESJARDINS IV: — Révolution française Les Années Terribles 1 h 30, 5 h 30, 8 h 45

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — War of the Roses 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — Valmont 4 h 05, 4 h 7 h, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — Always 12 h 25, 4 h 50, 7 h 20, 9 h 50
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — Wizard 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — GREENFIELD I: (671-6129) — Family Business 4 h 30, 7 h 9 h 30 — L'ours 12 h 30, 2 h 30
GREENFIELD 2: — Passions tourmentées 1 h 15, 4 h, 6 h 50, 9 h 25
GREENFIELD 3: — La petite sirène 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h — Harlem Nights tous les soirs 10 h 30

IMAX: Vieux-Port de Montréal — Grand Canyon et Benihos (fr.) ven. sam. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 22 h 30, dim. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h — lun. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h — mar. mer. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h — jeu. ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 22 h 30 — Grand Canyon and The Deepest Garden 12 h, 20 h 45
IMPERIAL: (288-7102) — Family Business 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h à 15h
BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Jazz du mar. au jeu. à 21h 30

Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h à 20h
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30

HOTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h à 01h
HOTEL MERIDIAN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer, Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h à 20h, mar. au ven. 17h à 01h, sam. 20h à 01h

LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Minzco, pianiste, du dim. au ven. 17h à 20h
LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7711) — Théâtre Candlelight, Eubie + comédie musicale avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h 30, spectacle 20h 30

LA BIBLIOTHÈQUE Philippe-Panneton, 4747, boul. Arthur-Sauvé à Laval-Ouest, offre aux enfants de 6 à 12 ans une initiation au jardinage, les jeudis à 16 h. Inscr.: 662-4007
Le Point de rencontre des communautés culturelles recherche des bénévoles dynamiques, enthousiastes, disponibles au minimum une heure par semaine et in-

LA BIBLIOTHÈQUE Philippe-Panneton, 4747, boul. Arthur-Sauvé à Laval-Ouest, offre aux enfants de 6 à 12 ans une initiation au jardinage, les jeudis à 16 h. Inscr.: 662-4007
Le Centre de formation pour femmes est un lieu d'apprentissage à un retour possible sur le marché du travail pour les femmes de famille monoparentale à faibles revenus de 18 à 45 ans. Rens.: 935-9472 (Luce Faucher)

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, JEUDI 4 JANVIER
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF PRÉSENTE A 22:00
Symphonie no. 1-2-3 extr. opus 7 (Abel)
Concerti RV 575 et 447 (Vivaldi)
DEMAIN SOIR, 22:00
Dances de Beethoven, Lanner, Strauss, Stolz Müller, Debiasi et Schubert
Valse à toi op. 150 (Waldteufel)

CRUISING BAR
MICHEL CÔTÉ
ROBERT MENARD
ODÉON LAVAL
CENTRE-VILLE
PARADIS
Après "DIVA", "LA LUNE DANS LE CANIVEAU" et "37° 2 LE MATIN",
JEAN-JACQUES BEINEIX
ROSELYNE
ET LES LIONS
BERRI
CARREFOUR LAVAL

TELEVISION

Table of television programs including CBFT, WCAX, WPTZ, CBMT, CFTM, TV5, CIVM, Musique Plus, WVMY, CICO, Much Music, VERMONT ETV, and QUATRE SAISONS.

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

Grid of television programs for Thursday evening, listing channels, times, and program titles.

LE PLEIN AIR

OWL'S HEAD

Pour skier tout son soûl hors des sentiers battus...

Robert Choquette

Vu de loin, de Magog par exemple, le mont Owl's Head apparaît comme une immense pyramide qui s'élève d'un trait au-dessus de la surface figée du lac Memphrémagog. Son flanc nord est zébré de blanc, les 26 pistes exploitent toutes les possibilités offertes par cette montagne exceptionnelle, nommée à la mémoire d'un lointain chef amérindien.

En terme de dénivellation, cette station figure parmi les cinq plus imposantes du Québec, après le Massif de Petite-Rivière-Saint-François, Mont-Sainte-Anne et Mont-Tremblant. Avec ses 540 m de dénivellation, Owl's Head occupe le quatrième rang, ex aequo avec la station Mont-

Orford, sa très populaire voisine de l'Estrie.

Malgré sa taille et ses caractéristiques fort attrayantes : 26 pistes — 70 % de pistes intermédiaires et difficiles — sept remontées mécaniques, dont un télésiège détachable à quatre places, cette station de ski ne souffre pas du sur-achalandage propre aux grandes stations. Le domaine skiable est suffisamment vaste pour absorber le flot des skieurs. On a jamais l'impression de skier sur une autoroute congestionnée. Au bas des pentes, les files d'attente ne dépassent pas le cap des cinq minutes.

En fait, la station de ski Owl's Head possède tout des grandes stations à la mode. Tout, sauf un accès rapide et direct par la route. En effet, le centre de ski se trouve à une

trentaine de minutes de la sortie 106 (Eastman) de l'autoroute des Cantons de l'Est. Depuis Magog, la route est encore plus longue et périlleuse, puisque l'on doit emprunter des chemins de campagne glacés et tortueux. C'est précisément ce petit inconvénient qui explique pourquoi les skieurs qui fréquentent cette station ont le sentiment de faire partie d'un groupe de chanceux : ceux qui ont découvert l'endroit avant qu'il ne devienne trop connu !

Il est préférable d'arriver tôt le matin afin de trouver les meilleures conditions de ski. La billetterie est logée au rez-de-chaussée du chalet de ski. Le laissez-passer quotidien pour un adulte coûte 24 \$ le week-end et 20 \$ la semaine. La boutique de location et le vestiaire se trouvent au sous-sol. Malheureusement, après 9 h 30

les casiers gobe-sous sont tous occupés. Comme partout ailleurs, on est contraint de laisser ses effets personnels à la cafétéria ou dans la voiture, au froid.

Situé devant le chalet, le télésiège principal ultra-rapide conduit au sommet en moins de deux. Lors d'une première visite, la piste *Lilly's Leap* semble le meilleur choix. Depuis cette piste de niveau intermédiaire, on découvre les plus beaux paysages qui soient, avec au premier plan, le lac Memphrémagog et ses îles. Cette piste mène éventuellement au point de départ.

Une variante fort intéressante, via la *Upward Trail*, permet de skier plus longtemps encore, quasiment jusqu'au niveau du lac. Cette section de la station, légèrement à l'écart, connaît ses habitués. La piste, large et sans embûches, est située à l'abri du vent. L'attente au télésiège double varie de trois à sept minutes, environ.

Du sommet principal, outre la *Lilly's Leap*, les skieurs peuvent choisir aussi la *Continental*, une piste intermédiaire-bleu, qui comporte deux sections très raides et souvent glacées, au départ. Cette piste passe sous le sommet, coupe deux autres pistes, puis rejoint la *Lilly's Leap*. On peut aussi poursuivre sur la *Standard*, une noire, qui conduit à quatre pistes de niveau intermédiaire qui suivent le télésiège bleu, tout à l'ouest de la montagne.

Ceux qui désirent se mesurer à des conditions plus sollicitantes sont servis à souhait avec la *Kamikazee*, une piste cotée noire, large mais très pentue par endroits. Cette piste est aménagée sous la remontée principale. Comme cela se produit ailleurs en ce début de saison, les pistes cotées « extrêmement difficiles » — les doubles noires — sont insuffisamment recouvertes de neige et elles doivent être négociées avec prudence quant elles sont ouvertes.

La station de ski Owl's Head est située à proximité de Mansonville, en plein cœur de la région loyaliste des Cantons de l'Est et à faible distance de la frontière américaine. Il n'est donc pas étonnant d'y rencontrer une forte proportion de skieurs anglopho-

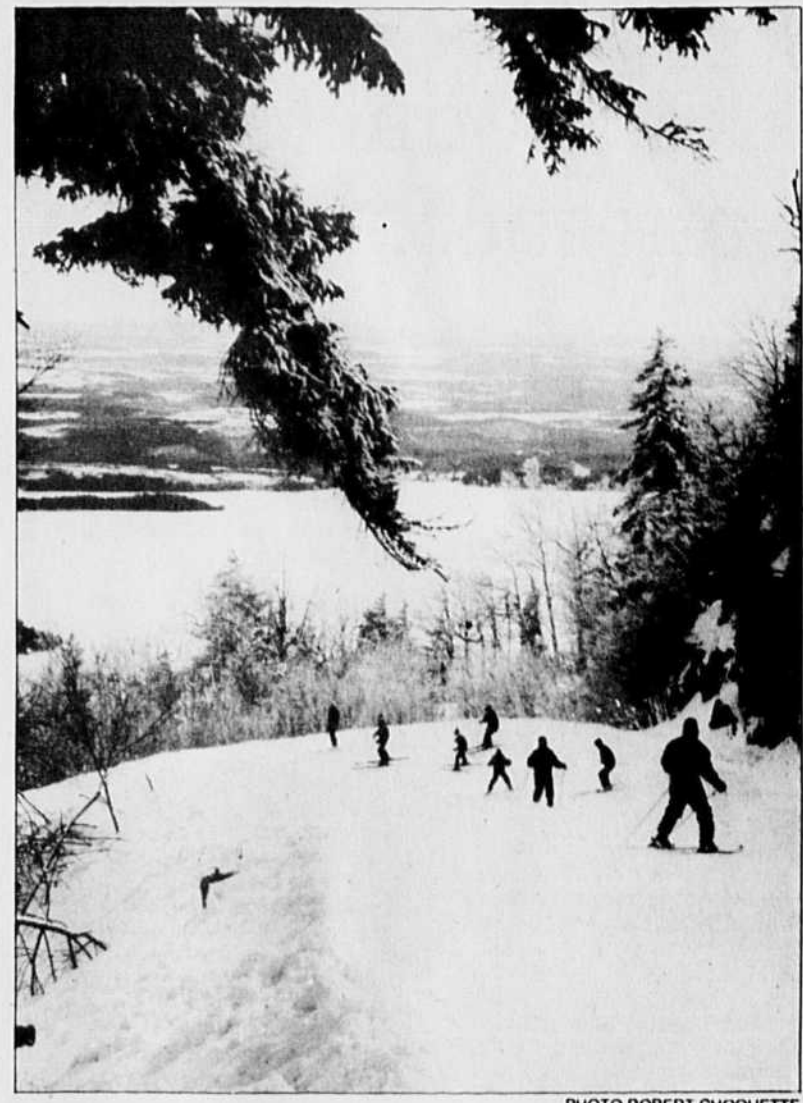


PHOTO ROBERT CHOQUETTE

Owl's Head offre aux skieurs de tous les niveaux l'occasion de pratiquer son sport préféré dans un décor des plus spectaculaires.

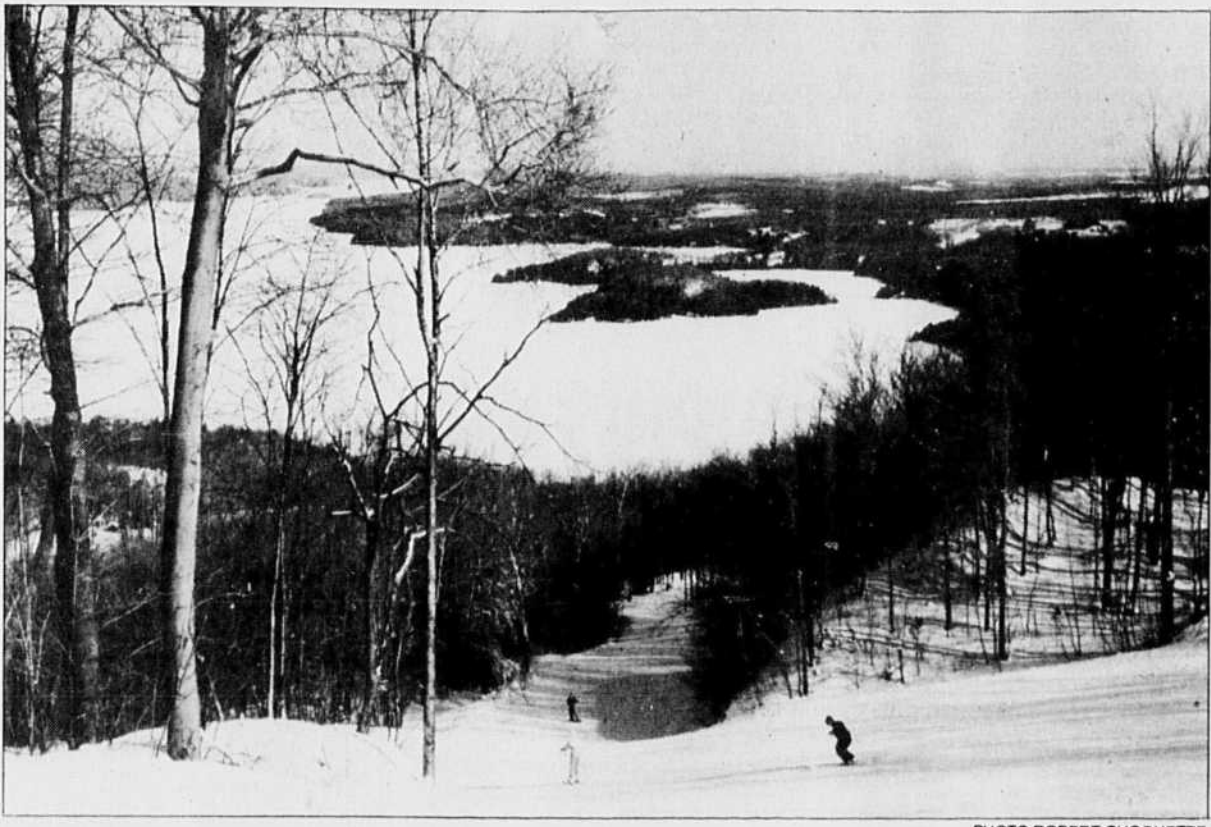


PHOTO ROBERT CHOQUETTE

Peut-on résister plus longtemps à une telle descente ?

C'est aussi une station où il règne une atmosphère détendue, exempte de snobisme. À la station de ski Owl's Head, on croise beaucoup de skieurs de fort calibre. Manifestement on s'y rend d'abord pour skier, l'après-ski passe au second rang.

Quelque 80 % du domaine skiable bénéficie de l'enneigement artificiel.

Comme il n'y a pas de ski en soirée dans cette station, on dispose de tout le temps requis pour l'entretien des pistes. On se doit de visiter cette station au moins une fois, ne serait-ce que pour partager avec quelques chanceux l'insigne privilège de disposer, pendant une journée et presque à soi tout seul, d'une grosse station de ski !

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

RELAIS & CHATEAUX
AGRÉABLES RELAIS DE CAMPAGNE SUR LA ROUTE DU BONHEUR

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: RAFFINEMENT, GRANDE CUISINE & CONFORT LUXUEUX. Tout sous un même toit, un "must" en Charlevoix : chambres spacieuses, certaines avec très grande baignoire-tourbillon, foyer, lit à baldaquin, piscine intérieure, sauna & appareils d'exercices. **FORAITS:** Ski alpin et de randonnées (150 km). Réservations: (418) 665-4431. Un menu dégustation de 5 services sera servi gracieusement à ceux et celles qui auront placé une réservation avant le 27 janvier.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'auberges. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 24 chambres dont certaines avec foyer. 30 km de pistes de ski de fond à partir de la porte de l'auberge. Ski alpin à proximité. Forfaits de week-end à partir de 2005 \$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

PAYS DE L'ÉRABLE / MONTMAGNY

MANOIR DES ÉRABLES: Vivez une expérience tout simplement hors de l'ordinaire... Vivez le faste d'un séjour au Manoir des Érables... table de renom, suites et chambres luxueuses, coquet unique d'un site historique. Le Manoir vous offre à proximité plusieurs activités de loisirs et détente, forfaits disponibles. Le Manoir des Érables, 220, du Manoir Montmagny, Qué. G5V 1G5. Tél.: (418) 248-0100.

LAURENTIDES / VAL-DAVID

HÔTEL LA SAPINIÈRE: « Découvrez le calme et le confort — à 1 heure de Montréal — 70 chambres — Classifié 5 fleurs de lys — Table d'Hôte — Racquette — Patinoires et pistes privées ski de randonnée — **FORAITS VACANCES:** du dimanche au vendredi: 5 jrs 4495 \$ p.p. occ. dbl — 2 jrs 1955 \$ p.p. occ. dbl petit-déjeuner et souper compris — 5 jrs 4995 \$ p.p. occ. dbl — 2 jrs 2155 \$ p.p. occ. dbl comprenant 3 repas par jour — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val-David: (819) 322-2020 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190 Val-David J0T 2N0 »

Ste-Adèle (Promotion '89). Un confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Face aux pentes de ski, golf et tennis intérieur à proximité. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. 4 Fourchettes* et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

QUÉBEC

AUBERGE LOUIS-HÉBERT: Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 50\$ à 60\$ pour 2 personnes, petit-déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5. 418-525-7812

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Ski de randonnée, patinoire, raquette, glissades en train et en tube avec remontée mécanique. Piscine incluant sauna et bains tourbillons. **FORFAIT SKI** incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, transport et laissez-passer au centre de ski Stoneham, taxe et service (à compter de 853 \$ p. pers. p. jour, occ. d.). **FORFAIT NEIGE** incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, accès illimité aux activités sportives, taxes et services (à compter de 579 \$ p. pers. p. jour, occ. d.). **RÉSERVATIONS:** 1-800-463-2841 ou 418-848-2551.

AUBERGE LES QUATRE TEMPS-LAC BEAUPORT: Située à Lac Beauport, Chambres avec bain tourbillon ou foyer. Piscine intérieure, sauna. Forfait ski alpin et ski de fonds

— Forfait Santé: bain de boue, d'algues, massothérapie

Acceptons frais d'appel: 1-418-849-4486

ESTRIE - MAGOG - ORFORD

Auberge LOFT ACRES Country Inn

Prévaliez-vous de l'ambiance toute spéciale d'un hôtel à la campagne. Nos condominiums de luxe, dans la région du Mont Sutton, du Mont Glen et du lac Brôme sont disponibles la semaine et la fin de semaine. Nous offrons randonnée en carrosse, ski de fond, restaurant et bistro, spectacles les fins de semaine. Du plaisir pour tous! Essayez nos forfaits 2-jours 130 \$ à volonté tous les soirs, transport gratuit au Mont Orford tous les jours. Salle à manger, bar, bistro, boutique... Libre accès au complexe sportif (piscine, bains tourbillon et sauna, gymnase et salle de conditionnement). Également, prix disponible pour location de villas week-end, à la semaine, au mois et à la saison. Pour information et réservations: C.P. 337, Magog, J1X 3W9 800-567-6132 au Qc seulement ou 819-843-3308 local, frais virés acceptés hors-Qc seulement.

CENTRE DE VILLAGIATURE CHÉRIBOURG: situé au pied du Mont Orford, profite de notre forfait SKI-semaine (5 jrs) disponible à partir de 4595 \$ par pers. en occ. dble; incluant: chambre, 2 repas/jour, taxe et service. 5 jours de ski au Mont Orford, fondue suisse à volonté tous les soirs, transport gratuit au Mont Orford tous les jours. Salle à manger, bar, bistro, boutique... Libre accès au complexe sportif (piscine, bains tourbillon et sauna, gymnase et salle de conditionnement). Également, prix disponible pour location de villas week-end, à la semaine, au mois et à la saison. Pour information et réservations: C.P. 337, Magog, J1X 3W9 800-567-6132 au Qc seulement ou 819-843-3308 local, frais virés acceptés hors-Qc seulement.

CLUB VACANCES ORFORD MEMPHRÉMAGOG:

L'ÉTOILE SUR LE LAC (Auberge de l'Étoile): Auberge chaleureuse située à la tête du lac Memphrémagog à quelques pas du centre-ville de Magog et à 6 km du Mont Orford. Excellente cuisine (3 fourchettes). Salle de lecture avec foyer. Transport gratuit au Mont Orford. Tarif à partir de 56 \$ p.p. en occ. double. Tél.: 1-800-567-2727.

VILLAGE MONT ORDORD: profitez pleinement du ski au Mont Orford en louant un luxueux condo au pied des pistes entièrement équipé et muni de foyer, TV couleur (câble) et téléphone. Tarif à partir de 75 \$/nuît. Tél.: (819) 847-2662 ou central réservation: 1-800-567-7315.

AUBERGE MEMPHRÉ: VIVE LE SKI ET VIVE LE PRIX! Situé au cœur même Memphré vous offre 73 chambres confortables (4 fleurs de lys), une salle à manger qui saura plaire à votre palais, une piscine intérieure chauffée et bien sûr notre bar en l'après-ski deviendra toute une activité pour vous. Notre forfait inclut: 3 déjeuners, 3 soupers, 3 couchers. Le transport au Mont-Orford, 3 grogs du skieur par pers. Le prix SEULEMENT 186,00\$ PAR PERSONNE occ. dbl. 1-800-567-7319

Une auberge renommée au cœur des centres de ski et directement sur le lac Massawippi. 24 chambres et suites de rêves, certaines avec foyer et tourbillon. 35 km de pistes de ski de fond balisée et patinoire sur le site. Cuisine française classifiée 4 fourchettes. Forfaits 2 nuits à partir de 160\$ par personne incluant 2 soupers + 2 déjeuners. (819) 838-4296. C.P. 246 Ayer's Cliff, Qc. J0B 1C0

OWL'S HEAD: APPARTEMENT-HOTEL: accès direct aux remontées. Unités de 1, 2 ou 3 ch. à coucher, cuisine, foyer. Tarif par unité à partir de \$125,00 par nuit - es-compte de 10% sur forfait de 5 jours entre le 7 janvier et le 2 février/90. **AUBERGE** (au pied de la montagne) - prix spécial sur forfait de 5 nuits du 7 janvier au 2 février/90: 290 \$/p.p. occ. do., incluant les repas et les remontées-pentes. Ces prix sont aussi en vigueur après le 25 mars/90. De Mtl: 878-1453 ou 514-292-5592.

CHARLEVOIX

Située au centre de Charlevoix, à St-Irénée, une auberge de 14 chambres qui loge dans une maison ancestrale. **Forfaits Fêtes à la campagne Noël et Nouvel An:** 4 jours/3 nuits. Réservez tôt! De \$71,00 à \$100,00/jr p.p. occ. dbl. **Forfaits ski** Mont Grand Fond et Le Massif. De \$70,00/jr p.p. occ. dbl (Billets de ski inclus) (418-452-3594) Fax (418) 452-8116.

AUBERGE LES SOURCES Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables toute l'année. Un choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu. Fermeture annuelle: réouverture début MAI

Forfaits: 60\$ à 70\$ par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus). IIII

8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952

OFFREZ-VOUS UN SÉJOUR CHEZ LA FAMILLE DUFOUR

MONT SAINT-ANNE

HÔTEL VAL DES NEIGES: Centre de villégiature et de congrès situé au pied du Mont Sainte-Anne, 86 chambres de luxe, cuisine, réputée, piscine intérieure, sauna, tourbillon, salle d'exercices, salle de réunions (12) Demandez nos forfaits: «Douce Vacances», «Évasion dans la montagne», «Coeur à Coeur», «Réunion d'affaires», «Week-end en ski», «Noël d'antan à la montagne», «Semaine de ski réputée». Tél.: (418) 827-5711. FAX (418) 438-2127.

BAIE SAINT-PAUL

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge construite à flanc de montagne avec vue magnifique sur le lac Massawippi. 27 chambres tout confort, fine cuisine, salle de conférence et de jeux, piscine intérieure, bar-détente, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'art», «Douce vacances», «Réunion d'affaires», «Week-end en ski», «Noël d'antan», «St-Sylvestre». Tél.: (418) 435-5505 FAX (418) 435-2779.

ILS AUX COUDRES

HÔTEL-MÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Dans une ambiance familiale, 46 chambres, 52 motels, tout confort, cuisine exceptionnelle, piscine intérieure. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'île», «Congrès», «Val des Neiges-Cap-aux-Pierres», «Réunion d'affaires», «Vacances Plein-Air», «Détente», «St-Sylvestre». TRAVERSE GRATUITÉ. Tél.: (418) 438-2711. FAX (418) 438-2127.

hôte **RÉSERVATIONS SANS FRAIS 1-800-463-5250 DE MTL (514) 861-2821**

Les Auberges Romantik du Québec

auberge la maison Otis

30 chambres toutes catégories. Salle à manger réputée 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boîte à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au centre du merveilleux domaine skiable de Charlevoix. Proximité du massif de Petite Rivière. Forfaits P.M.A. avantageux. Spéciaux hors saison. 23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255.

auberge Pointe-aux-Pic

Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au cœur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Tout nouveau: 30 chambres de luxe, toutes avec bain tourbillon, salon, foyer, T.V. couleur, grand balcon. Forfaits \$77,50 et plus p. pers., par jour P.A.M. 418-665-3731, 1-800-463-1568

Manoir Hovey +++++

Niché dans un site enchanteur sur les rives du lac à North Hatley, Le Manoir Hovey vous offre le summum de l'hébergement et de la restauration. Presque toutes nos 35 chambres ont vue sur le lac et sont décorées individuellement. Plusieurs ont un balcon, bain-tourbillon, lit à baldaquin et foyer. Une cuisine innovatrice pour les gourmets gourmands est offerte tous les soirs. Équitation à quelques minutes du Manoir. Jusqu'à 19 déc., une variété de forfaits très avantageux sont offerts (souper, déjeuner taxe et service inclus). Exemple: Forfait «week-end» de 835 \$ p.p. par jour, ou du dimanche au vendredi de 715 \$ p.p. par jour. C.P. 60, North Hatley, Qc J0B 2C0. Tél.: (819) 842-2421

Pour informations publicitaires contactez: **JOHANNE GUIBEAU** 1-800-363-0305 — (514) 842-9645

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, jeudi 4 janvier 1990

CINEMA/chronique

Déductions fiscales révisées

Les producteurs sont mécontents



France LAFUSTE

LA TOUTE NOUVELLE MESURE prise la veille de Noël par le ministre des Finances, Gérard D. Lévesque, concernant la réduction de la déduction fiscale relative aux films certifiés québécois, continue de faire des remous dans le milieu des producteurs de films du Québec.

M. Gérard D. Lévesque a en effet annoncé qu'il « maintiendrait la déduction de 166,66 % pour les investisseurs qui acceptent de supporter une partie raisonnable du risque relié à un tel investissement ». Pour les autres investisseurs, a-t-il poursuivi, le taux de la déduction sera réduit en fonction du risque relié à l'investissement, selon une échelle graduée...

L'intention est claire. Le gouvernement se réserve le droit de distinguer les productions à haut risque financier et les films à succès assurés de faire recette.

« C'est une décision arbitraire et injuste », dit M. Charles Ohayon, président de l'Association des producteurs de films du Québec. L'abri fiscal permettait en effet depuis deux ans d'assurer un financement équivalent à 15 ou 20% du coût du film. Privée de sa plus importante source de financement, la production québécoise risque de s'effacer au profit de la torontoise.

Cette mesure, ajoute M. Ohayon, est d'autant plus inacceptable qu'elle a pris de court les producteurs, le ministère des Affaires culturelles et le ministère des Communications qui avaient convenu de préparer une étude prévoyant des modifications à l'abri fiscal dans les productions télévisuelles et cinématographiques. Tout en reconnaissant que la production télévisuelle a bénéficié d'une aide parfois exagérée, il trouve injuste que tout le monde soit logé à la même enseigne. Reste en attendant à s'instruire des dossiers sur la fiscalité pour proposer des mesures plus acceptables.

Rétrospective Chabrol

Après Simenon, la Cinémathèque québécoise entame sa rétrospective Chabrol. Au programme, 38 longs métrages et trois courts métrages. C'est *Le beau Serge*, film tourné en 1958, qui ouvrira le bal ce soir. Un étudiant parisien revient dans son village natal et retrouve un ami d'enfance. Ce film et celui qui lui succède vendredi soir, *Les cousins*, réalisés la même année, ont imposé le nom de Chabrol et son étrange univers qui porte souvent la marque d'Hitchcock.

Ce festival qui se poursuit jusqu'au 28 janvier réserve d'autres bons moments avec *Les bonnes femmes*, *L'œil du malin*, *Landru*, *Les biches*, *La femme infidèle*, *Que la bête meure* et des films à sketches comme *L'avarice*, (sketch des sept péchés capitaux) et *L'homme qui vendit la Tour Eiffel* (sketch des plus belles escroqueries du monde).

On éprouvera du plaisir à redécouvrir le mardi 16 janvier, l'une des œuvres les plus ache-

vées de Chabrol, *Le boucher*, avec le tandem Stéphane Audran et Jean Yanne. Plaisir prolongé avec *La rupture*, *Violette Nozière*, *Le cheval d'orgueil*, *Les fantômes du chapelier*, *Poulet au vinaigre*, *Inspecteur Lavardin* et le dernier en date, *Une affaire de coeur* avec Isabelle Huppert. À ne pas manquer.

Dans le Ventre du dragon à Avoriaz

Le film de Yves Simonneau, *Dans le ventre du dragon*, représentera le Canada dans la compétition officielle du Festival d'Avoriaz qui se déroulera du 13 au 21 janvier. Rappelons que l'an dernier, c'est l'excellent film canadien de David Cronenberg, *Dead Ringers (Faux-Semblants)*, qui a remporté le prix du meilleur film fantastique lors de ce festival international qui se déroule chaque année dans cette petite ville française de la Haute-Savoie.

Les films canadiens plaisent aux Anglais

C'est la série de 10 films canadiens présentés en octobre dernier par la chaîne de télévision privée Channel Four qui a eu la préférence de 17 millions de téléspectateurs britanniques. Un score que les séries française, chinoise et russe présentées quelques temps auparavant n'ont pas réussi à égaler.

Les films qu'ils ont découverts s'appelaient *I've Heard The Mermaids Singing* de Patricia Rozema, *Le Déclin de l'empire américain* de Denys Arcand, *My American Cousin* de Sandra Wilson, *Family Viewing* de Atom Egoyan, *Sitting in Limbo* de John N. Smith, *Anne Trister* de Léa Pool, *90 Days* de Giles Walker, *Dancing in the Dark* de Leon Marr, *Train of Dreams* de John N. Smith et *Marie s'en va-t-en ville* de Marquise Lepage.

Les studios du canal

Le 1er janvier, la compagnie Moli-Flex spécialisée en location et vente d'équipement cinématographique depuis sa fondation en 1983 a ouvert les portes d'un tout nouveau studio de tournage et d'un studio extérieur de 40 000 pieds carrés sur les bords du canal Lachine.

Au studio insonorisé de 5400 pieds carrés, s'ajoutent des loges, des salles aménagées pour les costumes, l'habillage, le maquillage, etc.

Le studio extérieur de 40 000 pieds carrés permet de recréer des décors de rues, maisons, arbres, plans d'eau afin de reconstituer diverses époques et différents saisons.

La compagnie continue ses activités de location de matériel cinématographique et d'ateliers divers pour la machinerie, l'éclairage, l'électricité.

Ici et là

Woody Allen vient de commencer à tourner son nouveau film dont le titre est gardé secret. Comme toujours ! Chose sûre, Alec Baldwin (*Beetlejuice*) et Joe Mantegna (*Engrenages*) seront de la partie.

Chris Menges, le réalisateur de *Un monde à part*, envisage de porter au cinéma *Croc blanc*, le célèbre roman de Jack London. L'action devrait se situer au Canada.

Les futurologues s'en donnent à coeur joie

Dominique Schroeder
de l'Agence France-Press

WASHINGTON — Robots dotés d'une intelligence au moins égale à celle de l'homme, mise hors la loi de l'argent liquide et « jours de congé pour la santé mentale » : la prochaine décennie et l'aube du 21e siècle seront riches en innovations susceptibles de bouleverser la vie quotidienne, selon les futurologues américains.

Dans un bref rapport récemment publié à Washington, la Société sur l'avenir du monde, une association de futurologie qui affirme compter 30 000 membres, expose ses prévisions.

L'automatisation devrait se poursuivre et les robots ménagers capables de nettoyer le sol, de tondre le gazon ou de surveiller le fonctionnement d'appareils moins perfectionnés qu'eux vont se multiplier.

D'ici 50 ans, des robots dotés d'une intelligence égale à celle de l'homme seront chose commune. Ils seront peut-être même un jour plus intelligents que les humains. Les meubles eux aussi vont devenir plus « malingers », selon les futurologues américains.

Le plus piètre des conducteurs pourra prendre la route sans risque : les automobiles ne vont pas tarder à être dotées de systèmes de pilotage automatiques.

L'argent devrait bientôt devenir illégal, au moins pour les petites transactions. « En 2050, aucun billet d'une valeur supérieure à 10 \$ ne sera plus en circulation », estiment les futurologues américains, qui voient dans la suppression quasi totale de l'argent liquide une manière efficace de lutter contre la criminalité.

Le stress, en revanche, restera d'actualité. Les employeurs lutteront contre le surmenage de leurs salariés en leur accordant des jours de congé payés destinés à leur permettre de se refaire une santé mentale.

Une mesure d'autant plus utile que prendre sa retraite pourrait tomber en désuétude. Nombreux sont ceux

qui reprendront le travail après une ou plusieurs périodes sabbatiques, pour entamer une deuxième voire une troisième carrière.

En matière d'environnement, l'hydrogène devrait devenir le combustible le plus répandu et la « punaise dévoreuse d'ordures », une bactérie créée par manipulation génétique, viendra à bout des monceaux de déchets de la société de consommation. Les jardins seront plantés de fleurs certes artificielles mais dont on pourra programmer les changements de couleur...

Remplacer des gènes défectueux ne va pas tarder à devenir monnaie courante. « En 2010, chaque famille aura probablement un membre ayant subi un tel traitement », estime la Société sur l'avenir du monde. De même, au tournant du siècle, la transplantation d'organes sera une opération banale.

« Le jour viendra où 50 % du corps d'un être humain sera composé d'éléments implantés », prédisent les futurologues américains, sans se hasarder cependant à fixer de date.

On se soignera tout en mangeant car les entreprises pharmaceutiques et alimentaires vont fusionner dans les années 90 pour former des sociétés

« pharmaco-alimentaires ». Des immunologistes vont mettre au point des aliments contenant des ingrédients capables d'aider à lutter contre le cancer ou les virus.

Ces prévisions sont très sérieuses, explique le président de la Société sur l'avenir du monde, Edward Cornish, l'un des 15 employés à plein temps de l'association.

« Elles ne peuvent pas être seulement des idées bizarres, elles doivent être fondées », dit-il. « Beaucoup de choses qui semblent insensées ne le sont pas nécessairement », fait-il observer en rappelant l'exemple de la conquête de la Lune, une utopie devenue réalité.

« Les techniques utilisées pour les prévisions varient » et certaines prévisions à long terme relèvent davantage de la spéculation que de l'extrapolation scientifique, reconnaît cependant M. Cornish.

Car les futurologues américains voient loin, bien au-delà de l'an 2000. Mars, disent-ils par exemple, pourrait devenir une planète habitable grâce à des transformations biogénétiques. Des plantes vertes pourraient fournir suffisamment d'oxygène pour permettre aux hommes d'y vivre... d'ici 100 000 ans.

INFLUENCE AMÉRICAINE À CBC

Donald Duck est plus important que le Québec à la télévision !

WATERLOO, Ont. (PC) — Le producteur exécutif de l'émission d'affaires publiques *The Journal* au réseau anglais de Radio-Canada, M. Mark Starowicz, a dénoncé récemment la présence envahissante des émissions américaines au petit écran.

Les Canadiens sont menacés de perdre leur identité nationale sous l'afflux des images télévisées américaines, a déclaré M. Starowicz, à des membres de la presse étudiante du pays.

On peut démontrer, a-t-il poursuivi, que les Québécois reçoivent moins de temps d'antenne que le personnage de Donald Duck.

M. Starowicz déplore aussi que les Canadiens en viennent à se définir à travers les images de la télé américaine qu'ils regardent, jour après jour, dans leur salon, et qui leur mon-

tre une réalité autre que la leur. Par exemple, on compte environ 300 000 personnes de race noire à Toronto, pour la plupart des personnes d'origine antillaise, a-t-il fait remarquer. Mais tout ce que la plupart des Canadiens voient à la télé, ce sont des images de Noirs américains.

À l'âge de 12 ans, le Canadien moyen aura regardé 12 000 heures de télévision. De ce nombre, 10 000 auront un contenu américain, a-t-il ajouté.

Les stations de télévision canadiennes diffusent des émissions américaines parce qu'elles coûtent moins cher à produire que des émissions canadiennes. Un épisode de la série *Dallas* coûte 50 000 \$, juste pour sa diffusion, mais le diffuseur fait quand même un profit, a rappelé M. Starowicz.

« On ne peut pas importer un cochon (au Canada) sans payer de frais de douanes, mais on peut importer *Dallas*. Est-ce que personne ne s'est demandé pourquoi on ne taxerait pas *Dallas* ? »

M. Starowicz a aussi critiqué le nombre insuffisant de correspondants canadiens en poste aux États-Unis. Il y voit une lacune qui prive les Canadiens d'une perspective authentiquement canadienne sur la réalité américaine.

Enfin le producteur a fustigé la façon dont les problèmes de l'industrie de la pêche ont été décrits au petit écran canadien. « Une communauté tout entière sur la côte Est est en voie de destruction, a-t-il dit, et cela n'a pas valu plus qu'une mention au bulletin de nouvelles et un documentaire de 14 minutes au *Journal*.

Le maquillage, un art vieux de 5000 ans

JÉRUSALEM (AFP) — L'art du maquillage est né chez l'homme presque en même temps que le sentiment religieux. Ce paradoxe est mis en lumière par une exposition organisée au Musée d'Israël à Jérusalem, à la fois grave et futile, né au Moyen-Orient il y a plus de 5000 ans.

On y apprend que c'est pour rendre l'image des dieux plus vivante et plus réaliste que les hommes ont commencé à les enduire de fards. On en trouve les premières traces en Égypte, entre 3000 et 3300 avant J.-C.

Ces fards rudimentaires étaient essentiellement des ocres et de noirs tirés de minéraux locaux, broyés et dilués dans de l'eau.

Un peu plus tard, les hommes qui vivaient entre l'Euphrate et le Nil ont cherché à protéger leur corps des rigueurs d'un climat caractérisé par l'intensité du soleil et l'abondance des insectes.

Ce souci a donné naissance aux huiles parfumées destinées, d'une part, à assouplir les épidermes desséchés par le soleil et, d'autre part, à repousser les moustiques et les insectes piquants.

L'habitude de se farder les yeux a commencé aussi par une nécessité médicale. On s'était aperçu, il y a 5000 ans environ, qu'en entourant les yeux de certains produits — généralement de la galène ou de la malachite pilée — on évitait que les petits insectes ne viennent s'y fourrer par mégarde. Mais les femmes ont vite constaté que ce noir ou ce vert autour des yeux donnait de la « profondeur » au regard.

Sur les origines de la coiffure, on apprend qu'une des plaies précoces de l'humanité a été les poux. L'homme des cavernes ne s'en souciait guère, mais son successeur égyptien ou mésopotamien s'en est davantage inquiété.

Son premier réflexe a été de se raser la tête. C'est ce qu'ont fait les prêtres égyptiens. Mais chez les laïcs, c'était plus compliqué car, pour l'homme, une chevelure abondante était signe de virilité et, chez la femme, elle faisait partie intégrante de sa beauté. D'où la naissance des perruques et des peignes. La perruque faisait mourir le pou par asphyxie et le peigne permettait de s'épouiller. Au Musée d'Israël, on montre un peigne vieux de 2500 ans.



Peintures murales dans une tombe de Thèbes.

Les collectionneurs japonais perturbent le marché de l'art

TOKYO (AP) — Les sociétés et magnats nippons ont envahi le marché international de l'art où ils ont raffiné nombre d'œuvres impressionnistes ou modernes. Dans certains cas, disent les experts, sans tenir compte de la qualité ou du prix.

Des spéculateurs immobiliers ou des chefs d'entreprise, tel Yasumichi Morishita, sont à égalité avec les grosses sociétés dans le domaine de l'achat d'œuvres d'art.

Tout comme ceux qui se sont enrichis grâce au renforcement du yen et à la hausse des cours en bourse et du prix des terrains, ces nouveaux acheteurs japonais sont devenus une force sur laquelle il faut compter dans les milieux des collectionneurs de peintures, d'instruments de musique ou de vins millésimés.

Ce phénomène est très net sur le marché des œuvres d'art modernes ou impressionnistes, où les Japonais comptent pour 40 % ou 50 % du total des ventes de Christie's ou Sotheby's. L'appétit grandissant des Japonais pour l'art occidental date de 1987 lorsque Yasuda Marine et la Fire Insurance ont acquis pour 39,9 millions \$ *Les Tournesols* de Van Gogh, à l'époque le tableau le plus cher au

monde. Certains collectionneurs occidentaux parviennent encore à acquérir des œuvres, comme *Les Iris* de Van Gogh, adjugé 53,9 millions \$ — record mondial pour un tableau — en 1987 au magnat australien Alan Bond ou *Yo Picasso*, acheté en mai dernier 47,85 millions \$ par un pdg américain, Wendell Cherry.

Mais lors d'une vente aux enchères, avec liaison satellite entre Paris et Tokyo le 30 novembre, la société japonaise Nippon Autopolis a acquis le deuxième tableau le plus cher du monde, *Les Noces* de *Pierrette* de Picasso, pour 49,8 millions \$.

Nippon Autopolis n'est pas la seule, et de loin, à se distinguer sur le marché de l'art. Shigeki Kameyama, riche propriétaire de la galerie Mountain Tortoise à Tokyo, a établi un nouveau record pour un artiste vivant en achetant 20,68 millions \$ *Interchange* de l'artiste néerlandais Willem de Kooning.

En termes d'achat d'œuvres d'art ces derniers mois, c'est M. Morishita qui remporte la palme. Afin d'enrichir le stock d'impressionnistes et post-impressionnistes de sa galerie, Aska International, il a acquis à Lon-

dres et à New York : *La maternité* de Picasso pour 15 millions \$ le 27 novembre; une toile de Gauguin, un petit Breton sur fond de paysage pour 10 millions \$ le 28 novembre; une partie de la succession — dont une toile de Van Gogh, pour 7,15 millions \$ — de l'héritier des soupes Campbell, John Dorrance, etc.

M. Morishita n'a pas toujours fait preuve de discrimination. D'après un critique d'art du *Herald Tribune*, il a acquis un petit Renoir « sommairement exécuté » et un autre, « mal exécuté », pour une somme astronomique.

Il s'agit d'une nouvelle race d'acheteurs, contrairement aux petites entreprises japonaises qui collectionnaient jadis des œuvres à titre privé, explique Kazuko Shiomi, président de Sotheby's à Tokyo.

Kiyotaka Kori, directeur de la galerie Aska de M. Morishita, précise que l'objectif de ce dernier est de proposer des enchères inférieures mais que lorsqu'il veut quelque chose, « il n'y a plus de limites. Notre but est d'acquiescer le tableau. Nous espérons qu'à l'avenir, lorsque vous voudrez voir un Monet ou un Renoir, vous viendrez à Aska International ».



Les Iris, de Vincent van Gogh, vendu 53.9 millions \$.